

Résister au modèle agro-industriel
Enquête sur les formes d'autonomie collective sur la zad de Notre-Dame-des-Landes



Sommaire

Préambule	5
Calendrier de terrain et corpus d'entretiens	7
Introduction	11
1. PREMIÈRE PARTIE	17
<i>Un portrait des systèmes agroalimentaires de la zad</i>	
1.1. Brève chronique du bocage de Notre-Dame-des-Landes	19
1.2. S'organiser pour produire et partager les ressources alimentaires	25
1.2.1. Sème Ta Zad et dynamiques proches	26
1.2.2. La Coopérative Bocagère	33
1.2.3. Les exploitations officielles individuelles	37
1.2.4. L'agriculture vivrière de l'Est	41
1.3. Paysanneries	45
2. DEUXIÈME PARTIE	47
<i>Sur les chemins de l'émancipation</i>	
2.1. Enclosure foncière	49
2.2. Enclosure technique	53
2.3. Enclosure épistémique	63
2.4. Enclosures économiques et réglementaires	69
3. TROISIÈME PARTIE - en guise de conclusion	77
<i>Autonomies collectives. Vers une liberté enracinée dans l'interdépendance</i>	
Épilogue	85
Bibliographie	89

Préambule

Le présent mémoire est l'aboutissement du «parcours recherche» dans lequel j'ai choisi de m'engager depuis le début de mon master au sein de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille.

Les préoccupations environnementales et sociales ont été, il y a cinq ans, ma principale motivation pour entamer des études en Architecture. Au fil des années, curieuse de comprendre de façon plus holistique les forces structurelles qui sous-tendent à la fois l'effondrement écologique et les crises sociales, et consciente des écueils du *greenwashing* dans l'innovation architecturale, j'ai ressenti le besoin de décaler mon regard de l'objet architectural et urbain pour le tourner vers les territoires ruraux. L'itération entre différentes échelles et l'approche pluridisciplinaire – attitudes propres à la discipline architecturale – seront ici réinvesties dans le but d'appréhender un sujet dont je ressens l'urgence, soit notre dépendance au système agroalimentaire industriel.

Comme nous le rappelle l'architecte et écrivaine britannique Carolyn Steel dans *La ville affamée. Comment l'alimentation façonne nos vies* (Rue de l'échiquier, 2016), les activités de production et de distribution de la nourriture ont toujours façonné l'habitat humain. Ce « lien fondateur » entre systèmes alimentaires et architecture a été mis en lumière aussi par d'autres penseur·ses issu·es des disciplines de l'organisation de l'espace : le travail du philosophe et théoricien de l'architecture Sébastien Marot dans son exposition *Agriculture and Architecture: Taking the Country's Side* (Triennale d'Architecture de Lisbonne, 2019) en est un autre exemple remarquable. A mes yeux, ces récents travaux de recherche permettent aujourd'hui d'envisager les enjeux agricoles et alimentaires – encore très peu intégrés dans notre parcours formatif actuel – comme indispensables à la compréhension du monde dans lequel nous sommes destin·es à opérer en tant qu'architectes. En ce sens, si ma lecture du terrain est intrinsèquement façonnée par la discipline architecturale, j'assume que les objets principaux de mon enquête ne relèvent pas de l'architecture ni de l'urbanisme proprement dits, mais plutôt des modes d'organisation collective et des rapports au territoire développés au sein d'une communauté rurale en lutte, dans sa recherche d'autonomie alimentaire.

J'ai eu la possibilité de passer du temps à la «zone à défendre» (zad¹) de Notre-Dame-des-Landes grâce à l'amitié qui me lie à l'une de ses habitantes, que je nommerai A.

Pendant les dix jours de mon premier séjour de recherche, en automne 2022, j'ai eu l'occasion de discuter avec une quinzaine de personnes à propos du sens qu'iels donnent à leurs pratiques agricoles, en essayant d'adapter au mieux nos modalités d'échange afin de limiter mon impacte sur leur quotidien. Du point de vue de l'enquête ethnographique, cela m'a emmené à adopter une posture d'observation participante et à prendre souvent part aux activités de mes interlocuteur·ices, dans la mesure de mes compétences.

En retournant deux semaines sur le terrain, en janvier 2023, j'ai pu échanger avec des nouvelles personnes, mais j'ai surtout pris le temps de partager avec les habitant·es concerné·es ce que j'avais écrit pendant les trois mois qui se sont écoulés entre les deux séjours. Cette étape partagée de relecture critique m'a permis de remettre en question ma compréhension du terrain et de nuancer certains propos, mais elle a également été importante dans la construction d'une relation de confiance avec les gens de la zad.

Ces dernier·es m'ont semblé apprécier la transparence de ma démarche et se sont senti·es, pour la plupart, considéré·es en tant que personnes plutôt que comme objets d'étude passifs. En effet, la culture extractiviste de la recherche est une problématique souvent soulevée dans les lieux en lutte : la zad de NDDL se positionne dans ce débat en mettant au jour les relations de non-échange habituellement pratiquées par les chercheur·ses qui débarquent sur zone et demandent beaucoup d'attention et de temps aux personnes qui habitent et luttent là, sans imaginer donner quoi que ce soit en retour, ni soumettre le résultat de leurs enquêtes aux interlocuteur·ices.

Les mois qui ont suivi mon deuxième séjour ont été voués principalement au remaniement – assez conséquent – de l'ancien texte, ainsi qu'à l'écriture de nouveaux chapitres à caractère plus réflexif. L'itération entre l'écriture et les retours critiques des personnes concernées – et notamment de A. – ont continué

1. Le Collectif Mauvaise Troupe, qui a publié différents ouvrages sur la zad de Notre-Dame-des-Landes, préfère utiliser le terme «zad» plutôt que «ZAD» car il ne s'agit pas «d'un simple acronyme mais d'un substantif qui désigne bien plus que la préservation d'un terrain contre un projet d'aménagement» (Collectif Mauvaise Troupe 2016 : 266).

de façon plus ponctuelle pendant cette phase de rédaction finale. L'ensemble des échanges avec mes interlocuteur·ices, qui ont pris la forme d'entretiens enregistrés, entretiens avec prise de notes simultanée ou discussions informelles, sont situés dans la temporalité de mon expérience de terrain dans la section «Calendrier de terrain et corpus d'entretiens» qui suit ce préambule.

En ce qui concerne les choix de rédaction, pour rendre compte du fourmillement collectif que j'ai perçu en vivant sur place, j'ai choisi d'alterner dans le texte deux registres d'écriture : le discours «scientifique» et le récit de terrain. Si d'un côté le premier se décline en argumentation théorique et restitution (directe ou indirecte) des paroles des habitant·es, le deuxième associe des fragments de carnet de terrain et de l'image. L'emploi de cette dernière veut contribuer à décrire la complexité des pratiques, des ambiances, des attitudes et des objets rencontrés sur la zad. Dès le départ, j'avais jugé le reportage photo inapproprié dans tel contexte. J'avais donc prévu de réaliser des croquis sur place, mais les intempéries et ma volonté de participer concrètement au travail agricole avec les habitant·es ont remis en question la pertinence de cet outil. Finalement, j'ai pris quelques photos comme on prendrait des notes pour après réaliser, plus calmement, des dessins.

Le choix d'un sujet de recherche n'est jamais neutre : les sciences sociales nous apprennent que tout questionnement est ancré dans un certain regard situé. Concernant mon travail, au-delà du fait que la zad de Notre-Dame-des-Landes représente un terrain d'étude remarquable en ce qui concerne les enjeux d'alimentation, il est indéniable que le choix du sujet a été également influencé par l'intérêt grandissant que les luttes pour la reprise des terres suscitent en moi depuis quelques années. Je suis donc consciente de la posture «partisane» que je peux avoir vis-à-vis de ce terrain : l'enjeu est, une fois cette position assumée, d'arriver à prendre du recul pour décrire le réel de façon juste en conscientisant les biais de perception, d'attention ou de raisonnement qui pourraient témoigner d'une attitude idéologique et m'éloigner de la complexité des dynamiques étudiées.

Toute la compétence du chercheur de terrain est de pouvoir observer ce à quoi il n'était pas préparé (alors que l'on sait combien forte est la propension ordinaire à ne découvrir que ce à quoi l'on s'attend) et d'être en mesure de produire les données qui l'obligeront à modifier ses propres hypothèses. ²

Pour conclure, en partageant l'idée que le langage est un instrument de pouvoir, j'ai opté dans ce texte pour une écriture inclusive, afin de contrer l'invisibilisation du féminin constamment à l'œuvre dans la langue française. J'aurai ainsi recours au point médian («habitant·es»), à des hybridations («iels» en contraction de «ils» et «elles») ou à des répétitions («celles et ceux» pour «ceux»), comme il est, par ailleurs, coutume sur la zad.

2. DE SARDAN Jean-Pierre Olivier, «La politique du terrain», *Enquête*, n°1, 1995, p.4 (mis en ligne le 10 juillet 2013, consulté le 21 septembre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/enquete/263>)

Calendrier de terrain et corpus d'entretiens

Légende

DI : discussion informelle avec prise de notes à posteriori.

EN : entretien avec prise de notes simultanée.

EE : entretien enregistré et ensuite retranscrit.

* * *

PREMIER SÉJOUR DE TERRAIN, AUTOMNE 2022

Samedi 29 Octobre 2022

Soir : arrivée sur la zad, A. m'héberge aux Fosses Noires.

Dimanche 30 Octobre 2022

Matin : repos et découverte des lieux aux alentours.

[221030_DI_A.]

Après-midi : lectures et point sur le démarrage de l'enquête.

Lundi 31 Octobre 2022

Matin : maraîchage en traction animale à la Hulotte avec Christophe.

[221031_DI_Christophe]

Après-midi : participation à la construction d'un «autel des ancêtres» en vue d'une cérémonie organisée par la commission «rituels» pour la fête des morts.

Soir : soirée-cérémonie pour la fête des morts, rencontre avec Maël.

Mardi 1^{er} Novembre 2022

Matin : récupération d'une baignoire à Couëron avec Maël pour en faire un abreuvoir pour vaches.

[221101_DI_Maël_1]

[221101_EE_Maël_2] durée : 0h30

Après-midi : point sur l'enquête avec A. et prise de contact avec d'autres interlocuteur·ices.

[221101_DI_A.]

Soir : soirée à la Maison Rose.

Mercredi 2 Novembre 2022

Matin : maraîchage aux Rouges et Noires, puis repas aux Vraies Rouges.

Après-midi : récolte et stockage des courges avec Eneko à la Maison Rose, puis transport de sacs de farine aux boulangeries avec Arthur.

[221102_EE_Eneko_1] durée : 0h20

[221102_DI_Arthur]

Soir : discussion avec Hoël pendant la préparation du repas.

[221102_DI_Hoël_1]

[221102_EE_Hoël_2] durée : 0h25

Jeudi 3 Novembre 2022

Matin : prise de contact avec d'autres habitant·es pour la suite de mon enquête.

Après-midi : chantier de curage de la bergerie du Liminbout avec Cécile.

[221103_EE_Cécile_1] durée : 1h00

[221103_DI_Cécile_2]

Soir : pétrissage du pain avec Arthur aux Fosses Noires.

[221103_DI_Arthur]

Vendredi 4 Novembre 2022

Matin : chantier sur la *tiny-house* de A. avec d'autres cohabitant·es.

Après-midi : atelier kimchi à la conserverie de la Noé Verte avec Margaux et Katy, puis passage au marché de la Vacherit et au «non-marché» du Gourbi.

[221104_DI_Margaux]

Soir : session d'escalade à Nantes avec Laeti, Nico, Baptiste et Étienne.

[221104_DI_Étienne]

Samedi 5 Novembre 2022

Matin : traite des vaches au Liminbout avec Sylvie, puis petit déjeuner avec Marcel aussi.

[221105_DI_Sylvie et Marcel]

Après-midi : repas de midi à la Hulotte pour discuter avec Laeti et Baptiste.

[221105_EN_Laeti] ; [221105_EN_Baptiste] durée : 1h30

Soir : Visite à la bibliothèque de la Rolandière, échange inattendu avec Pierrot.

Dimanche 6 Novembre 2022

Matin : départ de la zad pour rentrer à Marseille.

Après-midi : entretien téléphonique avec E. à la gare de Nantes.

[221106_EN_E.] durée : 0h50

* * *

DEUXIÈME SÉJOUR DE TERRAIN, HIVER 2023

Mardi 24 Janvier 2023

Après-midi : arrivée à Nantes, impression d'une copie de mon écrit pour proposer aux zadistes concerné·es de le relire. Puis trajet jusqu'à la zad, où je retrouve le collectif des Fosses Noires.

Mercredi 25 Janvier 2023

Matin : écriture et prise de contact avec les premier·es interlocuteur·ices.

Après-midi : maraîchage aux Rouges & Noires.

Jeudi 26 Janvier 2023

Matin : relecture et correction des passages à propos de la Coopérative Bocagère avec Sam.

[230126_DI_Sam]

Après-midi : avec Hoël, relecture et correction des passages où il est cité.

[230126_DI_Hoël]

Vendredi 27 Janvier 2023

Matin : repas du midi à l'Auberge des Q de Plomb.

Après-midi : avec Eneko, relecture et correction des passages où il est cité.

[230127_DI_Eneko]

Soir : Contes sur le remembrement agricole à l'Ambazada.

Samedi 28 Janvier 2023

Matin : écriture, balade dans la forêt de Rohanne.

Après-midi : présentation du livre *Plutôt nourrir* à l'Ambazada, puis échanges entre paysan·nes éleveur·euses en lutte.

Dimanche 29 Janvier 2023

Matin : avec A., relecture et correction des passages où elle est citée.

Après-midi : travail de fromagerie avec Maël à Bellevue, puis relecture et correction des passages où iel est cité·e.

[230129_DI_Maël]

Lundi 30 Janvier 2023

Matin : maraîchage à la Hulotte, puis avec Christophe relecture et correction des passages où il est cité.

[230130_DI_Christophe]

Après-midi : avec Arthur, relecture et correction des passages où il est cité.

[230130_DI_Arthur]

Soir : avec Laeti, relecture et correction des passages où elle est citée.

[230130_DI_Laeti]

Mardi 31 Janvier 2023

Matin : écriture.

Après-midi : repos et prise de contact avec d'autres interlocuteur·ices.

Mercredi 1^{er} Février 2023

Matin : écriture.

Après-midi : échange avec Laeti.

[230201_DI_Laeti]

Jeudi 2 Février 2023

Matin : écriture.

Après-midi : avec Baptiste, relecture et correction des passages où il est cité.

[230202_DI_Baptiste]

Soir : Avec Cécile, relecture et correction des passages où elle est citée.

[230202_DI_Cécile]

Vendredi 3 Février 2023

Matin : avec Sylvie et Marcel, relecture et correction des passages où iels sont cités·es.

[230203_DI_Sylvie et Marcel]

Après-midi : avec Margaux et puis Lucas, relecture et correction des passages où iels sont cités·es.

[230203_DI_Margaux]

[230203_DI_Lucas]

Soir : avec Étienne, relecture et correction des passages où il est cité.

[230203_DI_Étienne]

Samedi 4 Février 2023

Matin : repos.

Après-midi : chantier menuiserie sur la *tiny-house* de A.

Soir : avec Pierrot, relecture et correction des passages où il est cité.

[230204_DI_Pierrot]

Dimanche 5 Février 2023

Matin : repos.

Après-midi : chantier d'installation électrique dans la cave à champignons de Hoël.

Lundi 6 Février 2023

Matin : matinée de ménage collectif aux Fosses Noires.

Après-midi : départ de la zad pour rentrer à Marseille. Sur le train, discussion avec Véro et Mika.

[230206_DI_Mika]

* * *

Mercredi 15 Février 2023

À Marseille, discussion téléphonique avec E. pour relire et corriger les passages où elle est citée.

[230215_DI_E.]

* * *

Lundi 29 Mai 2023

À Marseille, discussion téléphonique avec A., qui a relu l'intégralité du texte, afin de faire les dernières modifications.

[230529_DI_A.]

Je présenterai au fur et à mesure de l'écrit les personnes avec lesquelles j'ai pu m'entretenir dans le cadre de mon terrain, et que j'ai anonymisé ou dénommé par leur prénom ou par le nom d'usage qu'elles ont souhaité adopter dans le cadre de cette enquête.

Introduction

L'exploitation des énergies fossiles, allant de pair avec la mécanisation, permet aux pays industrialisés de pourvoir à leurs besoins alimentaires avec une aisance inédite : si avant la révolution industrielle plus de 60% de la population française vivait de l'agriculture, aujourd'hui seulement 1% travaille dans ce domaine (Les Greniers d'Abondance 2020 : 4). Cette abondance repose, cependant, sur une organisation complexe et énergivore – le système agroalimentaire industriel – qui ignore délibérément les limites physiques, géologiques et biologiques du Système Terre mis à l'épreuve par l'action anthropique. Bertrand Valiorgue, professeur de stratégie et gouvernance des entreprises et spécialiste de l'Anthropocène³, offre dans son ouvrage *Refonder l'agriculture à l'heure de l'Anthropocène* (Le Bord de L'eau, 2020) un cadre d'analyse prégnant pour comprendre les défaillances et les vulnérabilités du modèle agricole⁴ dominant, ainsi que les défis auxquels l'agriculture fait face aujourd'hui.

Pour comprendre la situation, d'après Valiorgue, il faut remonter à l'après-deuxième guerre mondiale, quand une série de réformes politiques structurelles ont donné naissance, dans les pays occidentaux, au système alimentaire industrialisé que nous connaissons. En France, les choix politiques impulsés par la Politique Agricole Commune (Valiorgue 2020 : 28) ont entraîné le secteur agricole dans une dynamique de rationalisation continue qui a permis au pays de sortir d'une

économie de subsistance, en creusant la fracture métabolique de façon inédite. La réduction du coût de l'alimentation et l'augmentation de la population urbaine étaient, de fait, indispensables au transfert de la main-d'œuvre et des capitaux dans l'industrie et les services (Bernstein, 2019), et finalement à la croissance économique du pays (Valiorgue 2020 : 25).

Si ce que l'on appelle la «révolution verte» a permis un doublement de l'offre alimentaire mondiale extrêmement rapide pendant les «Trente Glorieuses», ses conséquences vont bien au-delà de l'aspect purement productif. L'impact dévastateur de l'agriculture industrielle sur ce qu'on appelle improprement «le climat» relève depuis des décennies du consensus scientifique. Loin de se réduire à une simple question de hausse des températures, ces bouleversements modifient de façon irréversible l'intégralité des composantes du Système-Terre – lithosphère, hydrosphère, atmosphère et biosphère – en les rendant de moins en moins aptes à accueillir la vie (Valiorgue 2020 : 38). L'activité agricole subit, à son tour, les dérèglements qu'elle contribue à créer : les rendements chutent de façon inexorable, ce qui rend toujours plus nécessaire une agriculture hyper-productive. Il s'agit d'un cercle vicieux. Dans cette dynamique de changements dont les humains ne connaissent ni l'ampleur, ni le rythme, ni le terme, l'activité agricole redevient, selon l'auteur, fondamentalement incertaine⁵. Nous verrons que cela entraîne de graves conséquences sur les travailleur·ses du secteur agricole.

En termes économiques, effectivement, on constate depuis la « révolution verte» une dynamique de concentration du secteur agricole et agroalimentaire qui mène à la structuration de marchés oligopolistiques : les accès aux semences, aux produits phytosanitaires, au matériel agricole ainsi qu'aux débouchés industriels et commerciaux sont assurés par un nombre réduit de très grandes entreprises privatisant des ressources auparavant collectives. Si ce phénomène d'«*enclosure*»⁶ a commencé en Europe au XIX^e siècle avec la privatisation des communs

3. «Composée des racines grecques *anthropos* et *kainos*, signifiant respectivement 'homme' et 'nouveau', le concept d'anthropocène repose sur une hypothèse forte : l'entrée dans une nouvelle époque géologique caractérisée par l'empreinte généralisée et irréversible des êtres humains et de leurs activités sur la terre. [...] Postulant l'intrication, à l'échelle globale, entre les processus physiques, chimiques et biologiques du système-Terre d'une part et les activités humaines d'autre part, l'idée constitue un point de convergence entre sciences naturelles et sciences sociales, ainsi qu'un catalyseur de l'émergence des humanités environnementales».

Le concept d'anthropocène reste vivement débattu et contesté, de par le fait qu'il englobe «des conceptions fort différentes sur la nature de la crise environnementale contemporaine, son histoire, ses causes, et par conséquent les solutions à y apporter. [...] Certains ont même récusé le terme et la conception d'une humanité indifférenciée qui le sous-tend. Ils proposent des néologismes alternatifs, tels qu'occidentolocène, capitalocène, thermocène ou encore technocène, soulignant respectivement le rôle des pays occidentaux, du capitalisme, des ressources fossiles et de la technique dans la sortie de l'Holocène».

(COLLECTIF, *Dictionnaire critique de l'anthropocène*, Paris, CNRS Éditions, 2020, pp. 57-61).

4. «Par modèle agricole, nous entendons un système d'organisation de la production avec sa main d'œuvre et son capital technique, mais aussi son encadrement financier et commercial. Le modèle agricole induit dans une certaine mesure le type de société rurale et le type d'espace rural dans lequel il s'inscrit. Il exprime un choix de société effectué à un moment décisif par les forces politiques en présence» (Sivignon 1992).

5. Les menaces qui pèsent sur l'agriculture et les systèmes alimentaires sont expliquées de façon plus exhaustive dans *Vers la résilience alimentaire : faire face aux menaces globales à l'échelle des territoires* (Les Greniers d'Abondance, 2020), ainsi que dans *Refonder l'agriculture à l'heure de l'Anthropocène*, de page 38 à 50.

6. L'«enclosure» est un phénomène sociopolitique de privatisation et de concentration qui mène à l'accaparement de ressources collectivement détenues par un nombre réduit d'acteurs qui parviennent légalement à obtenir un droit de propriété individuel et exclusif. Ces derniers sont ainsi en mesure d'orienter les marchés et fabriquer de la dépendance (Valiorgue 2020 : chapitre 3).

fonciers, il s'étend désormais aux ressources génétiques, aux connaissances, aux technologies et à d'autres ressources vitales.

Comme le schéma ci-contre tente de l'exprimer, dans le cadre de l'agriculture conventionnelle et mondialisée, les grandes entreprises agro-industrielles qui sont en amont et en aval des exploitations «dominent aujourd'hui les marchés, définissent les règles du jeu concurrentiel et imposent une trajectoire agronomique particulière aux dirigeants agricoles» (Valiorgue 2020 : 96). Cela est rendu possible par la «défaillance» du marché agroalimentaire qui, contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, est loin d'être ouvert et concurrentiel. Comme l'explique Valiorgue, «un marché est dit ouvert et concurrentiel lorsqu'il existe, pour un même bien donné, un ensemble suffisamment important d'offres et d'acheteurs provoquant un 'isolement stratégique'. Dans cette situation, aucun acteur du marché n'est en mesure d'imposer des volumes, des prix, ou encore des normes de production aux autres acteurs. Il faut également qu'il n'existe aucune barrière à l'entrée afin que de nouveaux opérateurs puissent facilement entrer dans le marché pour remettre en cause des positions trop dominantes [...]. Force est de constater que ces deux conditions sont aujourd'hui largement absentes de la plupart des marchés agricoles». La «main invisible» ayant échoué son rôle d'équilibre économique, au sein de ces marchés défaillants la dépendance entre les grandes entreprises (fournisseurs, industriels, distributeurs) et les exploitant-es est asymétrique, en défaveur de ces dernier-es.

Leur pouvoir de marché permet ainsi à ces acteurs d'imposer des investissements spécifiques aux exploitant-es en orientant leurs pratiques agricoles. La rentabilité de ces investissements ne s'exprime qu'au bout d'un nombre relativement élevé d'années d'endettement. En outre, tels investissements n'ont de la valeur que dans le cadre de relations économiques avec des partenaires commerciaux précis, qui assurent l'écoulement des productions. Ainsi, du point de vue des agriculteur-ices, «les décisions présentes et futures sont contraintes et déterminées par les choix et les décisions du passé, qu'on ne peut que difficilement remettre en question à cause d'investissements et endettements importants» (Valiorgue 2020 : 105).

Appelée «dépendance de sentier», cette impossibilité de changement de trajectoire verrouille d'un point de vue matériel, réglementaire et cognitif les systèmes techniques de production. Pris-es en étau entre les aléas des nouvelles conditions pédoclimatiques et la difficulté à générer un revenu décent, les agriculteur-ices ont de moins en moins de prise sur l'essence même de leur métier, et leurs conditions de travail se dégradent. En considérant, de plus, l'isolement social et l'endettement qu'ils subissent, les exploitant-es agricoles présentent la

mortalité par suicide la plus élevée de toutes les catégories sociales, à la hauteur d'un suicide tous les deux jours⁷. Émerge ainsi un des paradoxes des systèmes alimentaires occidentaux, à savoir la destruction progressive de la profession agricole : «nous sommes en train de fabriquer un monde sans agriculteurs dans lequel une poignée d'opérateurs industriels standardisent l'agriculture et homogénéisent nos régimes alimentaires à l'échelle de la planète»⁸ (Valiorgue 2020 : 15).

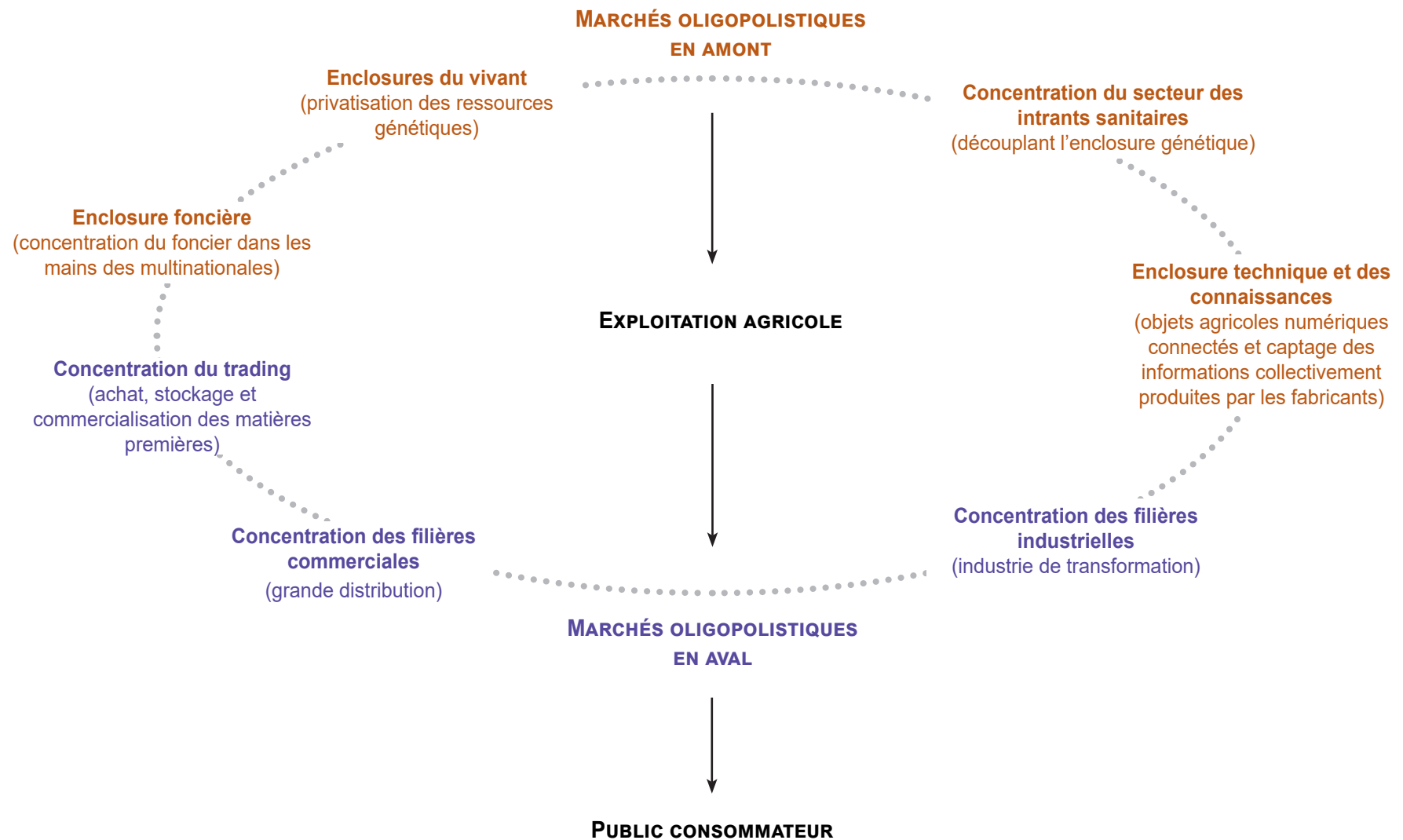
Globalement, l'analyse de Valiorgue aboutit au constat – partagé par un nombre considérable d'expert-es – que l'activité agricole ainsi que l'ensemble du système alimentaire qui en dépendent arrivent aujourd'hui à une impasse : leur rigidification dans les processus expliqués plus haut mène non seulement à la disparition des agriculteur-ices, mais aussi à l'anéantissement des conditions matérielles qui ont rendu l'agriculture possible sur Terre (Valiorgue 2020 : 18). Le schéma productif que nous venons de décrire, dicté par des puissantes structures privées, fragilise gravement nos systèmes alimentaires et mène les sociétés occidentales à une inquiétante perte de souveraineté alimentaire (Valiorgue 2020 : 7).

Nous avons patiemment construit à travers des subventions et des réformes institutionnelles de grande ampleur, des systèmes économiques basés sur un modèle agricole qui fabrique l'Anthropocène. [...] Ni la nature humaine, ni la technologie ne sont les premières responsables. Ce sont les schémas institutionnels et les faisceaux d'incitation que nous avons construits qui empêchent des projections à long terme et autorisent des choix technologiques hasardeux. [...] Les origines de l'Anthropocène ne sont pas à rechercher dans la nature humaine mais bien dans des croyances et des schémas institutionnels qui ont généré la révolution agricole et ses accélérations.

(Valiorgue 2020 : 200-201)

7. KHIREDDINE-MEDOUNI I., BREUILLARD É., BOSSARD C., «Surveillance de la mortalité par suicide des agriculteurs exploitants. Situation 2010-2011 et évolution 2007-2011», Saint-Maurice, Santé publique France, 2016 (en ligne : <http://www.santepubliquefrance.fr>).

8. Les systèmes agroalimentaires contemporains présentent également d'autres profondes contradictions : malgré leur performance incontestable en termes de productivité, la faim et la malnutrition continuent à toucher une partie considérable de l'humanité, le taux de maladies chroniques liées au dérèglement des régimes alimentaires continue à augmenter au sein des populations plus riches, et l'empreinte environnementale de l'alimentation atteint le 20% des émissions mondiales de gaz à effet de serre (Valiorgue 2020 : 33-35).



Dynamique d'«enclosure» et défaillance de marché : les exploitations agricoles sont enfermées dans des marchés de nature oligopolistique.

Face à ces constats écrasants, sont de plus en plus nombreux·ses ceux et celles qui ressentent l'urgence de repenser en profondeur le fonctionnement de nos systèmes alimentaires et les pratiques agricoles associées. Nous constatons l'émergence d'une multitude de postures et de modes d'action, dans la sphère scientifique comme dans le monde civil : dans le paragraphe qui suit, nous tâchons de simplifier et énumérer certaines de ces orientations afin d'en esquisser une vision globale – bien que non exhaustive.

- Une première posture, soutenue par certain·es expert·es comme Valiorgue, prône une lecture institutionnelle des enjeux agricoles et alimentaires. Du moment où, selon lui, les changements nécessaires à sortir de l'impasse ne sont pas à la portée des exploitant·es et sont contradictoires aux intérêts des opérateurs industriels, il paraît évident que l'émergence d'une agriculture «régénératrice» (Valiorgue 2020 : 67-75) ne peut pas venir des marchés agricoles. Valiorgue affirme ainsi la nécessité d'une action politique de grande envergure susceptible de restructurer profondément le fonctionnement du système alimentaire, notamment par une refondation de la Politique Agricole Commune européenne (PAC) : «les couts du changement (économiques, réglementaires et identitaires) doivent être pris en charge par la société si l'on veut faire bifurquer les pratiques agricoles» (Valiorgue 2020 : 110). Loin d'une idéalisation des «alternatives agricoles par le bas», d'autres acteur·ices tâchent de penser les institutions d'une socialisation de l'agriculture et de l'alimentation. Nous pouvons mentionner, ici, les propositions d'instituer une Sécurité Sociale de l'Alimentation⁹ (SSA) ainsi que des Offices Fonciers¹⁰, initiatives visant à changer les schémas institutionnels pour soustraire l'organisation du système alimentaire ainsi que la gestion du foncier du monopole des acteurs privés (Les Greniers d'Abondance 2022 : 76-91).
- La deuxième posture est celle des partisan·es d'un retour au rural et de l'agroécologie. Iels appellent à la responsabilité individuelle des

9. Le collectif Sécurité Sociale de l'Alimentation œuvre pour l'intégration de l'alimentation dans le régime général de la Sécurité Sociale. Sur le modèle du système de santé, une carte Vitale de l'alimentation permettrait à chacun de se fournir en produits conventionnés pour un montant de 150 euros par mois. L'initiative repose sur trois piliers : l'universalité, le conventionnement organisé démocratiquement et le financement basé sur la cotisation sociale. Pour plus de renseignements sur la SSA, voir le site : <https://securite-sociale-alimentation.org/>.

10. Pour plus de renseignements sur les Offices Fonciers, voir LES GRENIERS D'ABONDANCE, *Qui veille au grain ? Sécurité alimentaire : un affaire d'Etat*, Gap, Yves Michel, 2022, pp. 83- 87.

consommateur·ices et essayent de développer des «alternatives agricoles» en cohérence avec leurs valeurs. Selon l'Atelier Paysan, les «niches» du marché qui en sont le résultat sont souvent réservées à une classe aisée et complètent l'offre alimentaire du modèle agroindustriel en contribuant, paradoxalement, à sa persistance (Atelier Paysan 2021 : 153-183). On retrouve ici, notamment, les coopératives d'agriculture biologique et les AMAP. Mais au-delà des projets paysans marchands, nous pouvons identifier aussi dans de cette catégorie la posture de ceux et celles qui tentent de s'extraire du «système» en développant des moyens de subsistance le plus autonomes possibles au sein de petites communautés rurales, en se mettant ainsi en retrait par rapport aux enjeux sociétaux. Dans les deux cas, ces types d'initiatives paysannes sont, selon certain·es, dépolitisantes car ne remettent aucunement en cause les structures économiques capitalistes.

- Une troisième posture, en rupture franche avec le modèle agricole dominant ainsi qu'avec les logiques capitalistiques, est incarnée par les personnes et mouvements qui constatent l'inconséquence des institutions politiques dans la prise en charge des enjeux agricoles et alimentaires qui se posent aujourd'hui. Une partie de ces personnes milite dans un cadre légal pour la défense des terres menacées par des vastes projets d'aménagement dits «écocides»¹¹. Une autre partie n'exclue pas la possibilité d'assumer, lorsque les moyens d'actions légaux échouent, des modalités de confrontation plus frontales¹². Selon les différentes configurations des luttes, ces militant·es peuvent mener des actions ponctuelles de désarmement (comme les actions portées par le mouvement des Soulèvements de la Terre), ou bien s'installer illégalement et collectivement sur les sites menacés, pour les occuper physiquement. Telle stratégie permet aux militant·es d'y mettre en place des nouvelles formes d'organisation collective afin d'assurer leur subsistance

11. Appelés plus précisément, dans le jargon militant, les «GPII» (grands projets inutiles imposés), ces projets génèrent de plus en plus de résistance, au point que la revue *Reporterre* a entrepris un recensement de ces zones de conflit sur le territoire français : voir «La carte des luttes contre les grands projets inutiles», *Reporterre*, 17 juin 2020, mis à jour le 26 mai 2023 (en ligne : <https://reporterre.net/La-carte-des-luttes-contre-les-grands-projets-inutiles>).

12. Comme l'expliquent les zadistes membres du Collectif Comm'Un, «de plus en plus de personnes, de tous âges et horizons différents, sont prêtes à participer à des actes collectifs illégaux qu'elles considèrent légitimes, ravivant la question de la prévalence de la légalité sur la légitimité. La désobéissance civile, théorisée par Henry David Thoreau, aura marqué le XXème siècle et s'impose pour beaucoup comme a seule solution face à certaines urgences écologiques ou politiques» (Comm'Un 2019, 107-108).

et «générer les conditions matérielles de leurs luttes autonomes»¹³. À partir des années 2010 cette forme de lutte, qui prend souvent le nom de «zad» (zone à défendre) s'est diffusée progressivement en France : la zad du Testet dans le Tarn et la zad de Notre-Dame-des-Landes en Loire-Atlantique sont considérées «des hauts lieux de la contestation contemporaine», et sont devenues, de par certains événements tragiques qui ont marqué leur histoire, des importants symboles de la répression et de la violence policière¹⁴.

Il est important de préciser que ces trois positionnements, esquissés grossièrement, ne sont pas incompatibles et coexistent souvent au sein d'un même individu ou d'un même groupe partageant un projet commun.

Ce travail de recherche se focalise sur la troisième posture, que nous qualifierons «de résistance» pour différentes raisons. D'abord, parce que les personnes qui l'incarnent revendiquent la nécessité de créer un réel rapport de force pour s'opposer à l'agriculture industrielle ainsi qu'à l'artificialisation de terres cultivables. Ensuite, parce qu'elles s'inscrivent, souvent, dans une dynamique collective d'installation paysanne qui s'oppose, en elle-même, au processus de concentration des exploitations caractéristique de l'agro-industrie, en générant des espaces où il est possible, tout simplement, d'expérimenter autre chose.

De manière générale, ce qui nous intéresse dans les milieux de la résistance est d'analyser comment se pose de façon collective l'enjeu de la subsistance alimentaire, et par quels moyens les activités agricoles qui s'y développent s'émancipent – quand c'est le cas – du cadre productif imposé par le système agroindustriel et ses multiples enclosures.

Dans le cadre de mon enquête de terrain j'ai étudié, plus précisément, la zad de Notre-Dame-des-Landes, communauté en lutte dont l'histoire est esquissée dans le premier chapitre.

Sur place, j'ai d'abord tâché de dresser un «état des lieux» des modes d'organisation de la production et du partage alimentaire : sont analysés, notamment, les différentes productions, les groupements de paysan·nes qui s'y investissent et les modes de distribution des denrées produites. Ce travail, faisant

l'objet de la première partie du mémoire, a été complexe mais nécessaire car aucun recensement n'avait encore été fait sur la situation récente.

La deuxième partie de cet écrit est de nature plutôt argumentative, et ouvre la réflexion à des enjeux plus théoriques : à partir des observations de terrain sur les questions foncières, technologiques, épistémiques, économiques et normatives, elle questionne les moyens que les expériences agricoles issues de la zad mettent en place pour se désolidariser du modèle productif dominant.

La dernière partie, en guise de conclusion, revient sur le concept d'autonomie, et notamment sur la notion d'«autonomie collective» pour révéler un réseau d'interdépendances entre territoires en lutte, fondamental dans le chemin d'émancipation étudié.

Je partagerai enfin, dans un court épilogue, certaines réflexions méthodologiques issues de mon expérience de terrain et j'esquisserai les axes de réflexion susceptibles d'orienter, dans la suite, une potentielle recherche de doctorat.

13. COLLECTIF, *Plurivers. Un dictionnaire critique du post-développement*, Marseille, Wildproject, 2022, p. 176.

14. COLLECTIF, *Dictionnaire critique de l'anthropocène*, op. cit., p. 832.

PREMIÈRE PARTIE

Un portrait des systèmes agroalimentaires de la zad



Jeudi 3 Novembre 2022. Troupeau de Cécile au pâturage au Liminbout.

1.1. Brève chronique du bocage de Notre-Dame-des-Landes

L'histoire de la Zone à Défendre (zad) de Notre-Dame-des-Landes est complexe et dépasse la seule chronique de la lutte contre un projet d'aéroport. Je n'en reporterai ici qu'un maigre résumé afin de donner aux lecteur·ices les éléments de compréhension nécessaires à suivre mon travail de recherche. J'encourage cependant ceux et celles qui désirent saisir la richesse et les subtilités de cette histoire à lire les ouvrages *Habiter en lutte* du collectif Comm'Un ainsi que *Le commun de l'autonomie* de Margot Verdier. C'est à l'intérieur de ces livres ainsi que des entretiens et échanges informels avec les habitant·es que j'ai puisé la matière de ce premier chapitre.

Première moitié du 20^{ème} siècle. Nous sommes dans le massif armoricain, à une vingtaine de kilomètres au nord de Nantes, sur la commune de Notre-Dame-des-Landes. Ce territoire légèrement vallonné est constitué de bosquets, champs et prairies fauchées et pâturées, séparés par des haies anciennes. Plantées sur des talus et bordées de fossés, ces dernières définissent la trame paysagère géométrique typique du bocage breton. Le sol argileux retient l'eau dans les mares et petit ruisseaux qui abondent dans cette vaste zone humide, échappée aux travaux de drainage et assèchement. Loin d'être un paysage «naturel», ce bocage a commencé à se constituer à l'époque médiévale et s'est largement étoffé au cours du 19^{ème} siècle, au lendemain de la Révolution Française, avec la redistribution des terres, le développement de l'élevage et la privatisation des communaux¹⁵. Dans la dynamique d'embocagement, les limites des parcelles sont matérialisées par les haies, ce qui crée une structure paysagère offrant de nombreux avantages par rapport aux landes qui la précédaient. Les prairies closes accueillent le bétail.

15. Dans les communautés rurales du Moyen Age, les «communaux» représentaient cette partie du territoire d'un village qui, n'étant pas l'objet d'actes de propriété privée, était de ce fait réputée commune à toutes les habitant·es. Il s'agissait en général de chemins, des fossés et des haies qui les bordent, de bois et de landes. Ordinairement, des communaux servaient au pâturage du bétail des villageois, à la fourniture de petit bois de chauffage et à la cueillette, jouant ainsi un rôle non négligeable dans la subsistance des paysan·nes. Entre le 18^{ème} et le 19^{ème} siècle le mouvement des *enclosures*, né en Angleterre trois siècles plus tôt, gagne peu à peu le reste de l'Europe : la royauté et le parlement de Bretagne, estimant que la gestion collective des terres empêche la modernisation de l'agriculture, autorisent les seigneurs à s'approprier des communaux et à enclore ainsi les champs ouverts et les pâturages communs. Ce processus de privatisation des terres enracine une nouvelle forme de domination fondée sur les relations d'appropriation capitalistes : les seigneurs contrôlent l'accès aux terres des paysan·nes qui doivent désormais payer une rente pour les cultiver ou vendre leur force de travail à celles et ceux qui peuvent l'acheter (Verdier 2021 : 25-26).

Les champs, protégés des vents, permettent la culture du sarrasin et du foin. Au cœur des lourds étés, l'ombrage en périphérie des parcelles assure une certaine fraîcheur. Le bois produit des haies sert au chauffage et à la construction des habitations paysannes, dispersées sur le territoire ou parfois regroupées en petits hameaux isolés. Les familles qui les habitent élèvent de petits cheptels de vaches laitières, de poules et de cochons, et cultivent des potagers vivriers et quelques légumes d'hiver dans les pâturages d'été (Verdier 2021 : 27-30).

Après la Seconde Guerre mondiale, les politiques nationales de remembrement parcellaire s'imposent en Bretagne pour soutenir la mécanisation des pratiques agricoles nécessaire à l'essor démographique et à l'intégration de la région dans l'économie de marché. Il faut remarquer qu'en France, au fil des Trente Glorieuses, le gouvernement œuvre, en poursuivant la rhétorique du développement et de la modernisation, un processus d'agrandissement des exploitations agricoles qui comporte l'arrachage de près d'un million de kilomètres de haies bocagères (Comm'Un 2019 : 29). Si la presque-totalité du bocage breton est définitivement détruite à cette période, sur la commune de Notre-Dame-des-Landes et trois autres communes limitrophes (Grandchamp des Fontaines, Treillières et Vigneux de Bretagne) une situation administrative singulière suspend la dynamique de remembrement entamée depuis peu : sur la fin des années 1960, en effet, une surface d'environ 1200 hectares de forêt et bocage y est délimitée par la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (DATAR) pour accueillir le futur «aéroport du Grand Ouest» et soutenir le développement économique, industriel et touristique de la région, dans le nouveau paradigme de compétitivité territoriale (Barbe 2016 : 113). Cette vaste portion de territoire, qui atteindra à termes les 1650 hectares sur les plans du projet final, acquiert en 1974 le statut de «Zone d'Aménagement Différé» (ZAD), donnant au Conseil Général (renommé ensuite Conseil départemental) de Loire Atlantique un droit de préemption sur le foncier qui la compose. Le but est que, parcelle après parcelle, le département en devienne propriétaire pour permettre la construction de l'aéroport. L'élan de croissance économique des Trente Glorieuses s'épuisant au début des années 1970, le projet – qui avait déjà commencé à soulever une certaine opposition parmi les agriculteur·ices et habitant·es des communes concernées – est relégué au second plan des priorités gouvernementales, et semble abandonné. Mais le Conseil départemental continue à saisir toute occasion d'achat, et acquiert progressivement une bonne partie des terres dans le périmètre du projet, tout en décourageant les dynamiques d'installation ou de reprise agricole sur la zone.

C'est en 2000 que le gouvernement Jospin réactive le projet, ce qui pousse

l'opposition locale à se structurer davantage. À cette époque, une grande partie des adversaires du projet défendent ces terres arables comme un bien commun en mettant en avant leur rôle nourricier et entendent les préserver comme ressources assurant la sécurité alimentaire des générations futures (Comm'Un 2019 : 23). Pour d'autres, il s'agit surtout de protéger de la bétonisation le patrimoine naturel que ce bocage humide breton – l'un des derniers encore préservé – représente.

Les nombreuses études des «Naturalistes en lutte» démontreront en effet l'importance écologique, faunistique, et floristique des terres de la ZAD, qui constituent l'habitat de plus de 2000 espèces animales et végétales, dont 146 protégées (Verdier 2021 : 8). Située à la croisée sommitale de trois bassins versants, la zone est un «carrefour biologique non compensable» car elle assure des fonctions de corridor écologique permettant le brassage génétique nécessaire pour contrer les dynamiques d'extinction de la biodiversité (Barbe 2016 : 117). D'un point de vue écologique, ces terres font aussi partie des rares zones humides non asséchées qui permettent de tempérer les inondations hivernales et les sécheresses estivales.

Les manifestations, les recours juridiques et les grèves de la faim portés par les paysan·nes impacté·es et par les associations sont pourtant vains, et le projet fait l'objet, en 2008, d'une déclaration d'utilité publique (DUP) qui autorise Vinci – entreprise ayant obtenu la concession pour la réalisation et l'exploitation du futur aéroport – à exproprier les propriétaires qui restent. La plupart de ces dernier·es acceptent l'expropriation à l'amiable et quittent les terres. D'autres, comme les éleveur·euses Marcel et Sylvie, installé·es depuis peu, refusent de partir. Beaucoup moins nombreux·ses, iels peuvent pourtant compter sur le soutien d'une coalition hétérogène composée de citoyen·nes concerné·es, habitant·es historiques, écologistes plus ou moins radicaux·ales, naturalistes, élu·es et autres sympathisant·es déterminé·es à repousser le projet d'aménagement et le système capitaliste qu'il symbolise à leurs yeux. Des oppositions physiques et des actions de sabotage commencent à empêcher les tentatives de chantiers et forages d'étude sur la zone. Face aux bulldozers de Vinci, le collectif des «Habitant·es qui résistent» imagine de nouveaux moyens de résistance et lance un appel à toutes les sympathisant·es du mouvement d'opposition pour venir occuper les fermes et les terrains rachetés par le Conseil départemental. Cet appel se différencie des modes d'action envisagés par les associations citoyennes et marque un tournant dans l'histoire du mouvement «en inscrivant la lutte contre l'aéroport dans la perspective plus large d'une opposition au système d'exploitation imposé par le capitalisme et l'État» (Verdier 2021 : 116).

Avec l'affluence des occupant·es, commencée en 2007 et devenue massive en 2012, la Zone d'Aménagement Différée (ZAD) est rebaptisée par le mouvement «zone à défendre» (zad) : ici, dans l'illégalité, les squatteur·ses¹⁶ retapent des fermes, construisent des cabanes, aménagent des petits jardins maraîchers et continuent à empêcher toute intrusion de personnes ou engins que Vinci envoie pour mener les travaux préliminaires du projet. L'entreprise se retourne alors vers l'État, qui confie au préfet de Loire-Atlantique la responsabilité d'évacuer les «zadistes»¹⁷ de la zone.

La plus vaste offensive policière et militaire jamais menée en France (Graton 2019 : 7), dite «opération César», se déploie en octobre 2012 sur la zad : plus de deux-mille hommes et de nombreux engins blindés affrontent les occupant·es et détruisent les cabanes, démolissent ou murent les fermes, dévastent la forêt et les champs cultivés, et blessent de nombreux·ses habitant·es. Mais les résistant·es, regroupant à la fois les occupant·es et les personnes venues les soutenir, mènent une «guérilla bocagère» tenace et l'opération se révèle un échec : la manifestation de réoccupation du 17 novembre 2012 rassemble plus de 40 000 personnes et est suivie, quelques jours après, par le recul des gendarmes de la forêt de Rohanne, qui marque l'improbable victoire du «mouvement d'occupation». L'événement fait écho en France et au-delà, et la zad de Notre-Dame-des-Landes devient un des symboles de résistance anticapitaliste et de sabotage des grands projets d'aménagement imposés aux territoires ruraux¹⁸.

Dans les années d'occupation militaire qui suivent de nouveaux et nouvelles arrivant·es continuent d'affluer dans le bocage et le nombre total d'habitant·es dépasse les deux-cent-cinquante en 2015. Le mouvement – refusant toute récupération politique (Comm'Un 2019, 107) – développe des dispositifs de défense face au contrôle permanent de la part des forces de l'ordre de certains points stratégiques de la zone, tout en continuant à porter le débat dans la métropole par des multiples moyens d'action. Les années contemporaines à l'occupation de la zad ont été caractérisées, à Nantes, par un mouvement de contestation intense frôlant parfois l'émeute, comme lors de la manifestation anti-aéroport du 22 février 2014 qui rassemble environ 50 000 personnes et 500 tracteurs dans le cœur

16. Squatter signifie s'appropriier d'un espace, d'un bâtiment ou de terres dont le propriétaire, dans le but de spéculer ou par négligence, ne se sert pas (Comm'Un 2019 : 69).

17. Le terme «zadiste» se diffuse à partir de 2012 pour indiquer les occupant·es de la zad. Cette appellation étant parfois jugée réductrice et stigmatisante par ceux et celles qu'elle désigne, nous privilégierons ici les termes «occupant·es», «habitant·es de la zad» ou encore «gens de la zad».

18. Nous avons déjà parlé du concept de «GPII» (grand projet inutile imposé) dans l'introduction.

de la ville (Comm'Un 2019, 151). Parallèlement à la tactique «offensive», les militant·es tâchent de construire l'autonomie matérielle du territoire occupé par un foisonnement d'activités agricoles, artisanales et culturelles en lien avec d'autres luttes amies. Nous assistons, depuis le début de l'occupation et plus intensément depuis 2013, au déploiement de celle que certain·es habitant·es définissent comme une «paysannerie collective hors-norme»¹⁹, répondant à des objectifs multiples : cultiver la terre est conçu à la fois comme une stratégie d'occupation des terres que comme un enjeu de subsistance (Labat et Vigne 2018 : 158).

Dans la lutte comme dans la recherche d'autonomie alimentaire les occupant·es, souvent issu·es de milieux urbains, se retrouvent à côtoyer le milieu paysan en faisant de la zad ce que Marcel qualifie une «zone de frottement» entre groupes d'opposant·es très variés [230203_DI_Sylvie et Marcel]. E., que je présenterai plus tard, raconte que certain·es paysan·nes historiques ont largement partagé leurs savoirs, semences et outils avec les occupant·es tout en restant bienveillant·es face aux approches parfois «très expérimentales» de ces dernier·es [221106_EN_E.]. L'implication dans le mouvement n'est pourtant pas partagée par toutes les ancien·nes agriculteur·ices : Marcel raconte que sur une cinquantaine d'exploitations concernées iels n'étaient que quatre ou cinq à vouloir «composer» avec le mouvement d'occupation et prendre part à la vie collectif de la zad²⁰ [221105_DI_Sylvie et Marcel].

La notion de «composition» revient souvent dans les échanges avec les habitant·es de la zad, et semble être centrale aussi dans les ouvrages et les nombreuses brochures traitant de l'histoire de la lutte. Le terme désigne la coexistence, au sein du mouvement d'opposition, de différents groupes (associations citoyennes et paysannes, habitant·es et agriculteur·ices historiques de la zone, naturalistes en luttes, occupant·es issu·es d'horizons disparates, comités de soutien de toute la France, etc.) et leur coopération dans une recherche de «dépassement des

identités politiques figées et des antagonismes systématiques et binaires qui définissent ce que devraient être, entre autres, les radicaux ou les citoyens, les formes d'actions offensives ou pacifiées²¹». L'efficacité de la lutte durant les dix ans d'occupation tient ainsi, d'après les sources analysées, au déploiement de stratégies complémentaires alliant travail d'information, contre-expertises, recours légaux et résistance physique directe²², dont l'hétérogénéité déstabilise visiblement les forces répressives étatiques.

Le 17 janvier 2018 le premier ministre Edouard Philippe annonce l'abandon définitif du projet d'aéroport du Grand Ouest et donne l'ordre d'évacuer la «zone de non-droit» sous menace d'expulsions après la trêve hivernale. Pour beaucoup cette date marque la fin victorieuse d'une lutte qui s'est étalée sur près de quarante ans. Pour d'autres, le renoncement de la part de l'État à construire l'aéroport n'épuise pas toutes les raisons de se battre et marque, au contraire, le début de la «véritable» lutte : celle pour la préservation des modes de vie alternatifs créés pendant les dix ans d'occupation ainsi que pour la défense des terres contre les rêves de concentration foncière de la FNSEA²³. Le témoignage de Hoël – cohabitant du collectif des Fosses Noires où j'ai été accueillie – exprime de façon prégnante l'une des multiples façons de percevoir cette victoire.

«Tu vois, lutter contre l'aéroport, en un sens, c'était facile. On a eu beaucoup de soutien et on a toujours agit comme si ça allait être une évidence : on devait gagner. Quand l'aéroport a été abandonné officiellement, pour la plupart des gens qui vivaient sur la zad, pour les composantes paysannes de la lutte anti-aéroport et pour les gens des associations citoyennes, le vrai boulot, la vraie lutte, elle commençait à ce moment-là, quoi. Cette deuxième lutte c'est la lutte pour l'accès aux terres, la lutte pour la paysannerie, la lutte contre la bouffe de merde, la lutte contre le fait qu'on va crever la dalle si on continue à détruire des terres agricoles comme ça, la lutte pour montrer que d'autres pratiques agricoles existent et qu'elles fonctionnent».

[221102_EE_Hoël_2]

19. «Considérations sur la victoire (et ses conséquences) depuis la zad de Notre-Dame-des-Landes», 2019, p.17 (en ligne : <https://zad.nadir.org/IMG/pdf/considerations-ecran.pdf>).

20. L'éleveur précise que le facteur clivant n'était pas d'être contre le projet d'aéroport (la presque totalité des agriculteur·ices, en effet, l'étaient), mais plutôt de sympathiser avec les «zadistes» et d'assumer une posture d'opposition ferme face aux autorités [230203_DI_Sylvie et Marcel]. Pour lui et sa compagne Sylvie, le choix de s'engager en faveur de la zad a été facilité en partie par le fait que, n'étant pas natifs de la région, leur prise de position était plus libre que celle des paysan·nes historiques. Marcel explique en fait que pour ces dernier·es les «valeurs d'ancrage générationnel», les intérêts économiques ainsi que les contraintes sociales à ne pas rentrer en conflit avec telle ou telle personne étaient décisives. Au contraire, n'ayant pas de liens familiaux sur place, Sylvie et Marcel ont pu agir par rapport aux «valeurs universelles» qui leur tenaient à cœur [221105_DI_Sylvie et Marcel].

21. «Considérations sur la victoire», *op.cit.*, p.12.

22. *Ibid.*, p.10.

23. La Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA) est le syndicat professionnel majoritaire dans la profession agricole en France. Il défend principalement un modèle d'agriculture intensive basée sur des grandes exploitations mécanisées.

Avec l'abandon du projet, l'État se retrouve propriétaire de toutes les terres auparavant en concession à Vinci. Mais l'avenir de ce territoire n'étant plus un enjeu national, les terrains sont rétrocédés au Conseil départemental et, en petite partie, aux ancien·es propriétaires souhaitant récupérer leurs biens. Le gouvernement espère que ce coûteux abandon lui assure, au moins, le désistement d'une large partie des forces vives de la lutte, pour enfin pouvoir réprimer l'insoumission et reprendre le contrôle sur la zone²⁴. Du côté des occupant·es, la tentative d'anticiper le morcellement politique du mouvement face à l'éventualité de la victoire avait abouti, en 2014, à l'élaboration de «six points pour l'avenir de la zad», visant à poser les bases pour le maintien à long terme de l'expérience collective née dans le bocage²⁵. Mais telle perspective se voit mise à l'épreuve par les dissensions internes au mouvement qui cesse, avec l'abandon du projet d'aéroport, d'être une entité unitaire, en révélant des profondes divergences dans la conception de ce qui constitue un territoire en lutte. Nous tenterons dans les prochains paragraphes de synthétiser, bien que grossièrement, les enjeux très complexes liés à cette victoire ambivalente, qui sont développés de façon exhaustive dans la brochure anonyme «Considérations sur la victoire (et ses conséquences) depuis la zad de Notre-Dame-des-Landes» (2019) et dans les ouvrages déjà cités en début de chapitre.

Une petite fraction, dont certain·es porteur·ses des associations des opposant·es historiques, abandonne la posture contestataire et refuse de continuer à soutenir le mouvement d'occupation²⁶. D'autres, une fois la confrontation au sujet de l'aéroport gagnée, ressentent que leur présence sur le territoire a perdu sa dimension de lutte et quittent la zone pour «continuer à lutter ailleurs». Plus conséquente numériquement, une autre partie des militant·es est décidée à affronter à nouveau la répression pour maintenir la mise à distance de l'État sur la zone. Cette perspective est perçue comme désespérée de la part d'autres occupant·es, au vu des moyens que les autorités ont déjà commencé à déployer dans les expulsions. Ceux et celles qui partagent cette analyse, en voyant les rapports de force changer, font le choix de négocier stratégiquement avec l'État pour garantir au mieux la possibilité pour toutes de rester sur zone et défendre les revendications issues des «six points» – et notamment la gestion collective des terres sauvées de la bétonisation. Pour elles et eux, la négociation n'exclue pas

la lutte : comme l'expriment certain·es occupant·es, «dans l'optique que la zad continue à se déployer, l'idée que tout devrait être légal ou tout rester illégal sont les deux faces d'une même – et mauvaise – pièce²⁷».

Dans les difficultés de s'entendre et de s'organiser ensemble, les occupant·es subissent au printemps 2018 des violentes opérations policières d'expulsion qui laisseront des blessures physiques et morales qui peinent encore à se refermer²⁸. Une grande partie de la zad, à l'est de la «route des chicanes» (D281), est détruite. L'autre moitié résiste, au point qu'il est évident pour l'État que, si les affrontements se prolongent, le risque qu'il y ait un décès serait certain (Graton 2019 : 13). La préfecture ouvre alors une brèche en proposant une formule simplifiée de conventions d'occupation précaire (COP) que les occupant·es sont invité·es à signer individuellement pour se protéger des expulsions et pérenniser leurs projets, agricoles ou autres, sur la zad. En opposition à cet ultimatum qu'iels perçoivent comme une «tentative d'atomisation» du mouvement, certain·es militant·es déterminé·es à rester créent le «bureau d'autodéfense administrative» (Bada) : un dossier collectif d'une quarantaine de fiches individuelles est déposé à la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer), incluant des projets agricoles, artisanaux et culturels, tous stratégiquement imbriqués afin d'en revendiquer le portage collectif et contourner le retour à l'appropriation privée (Verdier 2021 : 190). Ceux et celles qui refusent le «chantage» (Comm'Un 2019 : 230) exercé par l'État subissent une deuxième vague d'expulsions, événement qui acte la fin des conflits sur le plan militaire et qui marque définitivement la profonde fracture idéologique à l'œuvre dans l'histoire de la zad.

Si en juin 2018 seulement quinze fiches sont validées, un an après, grâce au Bada ayant permis de faire front commun dans la «bataille administrative», près de 300 hectares de terres et la plupart des lieux de vie encore debout sont sécurisés par les COP, qui se transforment progressivement en baux agricoles. À cette surface s'ajoutent les près de 400 hectares de terres défendues par les paysan·es historiques qui ont combattu le projet d'aéroport : cela fait au total plus de 700 hectares conquis par la lutte sur les 1200 hectares de terres agricoles présentes dans l'emprise du projet d'aéroport (voir la carte du foncier à page 50). Les 500

24. «Considérations sur la victoire», *op.cit.*, p.20.

25. *Ibid.*, p.19.

26. Cette minorité sera responsable notamment de la dissolution de l'association des opposant·es historiques, l'ACIPA, qui sera finalement relancé sous le nouveau nom «Poursuivre ensemble» par des membres souhaitant continuer la lutte.

27. «Zad – seconde manche», mars 2018. Texte signé «voix communes», (en ligne: <https://lundi.am/ZAD-seconde-manche>). Cité dans COLLECTIF COMM'UN, *Habiter en lutte. ZAD de Notre Dame des Landes, quarante ans de résistance*, Le passager clandestin, 2019, p. 223.

28. «Sur la zone à défendre de Notre-Dame-des-Landes, nous habitons encore en lutte», janvier 2021. Texte écrit par un membre du collectif d'écriture Comm'Un (en ligne : <https://zad.nadir.org/spip.php?article6811>).

hectares restants, appartenant auparavant aux exploitant·es n'ayant pas pris part à la lutte, sont redistribués progressivement par la Chambre d'agriculture à des agriculteur·ices extérieurs au mouvement (Labat et Vigne 2018 : 156).

Evidemment, le sens politique d'être sur zone a changé depuis 2018 : l'un des enjeux majeurs semble être, maintenant, celui de «se régulariser» – avoir le droit d'être là – sans pourtant «se normaliser» – en rentrant donc dans une logique de rentabilité économique individuelle²⁹. Ainsi, les habitant·es de la zad ayant fait le pari de la sécurisation foncière par les COP considèrent ces signatures comme un compromis à partir duquel continuer à batailler pour obtenir une gestion des terres collective et pérenne, déprise au maximum des logiques marchandes. Un autre objectif important de la «zad post-abandon» est d'empêcher l'agrandissement des exploitations conventionnelles des alentours, en s'inscrivant ainsi dans la lutte contre l'accaparement des terres par l'agriculture industrielle. Les habitant·es citent aussi d'autres enjeux comme : la pérennisation des habitats auto-construits qui s'affranchissent des normes urbanistiques ; l'expérimentation sur le long terme de formes de propriété collective au service des communs ; le déploiement d'espaces culturels et artisanaux affirmant la volonté que dans les campagnes puisse exister autre chose que de l'agriculture ; et encore le maintien de la zad en tant que «base arrière» matérielle et politique capable de renforcer d'autres luttes dans la région et au-delà, s'inscrivant dans des réseaux de résistances d'ampleur internationale (Comm'Un 2019 : 235-236).

Aujourd'hui, dans ce «bocage anachronique paradoxalement sauvé des effets néfastes du remembrement par un projet qui y a bloqué pendant quarante ans toute autre manifestation du Progrès³⁰», perdurent tout un ensemble d'expériences rurales incluant des projets de maraîchage, des cultures de céréales, de l'élevage, des vergers, de la foresterie, mais aussi des ateliers artisanaux, des espaces de création artistique, de formation et de fête ainsi qu'une quarantaine de «lieux de vie». Si de l'extérieur l'«ordre républicain» (Graton 2019 : 14) peut sembler rétabli sur la zone, la réalité du terrain rentre difficilement dans les cases de la légalisation. La quasi-totalité des habitant·es squattent toujours leurs maisons, des projets agricoles hors cadre subsistent, et une partie des occupant·es refusent toujours d'intégrer le processus de régularisation agricole. Aussi, les fonctionnements

coutumiers mis en place dépassent généralement l'étroite réalité administrative en termes d'affectation des terres et font valoir des formes d'organisation souples et tournées vers le «commun»³¹. C'est pour concrétiser et pérenniser cette notion de commun qu'un fond de dotation, «la Terre en commun», a été créé afin d'acquérir, à long terme, les terres et les corps de fermes dans une forme de propriété collective, sans système de parts ou d'actions. Cela n'empêche pas de reconnaître que, simultanément, une certaine logique d'individualisation – ou en tout cas une tendance à s'organiser en cercles plus restreints – s'installe parmi certain·es habitant·es, parfois désabusé·es des dynamiques collectives énergivores, parfois sensibles aux pressions extérieures à «rentrer dans le moule de la société»³². Une partie des habitant·es restent toutefois déterminé·es à défendre des modes de vie et un rapport au monde en rupture avec le capitalisme, incarnés notamment dans les multiples forme d'habitat auto-construit parsemant la zone.

Certain·es habitant·es vivent individuellement ou en petits groupes dans des habitations légères (caravanes, cabanes, yourtes, mobil-homes, etc.) dispersées sur le territoire. Mais pour la plupart iels sont installé·es en «collectifs de vie» au sein desquels une dizaine de cohabitant·es partagent des espaces communs comme la cuisine, le salon, des chambres d'ami, et parfois des dortoirs d'accueil ou des ateliers – espaces ouverts plus largement à l'échelle de la zad. Dans ces cas-là, iels disposent aussi d'espaces plus intimes dans des habitats légers gravitant autour du lieu collectif, qui leur servent notamment de chambres à coucher. Certains collectifs de vie sont structurés autour de bâtiments préexistants «en dur» : c'est le cas notamment du collectif des Fosses Noires, où j'ai logé, ou de la ferme de Bellevue. D'autres lieux de vie se constituent autour de cabanes collectives – souvent en bois ou en terre – comme à la Hulotte ou aux Vraies Rouges. Pour une analyse fine des manières d'habiter et de construire issues du mouvement je conseille l'ouvrage *Notre-Dame-des-Landes ou le métier de vivre*, issu d'un travail d'étudiant·es dirigé par Christophe Laurens.

Parmi les près de deux-cent personnes qui vivent actuellement sur zone se côtoient des origines géographiques et sociales, professions, niveaux d'études, rapports à la nature et sensibilités politiques diverses. Ce caractère hétéroclite mène à la pluralité de choix en matière de pratiques agricoles et de modes de prise en charge de la question alimentaire dont le chapitre suivant fait l'état des lieux.

29. Témoignage d'une habitante dans le documentaire *Paroles de la zad*, réalisé par Matthieu Ponchel et Danièle Léon en 2020.

30. «Considérations sur la victoire», *op. cit.*, p. 25.

31. «De la zad aux communaux», juin 2015. Texte signé par «Camille» (en ligne : <https://zad.nadir.org/spip.php?article3067>).

32. «Un an après les expulsions, qu'est-ce qu'on fait encore sur la ZAD ?», juillet 2019. Texte signé par «un petit groupe d'occupant·es» (en ligne : <https://zad.nadir.org/spip.php?article6586>).

CARTE ZAD

A3
AVRIL 2018

DÉFENSE/DEFENCE

Zone à défendre
Zad



entrée principale
main point of entry

entrée secondaire
secondary entry

point info
info point

ROUTES/ROADS

nationale
national

départementale
departmental

locale
local

CHEMINS/PATHS

voiture
car

tracteur
tractor

sentier
footpath

HABITAT/DWELLING

maison
house

ferme
farm

hangar
barn

cabane
cabin

PAYSAGE/LANDSCAPE

haie
hedgerow

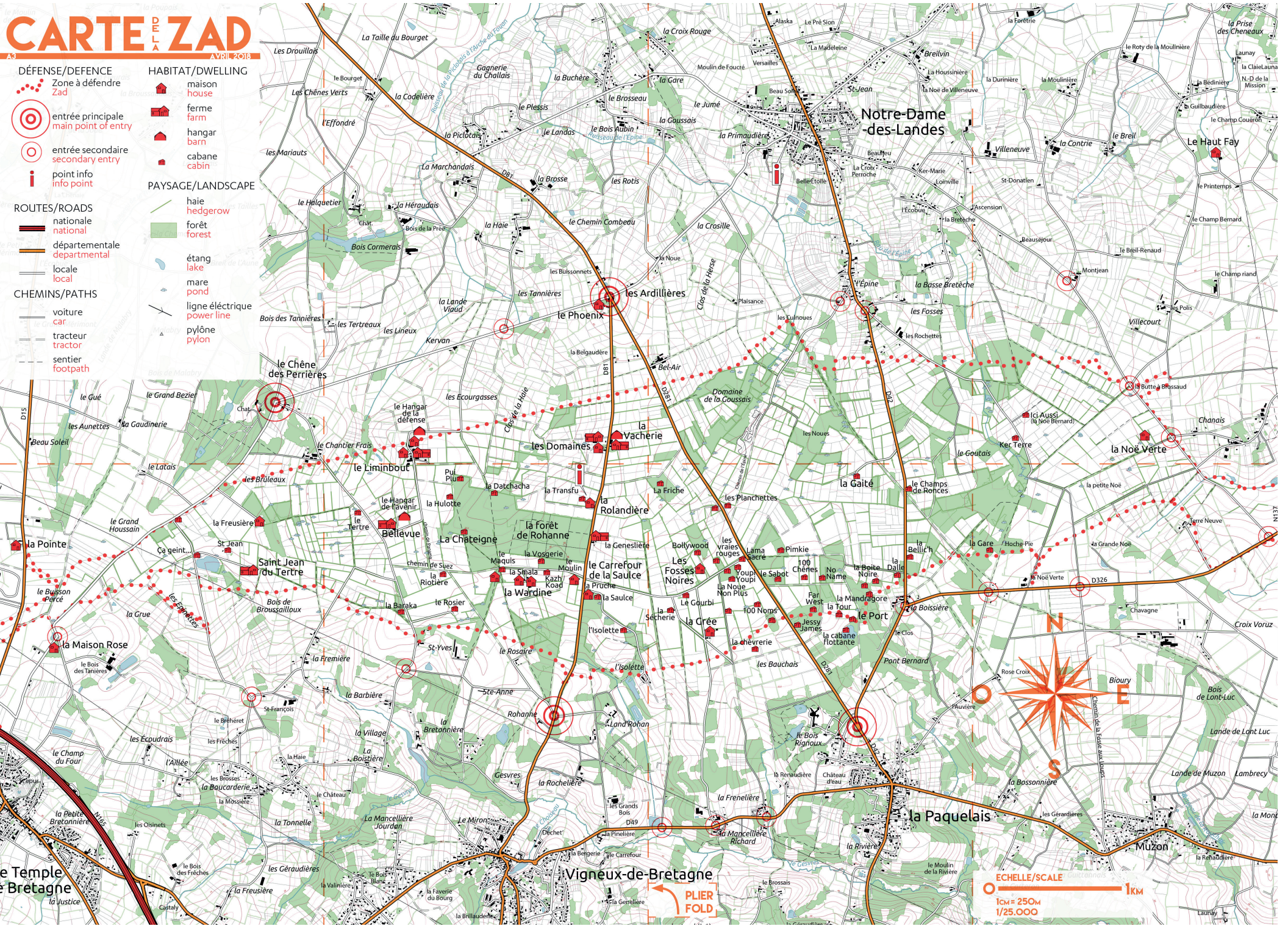
forêt
forest

étang
lake

mare
pond

ligne électrique
power line

pylône
pylon



ECHELLE/SCALE
1cm = 250m
1/25,000

PLIER FOLD

1.2. S'organiser pour produire et partager les ressources alimentaires

Le système alimentaire de la zad de Notre-Dame-des-Landes se révélant au fur et à mesure de l'enquête complexe et hétérogène, je ferai davantage référence à une pluralité de systèmes qui s'hybrident et s'entrecroisent. Il est également important de préciser que sur ce territoire toute forme d'organisation est évolutive et rien n'y est établi de manière pérenne : rien que dans la période qui a séparé mes deux séjours de terrain, entre novembre 2022 et février 2023, certains fonctionnements ont eu le temps de se modifier. Ce chapitre s'efforce ainsi de dresser le plus fidèlement possible l'état des lieux des différents systèmes de production agricole présents sur zone ainsi que des modes de prise en charge collective de l'alimentation qui en découlent, en début d'année 2023.

Pendant mon séjour Eneko, maraîcher basque faisant partie du groupe «Sème Ta Zad», fut la première personne à esquisser une possible vision d'ensemble de ce qui se passe en termes de production alimentaire sur la zad. Je retranscris ici une partie d'un échange que nous avons eu et qui a inspiré la structure de ma description.

Ale : *«Je crois comprendre qu'à la zad il y a plusieurs systèmes... il y a Sème Ta Zad, c'est toutes les terres qui ont une politique non marchande, et les distributions se font à prix libre au non-marché. Et après il y a la Coopérative Bocagère : ça c'est un autre système, non ?»*

Eneko : *«Ça n'a rien à voir, effectivement. Il y a une logique marchande, et même si c'est coopératif ils vendent des choses à prix fixe à l'extérieur de la zad aussi. [...]»*

Ale : *«Ça marche. J'ai vu par ailleurs qu'il y a aussi des gens qui font de l'agriculture juste pour eux, sans logique de partage. En fait, il y a plusieurs systèmes différents qui se croisent, j'ai l'impression...»*

Eneko : *«Oui, en gros il y a ces trois systèmes qu'on vient d'évoquer – le grand collectif [Sème Ta Zad], la coopérative, les petits potagers de chacun et chacune – mais il y a aussi l'agriculture individuelle pour vendre ailleurs. En gros il y a quatre systèmes, je dirais. Le quatrième, c'est des gens qui sont dans des terres qu'on a réussi à avoir grâce à la lutte collective et qui, aujourd'hui, se sont mis à faire de l'agriculture ou de l'élevage avec un numéro de Siret, avec une étiquette et tout, pour vendre de l'agneau, ou des vaches, ou je ne sais pas quoi ailleurs,*

au marché... Et ça se comprend, parce que ce sont des gens qui ont passé beaucoup d'années dans la lutte, où ils se sont organisés de façon collective, et au bout d'un moment ils ne sont plus en confiance avec le collectif ou ils n'ont plus envie de s'organiser avec les gens parce que ce qu'ils veulent c'est juste vivre et avoir un peu d'argent, et c'est tout à fait légitime».

Ale : «Tu parles, par exemple, de Sylvie et Marcel ?»

Eneko : «Non, Sylvie et Marcel sont des paysans qui sont ici depuis longtemps et qui ont commencé leur activité en achetant la ferme et se sont investis dans les combats et les luttes pour empêcher le projet d'aéroport, mais ne se sont jamais investis sur des projets agricoles collectifs. Mais ça, je le comprends parfaitement. Ce dont je viens de parler avant c'est un peu plus compliqué : c'est des gens qui sont venus pour s'organiser collectivement et après ils ont signé des baux agricoles sur des terres qu'on avait gagnées collectivement. Ils se sont mis à faire de l'agriculture de leur côté, quoi. Du coup, ça, c'est un peu plus compliqué, oui. C'est respectable et tout, mais ça pose un peu plus de questions».

[221102_EE_Eneko_1]

Pour s'orienter dans la multitude des activités productives alimentaires de la zad, nous proposons ci-contre un schéma qui permet de les situer selon deux critères : le mode de regroupement des acteur·ices et l'objectif de la production. Sur l'axe vertical nous retrouvons les modes de regroupement, allant de l'individu seul au «collectif ouvert»³³, en passant par les formes d'association intermédiaires (couple / famille, «groupe affinitaire»³⁴, etc.). Sur l'axe horizontal nous repérons l'objectif de l'activité : la branche de gauche ressemble les pratiques marchandes (poursuivant donc un objectif de rentabilité économique), tandis que la branche de droite présente les pratiques vivrières (dont l'objectif est l'autosubsistance alimentaire à différentes échelles, et non pas le gain économique). Plus concrètement, le long de cet axe se situent les diverses modalités d'accès aux

33. Nous définissons comme «collectif ouvert» un groupe que n'importe quel habitant·e de la zad peut intégrer. Souvent, les initiatives de ces groupes profitent à l'ensemble de la communauté de la zad.

34. Un groupe affinitaire (ou collectif affinitaire) est un ensemble de personnes entre lesquelles les liens de confiance sont déjà établis et qui a choisi de s'associer dans un fonctionnement commun à partir de préoccupations ou idéologies partagées. Toute prise de décision, comme par exemple l'intégration de nouveaux individus dans le groupe, est discutée entre les membres de façon préalable.

produits, qui peuvent être la vente à prix de marché dans sa conception plus courante, la vente à «prix coûtant» (ou «prix de revient»), la distribution à «prix libre», le troc ou enfin les différentes logiques de don³⁵. Sur le même axe, nous avons renseigné aussi les lieux ou les réseaux de distribution qui correspondent aux différents modes d'échange évoqués juste avant : en effet, nous avons constaté par l'enquête que la vente à prix classique se fait uniquement sur les marchés paysans destinés à un public extérieur à la zad ; que la distribution à prix libre est typique des marchés internes à la zad (ou marchés d'autosubsistance) ; enfin, que le troc ou le don concernent plus souvent les échanges entre voisinage dans une logique d'autosubsistance.

Il existent, évidemment, des exceptions dont ce graphique ne peut pas rendre compte : comme toute tentative de schématisation, celle-ci reste simplificatrice et décrit la réalité selon uniquement deux critères, alors que d'autres paramètres pourraient être pertinents : nous pensons, par exemple, au degré de régularisation administrative des différents projets agricoles, ou encore aux orientations politiques et philosophiques qui les inspirent. Nous retenons néanmoins que ce graphique permet une certaine vision d'ensemble de tout ce qui relève de la production alimentaire sur zone : nous conseillons de le voir comme un système de repères, une sorte de «boussole» pour se repérer dans la réalité complexe que les prochains sous-chapitres tentent de décrire.

1.2.1. Sème Ta Zad et dynamiques proches

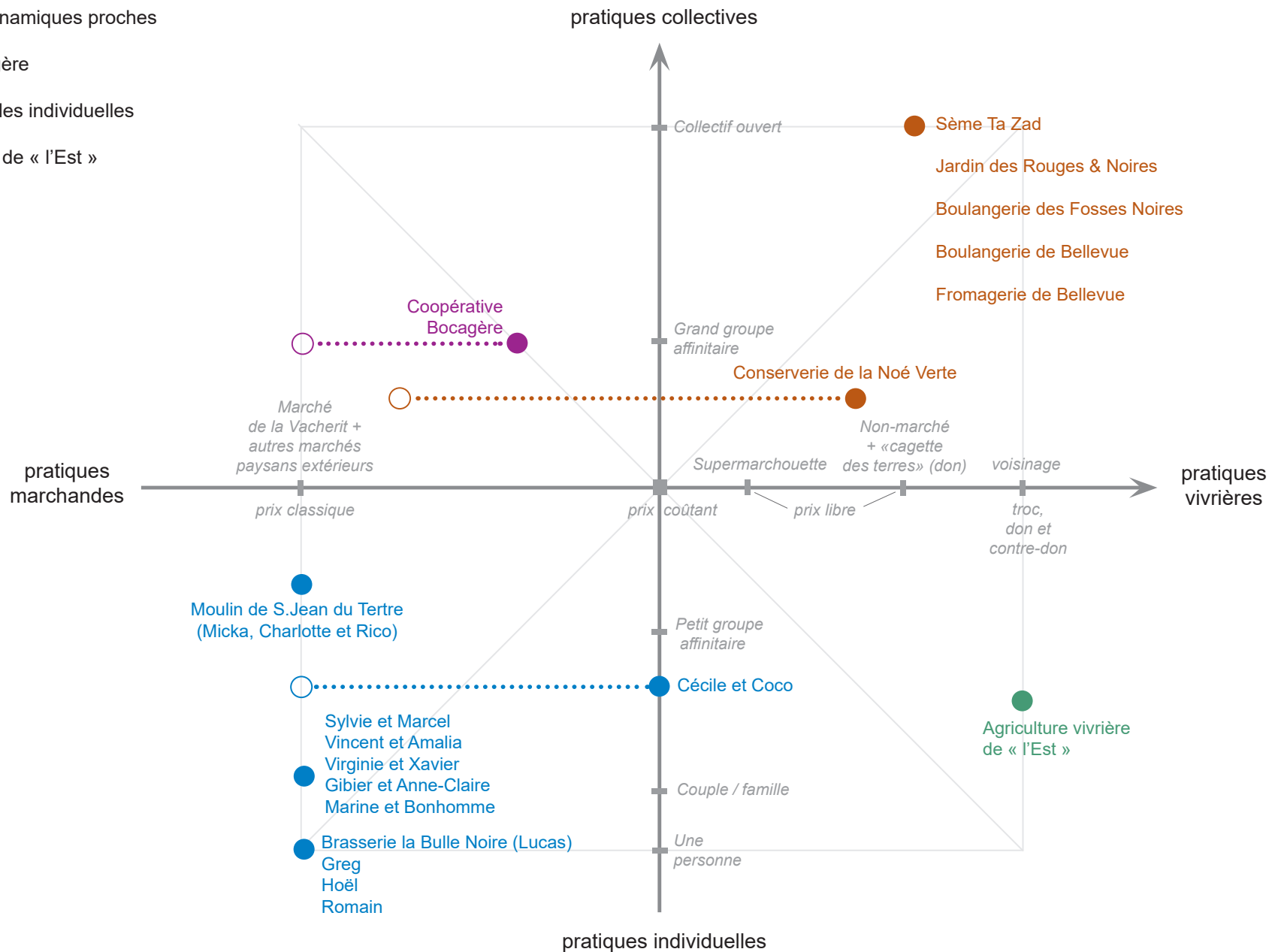
Sème Ta Zad (STZ) est historiquement la principale forme d'organisation collective de l'agriculture du mouvement, et rassemble des projets de culture sur une multitude de terres éparées dans le périmètre de la zad. Son origine remonte en 2013, quand un groupe d'occupant·es proches du réseau *Reclaim the Fields*³⁶ organise une «manifestation de mise en culture» afin d'occuper durablement les terres des exploitants ayant accepté l'expropriation et la relative indemnisation, appelés les «cumulards» (Comm'Un 2019 : 136-137). L'événement, intitulé justement «Sème Ta Zad», a initié une véritable dynamique agricole sur la zone

35. La signification exacte de ces termes sera précisée au fur et à mesure que nous allons les rencontrer, dans les chapitres qui suivent.

36. *Reclaim the Fields*, les paysan·nes sans terre européen·nes, est une «constellation de personnes et de projets collectifs visant un retour à la terre et à reprendre en main le contrôle de la production alimentaire» (<https://reclaimthefields.org/about/who-we-are/>).

Légende :

- Sème Ta Zad et dynamiques proches
- Coopérative Bocagère
- Installations officielles individuelles
- Agriculture vivrière de « l'Est »



et est devenu rapidement l'organe de coordination des projets agricoles collectifs des «agrisquatteur·ses».

Maël, éleveur·euse de vaches au sein de ce groupement, met d'abord l'accent sur la dimension vivrière de l'activité agricole de STZ : la production est destinée uniquement à la subsistance de la zad et des luttes amies [221101_EE_MAËL_2]. Une partie des aliments est distribuée aux habitant·es lors des marchés internes à la zone ou lors d'appels à distribution ponctuels diffusés sur les listes signal³⁷. Une autre partie de la production sort de la zad pour ravitailler des squats de migrant·es ainsi que des cantines militantes en soutien à divers évènements et luttes (nous creuseront cette question dans la troisième partie). La distribution des denrées de STZ se fait à «prix libre» : chacun·e contribue de façon volontaire, en mettant dans les caisses ce qui lui semble juste, s'il le souhaite et le peut, sans que cela n'ait à être justifié, afin de soutenir le travail de STZ. Personne ne contrôle le montant versé ni la monnaie récupérée. La pratique du prix libre, très courante dans les milieux des squats, s'est répandue sur la zad dès ses origines, en permettant à toute personne, quelle que soit sa situation, d'accéder à la nourriture dont elle a besoin dans une logique de solidarité (Comm'Un 2019 : 67).

L'autre caractéristique importante du fonctionnement de STZ, découlant du mode de distribution expliqué plus haut, est sa dimension «non marchande» : les gens de la zad emploient cette expression pour signifier que la production ne poursuit pas un objectif lucratif et ne vise donc en aucun cas à dégager des revenus pour les paysans et paysannes. L'argent récolté dans les caisses est voué au remboursement des frais de culture ou d'élevage ainsi qu'à la réalisation de petits achats de matériel agricole. La pratique du prix libre permet ainsi aux activités productives de STZ d'exister, tout en restant dissociées des échanges marchands avec l'«extérieur». La revendication des paysan·nes de STZ de faire de l'agriculture dans une logique non marchande³⁸ et vivrière n'est pas un choix

37. Signal est une application gratuite permettant de communiquer de façon chiffrée et sécurisée de façon à assurer un maximum de confidentialité à ses utilisateurs. C'est pourquoi elle est un des principaux moyens de communication dans les milieux militants. Une «liste» signal est une conversation de groupe.

38. Même si nous pourrions objecter que le prix libre reste quand même une transaction économique et que le produit serait donc considéré une marchandise, nous avons choisi de reprendre le terme «non marchand» pour décrire le fonctionnement de STZ. Cela nous paraît pertinent d'abord parce que le prix libre suppose la possibilité de la gratuité, et ne fait donc pas de l'argent une condition indispensable d'accès aux ressources (Verdier 2021 : 107). Une autre raison expliquant ce choix est que la possibilité de choisir le montant à mettre dans les caisses du prix libre pour une certaine ressource nous semble contradictoire avec les lois du marché, qui par un mécanisme d'offre et de demande finissent par définir une fourchette de prix sur laquelle les vendeurs doivent s'aligner pour pouvoir rester dans la concurrence. Troisièmement,

anodin dans le contexte agricole actuel : les contreparties de telle posture et les conditions qui la rendent possible seront approfondies dans la deuxième partie de cet écrit, de page 69 à 72.

Chacune des différentes cultures collectives à Sème Ta Zad est prise en charge sur l'ensemble des étapes de culture par un groupe composée d'un nombre variable de personnes engagées de manière régulière au sein de STZ. D'autres ne s'y investissent qu'occasionnellement lors des chantiers collectifs annoncés dans le ZadNews³⁹, quand les projets agricoles ont besoin de plus de force de travail. Plus concrètement, les échanges avec les personnes impliquées au sein de STZ m'ont permis d'avoir une vision d'ensemble des activités agricoles menées actuellement : le «groupe Vaches» – dont Maël fait partie – s'occupe d'un petit troupeau de vaches laitières de Bellevue et produit aussi des betteraves fourragères pour les animaux ; un autre fait du maraîchage au jardin des Rouges et Noires ; d'autres groupes encore font des céréales comme le sarrasin⁴⁰ et l'épeautre pour le pain, des mélanges céréaliers pour les animaux ou bien de l'avoine pour en faire du lait et des tentatives de flocons ; d'autres cultivent du colza, du lin et du tournesol pour en faire de l'huile et des graines, ou encore des légumineuses comme les haricots rouges ; certains groupes s'occupent des cultures des légumes en plein champs comme les pommes de terre, les poireaux, les oignons et la moutarde ; on m'a enfin mentionné un projet de poulailler qui n'a pas encore vu le jour.

Chaque groupe de STZ définit de façon autonome le type de culture ainsi que les pratiques agricoles à mettre en place. En effet, dans le cadre de Sème Ta Zad l'expérimentation semble occuper une place importante :

«Le but est aussi de se dire que s'il y a un groupe qui a envie d'essayer un truc il peut le faire, quoi. Tu vois, cette année l'épeautre c'est un

l'expression «non marchand» est assimilée à celle de «non lucratif» par de nombreux·ses habitant·es avec qui nous avons échangé ainsi que dans la plupart des ouvrages disponibles sur le sujet (par exemple dans *Habiter en lutte*, p. 204). En conséquence, au-delà de la nécessité de le réinterroger de façon critique, reprendre ce terme nous semble d'autant plus pertinent que ça permet de s'aligner sur un vocabulaire commun permettant une certaine cohérence entre les témoignages et les passages discursifs dans l'écrit.

39. «Édité par un petit groupe de volontaires, cet organe de diffusion hebdomadaire inclut un agenda relayant les appels à main d'œuvre et annonçant les différentes activités qui seront tenues sur la zone (réunions, ateliers, fêtes, etc.), le programme de Radio Klaxon, des petites annonces, les comptes rendus des réunions et de l'AG et des controverses écrites. Chacun peut déposer les informations et les documents qu'il souhaite publier dans les boîtes aux lettres réparties dans différents espaces collectifs de la zone» (Verdier 2021 : 116).

40. Le sarrasin est souvent considéré comme une céréale bien qu'il n'en soit pas une, car ses graines peuvent être moulues et consommées comme celles des céréales.

exemple de ça : il y a une copine qui est naturopathe et elle conseille à tout le monde de manger du grand épeautre. Sauf que le grand épeautre ça coûte hyper cher, et il y a très peu de personnes qui peuvent se permettre de le manger. Et du coup elle a trouvé un copain et ils s'y sont mis à deux : lui il cultive l'épeautre et elle s'occupe de transformer le grand épeautre en farine. Sans se demander si ça va être rentable. En fait, on n'en sait rien, ça se trouve le grand épeautre ça ne pousse pas hyper bien par ici, mais tu vois... on va le tenter».

[221101_EE_Maël_2]

Ainsi, au fil des années, la zad a expérimenté des modes de production et de consommation alternatifs en apprenant des réussites comme des échecs : les tentatives de produire du blé, par exemple, ont échoué à cause du sol trop humide du bocage, tout comme la tentative qui a duré un an entre 2013 et 2014 de cultiver de la spiruline dans une piscine de culture creusée dans une serre du **jardin des Rouges & Noires**.

Situé entre le hameau des Fosses Noires et les cabanes des Vraies Rouges, ce jardin a un fonctionnement particulier par rapport aux autres projets agricoles de STZ. Sur une surface d'un demi-hectare qui comprend de nombreuses planches de maraîchage et plusieurs grandes serres, l'équipe des Rouges et Noires cultive des légumes pour fournir, entre autres, le «non-marché». Eneko, investi dans ce projet depuis des années, explique que les sept personnes référentes du jardin se retrouvent tous les mardis pour faire le tour du jardin et organiser les travaux à réaliser selon une liste de priorités. Le lendemain, tous les mercredis, les habitant·es motivé·es ainsi que des personnes venant de l'extérieur de la zad sont invité·es au jardin pour un chantier collectif⁴¹ de maraîchage. Le reste de la semaine, mis à part les arrosages éventuellement nécessaires, le jardin ne demande pas de travail, et ses référent·es peuvent se consacrer à d'autres activités. C'est seulement pendant la période estivale, quand la production est particulièrement abondante, que les récoltes se font plusieurs fois par semaine et les légumes sont distribués aussi le lundi aux Fosses Noires, en même temps que le pain.

41. «Les chantiers collectifs sont devenus l'un des moyens d'organisation essentiels de la zad et constituent un véritable outil d'action directe [...]. Ils peuvent proposer des travaux de construction, d'entretien des routes ou des bois, différentes cultures, etc. Ils offrent des occasions de rencontres, d'échanges et de partage de connaissances et finissent souvent par des belles fêtes» (Comm'Un 2019 : 171).

Le chantier hebdomadaire du mercredi dure toute la journée et se termine en fin d'après-midi avec la distribution à prix libre d'une partie de la récolte pour ceux et celles qui sont venu·es y contribuer. Une autre partie de la production est parfois mise de côté pour refournir la «cagette des terres», le réseau de ravitaillement des luttes du Pays nantais. En effet le jardin, précise Eneko, reçoit régulièrement des commandes de la part de militant·es qui, à l'extérieur de la zad, organisent des actions, des grèves ou des rassemblements – nous creuserons le sujet dans la troisième partie du mémoire. Une importante partie des légumes, enfin, est stockée en vue des distributions à prix libre au «non-marché» hebdomadaire :

«On essaye de nourrir tous les gens qui en ont besoin. Et comme on a des frais pour le terrain, pour les matériaux nécessaires à la construction des serres, pour les semences qu'on n'arrive pas à produire et pour d'autres choses qu'on est obligés d'acheter, ben du coup on met une caisse à prix libre pour ceux qui veulent nous soutenir un peu» [221102_EE_Eneko_1].

L'argent ainsi récolté est rassemblé dans une caisse commune à tous les groupes de cultures. Pendant les assemblées de STZ qui ont lieu, d'après le maraîcher Christophe⁴², tous les mois, cet argent est réparti pour pouvoir lancer des cultures, acheter des semences, du matériel, couvrir les frais de réparation, le fioul pour certaines machines agricoles, les visites du vétérinaire, etc. (Comm'Un 2019 : 203-204). L'assemblée permet non seulement de faire le point sur les avancements des cultures et sur les besoins matériels des différents projets, mais aussi d'accueillir les personnes ayant récemment rejoint le collectif. Sème Ta Zad correspond à ce que nous avons défini auparavant comme un «collectif ouvert» : n'importe quel habitant·e peut intégrer le groupe, et ses initiatives et productions profitent à l'ensemble de la communauté de la zad.

42. Christophe fait du maraîchage en traction animale à la Hulotte et il travaille à la fois avec la Coopérative Bocagère et Sème Ta Zad, sans faire partie de l'une ni de l'autre.

Maraîchage aux Rouges & Noires avec Eneko, puis stockage des courges à la Maison Rose

Le chantier hebdomadaire de maraîchage de Sème Ta Zad se déroule sur une parcelle adjacente aux Fosses Noires, le lieu de vie où je suis hébergée. Il me suffit donc d'emprunter un petit passage à travers une haie et au-dessus d'un fossé pour rejoindre le jardin des Rouges & Noires. Il est 9h, et l'équipe de référent·es est déjà en train de faire un point avec les autres habitant·es motivé·es afin de se répartir sur les différentes tâches. Avec Tiffanie et Antoine on commence à désherber à la main les rangs de carottes, pour après passer à l'installation et à l'entretien des tuteurs en bambou qui soutiennent les grands pieds de chou Kale. Les gestes sont assez répétitifs mais demandent de la concentration, et j'écoute en silence les maraîcher·es parler des nouvelles cultures à mettre en place, commenter les récoltes et discuter des événements militants auxquels iels ont pris part dernièrement.

Après un repas convivial à la cabane collective des Vraies Rouges, j'aide Calypso et Eneko à cueillir et mettre en cagette les courges en vue de leur transport jusqu'au lieu de stockage. La récolte demande du soin : pour que la courge puisse se conserver pendant plusieurs mois sans pourrir il faut couper la branche assez loin du fruit et mettre assez de paille entre les courges pour éviter qu'elles s'entrechoquent dans les cagettes pendant le transport. Celles qui sont déjà abimées sont mises de côté pour être distribuées rapidement entre les maraîcher·es ou au non-marché.

Une fois le camion de Eneko chargé avec une quarantaine de cagettes on part en direction de la Maison Rose, le lieu de vie le plus à l'ouest de la zad, à une vingtaine de minutes de voiture du jardin. Je profite du temps de trajet pour réaliser un entretien avec Eneko qui accepte d'être enregistré pendant qu'il conduit. Arrivé·es à destination les habitant·es du lieu collectif nous aident à mettre en place une chaîne humaine pour monter les cagettes sur la grande mezzanine de la maison, où des étagères vont assurer le stockage des courges en attendant qu'elles soient distribuées au fur et à mesure des non-marchés jusqu'au printemps. Comme lors de la récolte, je me rends compte que le rangement des courges sur les étagères semble un travail banal mais se révèle méticuleux : les fruits sont triés par variété et disposés selon un certain espacement de sorte à éviter tout contact qui pourrait faire propager de l'éventuelle pourriture d'une courge à l'autre.

Vers 18h, fatigué·es mais satisfait·es du travail accompli – que je trouve esthétiquement remarquable – nous rejoignons les Rouges & Noires pour composer une cagette de betteraves, choux, blettes, courges, carottes, poireaux et navets à ramener chacun·e dans nos lieu de vie.



Stockage des courges avec Eneko à la Maison Rose.

Certains groupes très proches de Sème Ta Zad se sont équipés, au fil du temps, pour pouvoir transformer des matières premières agricoles en produits manufacturés, dans le but de conserver le surplus de produits périssables et de renforcer l'autonomie alimentaire de la zad.

Dans le hameau de Bellevue, une **fromagerie** dotée d'une cave d'affinage produit du fromage frais, du fromage affiné et de la crèmerie à partir de la production laitière du «groupe Vaches». Maël explique qu'il arrive occasionnellement que des producteur·ices des alentours utilisent ces locaux afin de transformer leur lait pour qu'il ne soit pas gaspillé lorsque les coopératives laitières l'achètent à un prix trop bas – comme pendant le confinement par exemple [221101_EE_Maël_2]. Mais, de manière générale, ce laboratoire de transformation – précise la paysanne historique Sylvie – n'est pas une activité déclarée et reste donc voué à la consommation interne à la zad [221105_DI_Sylvie et Marcel].

Maël ajoute qu'une partie des produits de la fromagerie sont distribués à prix libre au Supermarchouette qui a lieu à Bellevue une fois par mois, mais que la plupart des fromages sont déposés dans un réfrigérateur situé dans la cour du hameau de Bellevue et accessible à toutes. Une boîte pour le prix libre est disponible à cet endroit, et l'éleveur·euse assure que la plupart des fois ce système basé sur la confiance suffit pour rentrer dans les frais de production [230129_DI_Maël].

Deux **boulangeries collectives** – celle de Bellevue le jeudi et celle des Fosses Noires le lundi et le vendredi – produisent du pain à partir, entre autres, du sarrasin cultivé sur zone et acheté à Sème Ta Zad à prix libre. Le blé nécessaire comme complément est fourni par un meunier de Cournon – à quelques dizaines de kilomètres – qu'Arthur, un des boulanger·es des Fosses Noires, présente comme «un ancien de la lutte» [221102_DI_Arthur]. Arthur précise que le meunier en question vend le blé aux boulanger·es de la zad à un tarif réduit, et que le pain ainsi produit est distribué à prix libre au Supermarchouette. Fait exception la production du vendredi aux Fosses Noires, qui va alimenter le «non-marché».

Le «non-marché» se déroule tous les vendredi soir au Gourbi et a longtemps été le principal point de distribution alimentaire de la zad. Aujourd'hui, pour des raisons complexes que je ne développerai pas ici, il est déserté par la plupart des gens de la zad et n'est plus alimenté que par la boulangerie des Fosses Noires et le jardin des Rouges et Noires, qui y distribuent à prix libre une bonne partie de leurs productions aux habitant·es des alentours. En effet, selon certain·es, les

autres producteur·ices de la zad ne se retrouvaient plus dans le fait de mettre leurs productions à prix libre alors que les gens qui en bénéficiaient ne contribuaient que très peu économiquement à la survie de l'activité, et qu'il s'agissait aussi de personnes avec lesquelles ils étaient plutôt en conflit, notamment pour des discordances politiques. Hoël reconnaît que l'intention d'origine du non-marché était très belle et engagée mais que, dans les faits, ce marché a souvent créé des problèmes et entretenu des personnes qui sont pour la plupart peu impliquées dans le mouvement [221102_DI_Hoël_3]. Il ajoute que le Gourbi a toujours été un lieu de tensions entre différents groupes affinitaires de la zad, ainsi qu'un endroit émotionnellement très chargé par rapport à son histoire au fil de la lutte anti-aéroport⁴³.

Le «non-marché» ne rassemblant plus grand monde, d'autres ont imaginé de nouvelles formes de distribution des productions de la zone : le «Supermarchouette» a été mis en place très récemment et peut être considéré comme le nouveau marché vivrier du mouvement. Il se déroule à Bellevue tous les deuxièmes jeudis du mois, et les habitant·es de la zad le fréquentent massivement. Arthur explique qu'ici aussi la distribution se fait à prix libre, mais un prix de revient – ou prix coutant – est néanmoins conseillé sans pourtant être contraignant pour les personnes qui viennent faire leurs courses. Il précise qu'une seule caisse commune récolte les bénéfices de tout le marché : les producteur·ices repartent avec leur prix de revient remboursé et l'argent restant soutient les différents projets agricoles.

43. L'histoire du Gourbi est un exemple de comment une cabane devient, au fil de son histoire, une œuvre collective en perpétuelle évolution et chargée de signification.

L'ancienne ferme de monsieur et madame Gourbi, agriculteur·ices historiques en lutte, a disparu une première fois sous les coups des tractopelles pendant l'opération César en 2012. Sur les ruines de la maison un nouveau lieu collectif, le Gourbi I, a été construit en 2013 pendant la période d'occupation militaire pour laisser la place dans l'été 2015 au Gourbi II, une salle de réunion chic et boisée complètement refaite.

Victime d'un incendie à l'automne de la même année, le Gourbi est reconstruit dans une troisième version de fortune qui laissera rapidement la place au Gourbi IV, un dôme géodésique de terre, de paille et de métal construit en 2016. Cette impressionnante construction disparaît de nouveau en avril 2018 lors des expulsions. Quatre jours après sa destruction les occupant·es tentent de reconstruire un lieu collectif, le Gourbi V : la nouvelle et imposante charpente sera détruite le lendemain, mais témoigne de la détermination partagée des zadistes à résister.

Je ne suis pas sûre de la suite, mais en tout cas il est certain que l'histoire de cette 'dynastie de Gourbis' ne s'arrête pas là : en effet en octobre 2018, lors de l'occupation contre le réaménagement de la place Jean Jaurès (la Plaine) à Marseille, des militant·es de la zad débarquent en soutien à la lutte avec les pièces de la charpente du Gourbi VIII, qu'ils reconstruisent sur la Plaine dans l'euphorie générale. Quelques jours après, la présomptueuse charpente tombe sous les coups de tronçonneuse de la police, mais elle restera pour les militant·es marseillais·es un symbole de résistance et de solidarité inter-luttes.

(Comm'Un 2019 : 129 ; <https://mars-infos.org/gourbi-viii-au-coeur-de-la-plaine-3483>).

Au Supermarchouette sont distribués les produits de STZ comme le pain de la boulangerie de Bellevue, les produits laitiers de la fromagerie, l'huile et les graines de tournesol, mais d'autres paysan·nes de la zad ne faisant pas partie de STZ proposent aussi des légumes produits à la Hulotte, des plantes médicinales ou pour tisanes et des pizzas et quiches maison produites au four de Bellevue.

Une autre dynamique artisanale proche de STZ est celle de la **Conserverie de la Noé Verte**, actuellement aménagée dans la maison de la Noé Verte, à l'extrémité Est de la zad. Le collectif nantais qui a été à l'origine de cette initiative aux débuts de la lutte anti-aéroport porte aujourd'hui un projet de construction, à côté de la ferme historique, d'un véritable atelier de conserverie, conçu comme un outil commun pour renforcer les pratiques d'autonomie alimentaire de la zone.

Eneko explique que la conserverie transforme souvent des légumes provenant des Rouges et Noires, lorsque le surplus de production maraîchère n'arrive pas à être écoulé et risque donc d'être gâché. Il arrive aussi que l'équipe de la conserverie s'organise avec celle du jardin pour réaliser certaines cultures : dans ces cas c'est le jardin à prendre en charge le travail quotidien d'arrosage et désherbage [221102_EE_Eneko]. Souvent, la conserverie transforme aussi les fruits et légumes du jardin du Sabot, à l'Est de la zad, et rend aux cultivateur·ices une partie des conserves en échange. Lors des journées de «transfo» – explique Maël – l'équipe organise un chantier collectif : les habitant·es qui donnent un coup de main peuvent repartir avec quelques bocaux, et une partie de la production est parfois distribuée à prix libre au Supermarchouette [221101_EE_Maël_2].

À nos yeux, si pour cet aspect le fonctionnement de la conserverie est très proche de la dynamique collective et vivrière de Sème Ta Zad, l'activité présente en ce moment une organisation temporaire, hybride entre les pratiques vivrières et marchandes : en effet, la plupart de la production de confitures et conserves est vendue trois fois par mois sur des marchés paysans plus classiques (celui de la Vacherit, celui de Vigneux et à Nantes) afin de financer la finalisation du chantier du hangar de conserverie. Le fonctionnement de ce futur lieu – ajoute Margaux, une des porteur·ses du projet – reste encore à définir, mais l'idée est que les paysan·nes des environs, en adhérant à l'association, puissent apporter leur excédent de production pour le transformer eux-mêmes en louant les locaux, ou bien confier le travail à l'équipe en payant une prestation. L'activité ne sera pourtant pas lucrative et ses porteur·ses ne visent pas à en tirer une rémunération. Le montant de la contribution des usager·es de l'infrastructure dépendra des moyens et des finalités de chacun·e [221104_DI_Margaux]. L'idée est aussi que les

productions, au-delà d'avoir un rôle vivrier pour la zad, alimentent les luttes et les cantines populaires dans un réseau d'entraide plus large, tout comme le font Sème Ta Zad et la Coopérative Bocagère.

1.2.2. La Coopérative Bocagère

La Coopérative Bocagère (appelée aussi la Coop ou la Bocagère), est une autre structure importante de mise en commun de l'alimentation sur zone. Cécile – éleveuse et coopératrice jusqu'à très récemment – raconte que la perspective originaire de cette coopérative agricole et artisanale était de développer des moyens de subsistance collectivement dans un esprit similaire, pour certains aspects, à celui des collectifs Longo maï⁴⁴, ainsi que de nourrir les autres luttes et prendre soin du bocage [221103_DI_Cécile_2].

Le projet a été initié par une trentaine d'habitant·es de la zad qui, dans les conflits internes au mouvement qui ont suivi l'abandon du projet d'aéroport en 2018, ont ressenti le besoin de s'organiser dans un cercle restreint pour atteindre rapidement une certaine autonomie matérielle. Il s'agit donc de ce que nous avons défini auparavant comme un «groupe affinitaire», à savoir un ensemble de personnes entre lesquelles les liens de confiance sont déjà établis et qui a choisi de s'associer dans un fonctionnement commun à partir de préoccupations ou idéologies partagées. Toute prise de décision, comme par exemple l'intégration de nouveaux individus dans le groupe, est discutée entre les membres de façon préalable. Dans le contexte de la zad post-abandon où l'État imposait une dynamique d'individualisation, l'enjeu pour ceux et celles qui ont initié le projet de coopérative était de continuer à penser leurs vies ensemble tout en s'émancipant du salariat. Sam, très actif dans les activités de bucheronnage, sciage, charpente et couverture de la Coop, explique qu'à la différence de STZ le fonctionnement interne de la Bocagère se veut plus «globalisant» : nous verrons que la mise en commun concerne ici non seulement l'alimentation, mais aussi d'autres aspects du quotidien comme la construction des maisons, l'accès à certaines infrastructures et outils, ou les besoins économiques des membres.

44. Longo maï (du provençal «que ça dure longtemps») est un réseau de coopératives d'élevage, d'agriculture, d'artisanat et de petite industrie implantées en France, Suisse, Autriche et Allemagne, qui existe depuis plus de 40 ans et qui revendique une posture libertaire, laïque, rurale, anticapitaliste et féministe. Cécile explique que dans la Coop, d'ailleurs, il y a des personnes qui ont grandi à Longo maï ou qui en sont très proches [221103_EE_Cécile_1].

Dans cette structure économique, chaque coopérateur·ice porte une activité productive – que ce soit le bucheronnage, la charpente, le sciage, la culture de céréales, le maraîchage ou la transformation – qui poursuit un objectif d'autosubsistance ainsi que lucratif. Cependant – explique Laeti, ouvrière agricole ne faisant pas partie de la Coop et impliquée dans plusieurs projets agricoles sur la zad – les ressources matérielles et économiques produites sont mises en commun entre toutes les membres : la force de travail de chacun·e ne va pas financer un salaire individuel, mais contribue et donne le droit à ce qu'on appelle la «provision commune». Il s'agit de la part de la production collective qui revient aux coopérateur·ices afin d'assurer l'autonomie alimentaire – et matérielle en général – du groupe. Au-delà de la portion destinée à ces besoins de subsistance collective, une importante partie de la production totale des paysan·nes est vendue sur des marchés à l'extérieur de la zad à prix fixe, ce qui permet de financer l'ensemble des activités de la Coop ainsi que de répondre à des éventuelles nécessités spécifiques.

En effet, comme le précise Laeti, dans la logique de la coopérative, l'idée n'est pas tant de fournir les mêmes ressources – en temps, en matériel ou en argent – à chacun·e pour que tout le monde soit égal, mais plutôt de s'organiser ensemble pour répondre aux différents besoins exprimés par les activités ou par les individus. Par exemple, pour l'atelier maraîchage, l'aide d'autres coopérateur·ices un jour par semaine est nécessaire afin de produire suffisamment pour la provision commune : la proposition a été discutée et validée collectivement, et maintenant une personne par lieu de vie de la Coop contribue tous les lundis aux tâches de récolte, semis ou autre à la Hulotte. Des fonctionnements similaires se mettent en place, par exemple, lorsque l'un·e des membres a besoin d'aide pour construire une maison, ou quand un collectif d'habitation doit entretenir le chemin d'accès à son lieu de vie : une partie du travail, des matériaux ou remblais est prise en charge par la Coop. Il est d'ailleurs bien entendu et admis que parfois certain·es ne contribueront pas à la même hauteur que les autres au collectif, comme cela peut arriver à ceux et celles qui s'engagent dans des actions militantes chronophages.

Maraîchage avec Christophe à la Hulotte. Ramassage du fumier

C'est le premier jour que je m'éloigne des Fosses Noires. Le lundi matin c'est le «chantier maraîchage» pour les gens de la Coopérative Bocagère. Sam, cohabitant des Fosses Noires et coopérateur, n'est pas sur zone en ce moment et je me suis donc proposée pour le remplacer. On m'a prêté un vélo : il est 8h30 et avec ma carte de la zad posée sur le guidon je pédale vers la Hulotte, lieu du chantier collectif. Ces champs entourés de quelque serres, mobil-homes et caravanes à usage agricole, se trouvent qu'à vingt minutes de la maison. J'ai prévu plus large, et j'arrive avec une demi-heure d'avance : Christophe est seul à côté de la cabane collective et il est en train de préparer les chevaux à la journée de travail. Il me raconte qu'il vit à la zad depuis 2019 et qu'il s'occupe, entre autres, du maraîchage en traction animale. Je l'aide à brosser les juments et à mettre en place leurs attelages et on commence, avec les autres coopérateur·ices arrivées entre temps, à ramasser du fumier dans un champs pour le déplacer à l'aide d'une charrette tractée par les deux chevaux à côté des rangées de choux.

«On commence par ramasser de la merde si on veut ramasser des légumes!»

Entre un coup de fourche et l'autre, j'écoute les paysan·nes papoter et je pose quelques questions à Christophe pour essayer de comprendre le fonctionnement de la Hulotte. Après une bonne heure d'aller-retours avec la charrette on prend une pause et j'en profite pour observer les autres maraîcher·es : il y en a qui cueillent des légumes, d'autres qui lavent les carottes, et quelqu'un commence à préparer les paniers de la provision commune.



Déplacement du fumier avec Christophe à la Hulotte.

En ce qui concerne les productions, Maël de Sème Ta Zad explique que la Bocagère porte des activités qui sont relativement lucratives – parce qu’ouvertes à des prestations extérieures – en même temps que d’autres activités tout aussi importantes bien que principalement vivrières : associer les deux permet de faire survivre ces deuxièmes tout en dégageant assez de moyens pour investir dans du matériel et atteindre un certain confort matériel de travail qui n’est pas envisageable, par exemple, dans le fonctionnement de STZ [221101_EE_Maël_2].

Les activités du «pôle bois» sont, par exemple, économiquement significatives: comme l’explique Étienne, coopérateur et maraîcher à la Hulotte, la Coop fait des chantiers et des prestations de bucheronnage et de débardage avec les chevaux de trait à l’extérieur de la zad. Le bois est scié au Hangar de l’Avenir – la scierie de Bellevue – pour être vendu directement à l’extérieur, ou bien assemblé en charpentes. Il faut préciser – rappelle Sam – que les membres qui portent les chantiers ne se payent pas pour leur temps de travail : c’est, entre autres, la gratuité de leur main d’œuvre qui permet au pôle bois de dégager un bénéfice économique intéressant. Un autre élément qui rend la filière bois de la Coop relativement lucrative est la maîtrise de l’ensemble des étapes de production et de transformation, car elle permet d’accroître la valeur ajoutée de la matière première sans devoir passer par des intermédiaires. Dans l’ensemble, le fonctionnement du pôle bois compense d’autres activités moins lucratives, comme par exemple l’activité de maraîchage de la Bocagère qui est portée par Véro, Étienne et Christophe au jardin de la Hulotte. Selon ce dernier, en effet, ce que la Coop gagne avec le maraîchage sur les marchés reste «anecdotique», et suffit tout juste, avec les aides agricoles de la PAC, à rembourser les charges de culture et être à l’équilibre [221031_DI_Christophe].

D’autres productions assez conséquentes de la Bocagère sont le seigle, les lentilles, le chanvre, les mélanges céréaliers pour les animaux et pour l’engrais vert, et le tournesol. Certaines activités, comme le verger des Fosses Noires et l’élevage de cochons, bovins et volaille, sont uniquement vivrières. À Saint-Jean-du-Tertre un troisième fournil – après ceux de Bellevue et des Fosses Noires – est loué par la Coop à son propriétaire Mika, paysan boulanger, afin d’y produire du pain tous les mardis. Deux coopérateurs partagent aussi avec d’autres paysans galettiérs de la zad un local de production de crêpes et galettes au Liminbout : les galettes et le pain de la Coop sont ensuite vendues en partie dans des AMAP ou dans un marché paysan.

Bien qu’il s’agisse, comme nous venons de le montrer, d’un groupe très structuré autour d’un fonctionnement particulier, décrire la Coopérative Bocagère

comme un sous-ensemble de la zad opérant de manière autonome serait trop simplificateur. Aux yeux de certain-es habitant-es de la zad, la contribution de ce groupe affinitaire à la vie collective sur zone est très importante et se fait par plusieurs moyens. Étienne explique, par exemple, que la provision commune est souvent partagée bien plus largement qu’entre les membres de la Coop : comme dans les différents lieux de vie les coopérateur·ices cohabitent avec d’autres personnes, les redistributions hebdomadaires de légumes et de pain – qui représentent les parts de la provision commune censées revenir à chaque membre – sont plus généreuses et profitent finalement à un cercle de personnes beaucoup plus large incluant les cohabitant-es de ces derniers. De la même manière les charpentier-es et couvreur-ses de la Bocagère peuvent se retrouver à réaliser des toitures ou construire des maisons pour des collectifs de vie en vertu du fait que l’un-e des cohabitant-es fait partie de la coopérative, travail qui finalement profite plus largement au «commun» sur la zad [230202_DI_Baptiste].

Un autre exemple de partage au-delà du groupe affinitaire est le fonctionnement du pôle bois : les équipements – à savoir la scierie et la menuiserie avec leurs différentes machines – ont été mis en place par la Bocagère qui les utilise pour financer ses activités à partir de prestations à l’extérieur. Mais comme l’explique Baptiste, habitant de la zad ne faisant pas partie de la Coop, la coopérative met aussi à disposition ces outils à Abrakadaboïs – l’association entretenant la Forêt de Rohanne – et au «groupe Haïes» de STZ. Ces derniers possèdent aussi du matériel, mais les outils prêtés par la Coop les aident considérablement dans le travail de production de bois d’œuvre et de bois de chauffage qu’ils distribuent à prix coutant [221105_EN_Baptiste]. Comme pour les produits alimentaires, le travail du pôle bois de la Coop bénéficie en priorité à ses membres mais, par extension, il finit par profiter aussi à un plus grand nombre. Ces exemples montrent que la coopérative, tout comme les autres groupes affinitaires de la zad, plutôt que de redistribuer de l’argent, redistribue de la nourriture, du bois, des services, des outils, etc. au mouvement dans son ensemble.

Mis à part ces formes de «retour en nature», la proximité et la porosité qui existent entre la coopérative et les autres activités productives de la zad s’observent aussi ailleurs : par exemple, la Coop, STZ et d’autres paysan·nes de la zad échangent parfois entre elles des semences, du matériel, des compétences et même des terres pour permettre une certaine rotation des cultures – la question des «assolements communs» sera développée davantage dans le premier chapitre de la deuxième partie. Christophe explique que le jardin de la Hulotte collabore avec STZ pour la production vivrière d’oignons et de carottes qui sont alors distribuées à prix

libre au Supermarchouette, ce qui permet tout juste de rembourser les coûts de production [230130_DI_Christophe]. Aussi, la Hulotte troque avec la conserverie de la Noé Verte des légumes contre des conserves. Enfin, tout comme STZ et le jardin des Rouges et Noires, la coopérative fait aussi partie du réseau de ravitaillement des luttes du Pays Nantais.

Au-delà de ça, certaines productions de la coopérative sont généralement vendues sur le marché paysan de la Vacherit qui se déroule près de la Rolandière tous les vendredis soir depuis septembre 2022. Ici la vente est clairement orientée vers un public extérieur à la zad et les prix des produits sont fixes et comparables à ceux qu'on peut trouver dans d'autres marchés de producteur·ices de la région. Avec ses jeux pour enfants, son bar et son stand de crêpes, ce marché est aussi un lieu de rencontre convivial entre des paysan·nes de la Coop, d'autres agriculteur·ices du coin qui y installent leur stand, et les gens des alentours. Cette perméabilité entre la zad et l'extérieur est importante, selon Étienne, car elle permet aussi de se décentrer de la zad et tisser des liens avec le monde paysan autour.

Le marché de la Vacherit est enfin complété par des stands qui proposent de la bière, du miel, des tisanes, des pâtes et des légumes : ce sont les productions d'autres paysan·nes de la zad qui mènent des activités économiques plutôt individuelles. Ces dernier·es s'inscrivent dans une troisième forme d'organisation de la production et du partage alimentaire de la zad, qui fait l'objet du prochain sous-chapitre.

1.2.3. Les exploitations officielles individuelles

Comme les membres de la Coop, ces habitant·es de la zone ont choisi d'entamer un processus d'installation agricole plus classique et vendre leurs productions à l'extérieur, dans une logique intégrant des échanges marchands. Mais à différence des coopérateur·ices de la Bocagère, ces paysan·nes ne se situent pas dans une logique aussi structurée de partage des ressources.

Cette dynamique remonte à 2016, quand certain·es «agrisquatteur·ses» du mouvement se sont autonomisé·es de Sème Ta Zad en déclarant leur activité à la MSA⁴⁵ : c'est le cas par exemple d'un paysan brasseur aux Fosses Noires et d'un paysan boulanger à Saint-Jean-du-Tertre (Comm'Un 2019 : 205). Le processus d'individualisation – nous l'avons vu dans le premier chapitre, à page 23 – s'est

accélééré après l'abandon du projet d'aéroport et les expulsions en 2018, quand certain·es porteur·ses de projets agricoles ont signé des conventions d'occupation pré-caires (COP) individuelles, suite au refus du Département de concevoir un bail collectif regroupant l'ensemble des terres du mouvement⁴⁶. Nous constatons que les parcours menant certain·es occupant·es à «faire un pas de côté» par rapport au fonctionnement collectif sont multiples.

Suit, dans les prochaines pages, une tentative d'énumération des porteur·ses d'activités agricoles individuelles présentes sur zone actuellement (en février 2023). Pour rédiger cette liste je me suis appuyée sur les échanges que j'ai pu avoir avec une quinzaine de paysan·nes. Malheureusement, je n'ai pas pu parler individuellement avec chaque porteur·ses de projet agricole, ce qui explique l'hétérogénéité dans le niveau de détail avec lequel je relate la situation⁴⁷.

- **Mika** est installé en tant que paysan boulanger à la ferme de Saint-Jean-du-Tertre, à l'extrémité ouest de la zad. Après dix ans d'implication dans les dynamiques collectives sur zone, il continue maintenant son activité de façon plus individuelle : il cultive des céréales, il entretient la meunerie et il fait de la boulangerie pour vendre du pain sur les marchés extérieurs à la zad. **Charlotte**, associée du GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun) depuis peu, s'occupe notamment de la production de pâtes. Avec un troisième habitant, **Rico**, la ferme a depuis peu récupéré un troupeau d'une vingtaine de vaches allaitantes qui était géré auparavant par des paysan·nes ayant quitté la zone. Dans le cadre de son activité de polyculture-élevage la ferme de Saint-Jean-du-Tertre produit aussi des lentilles vertes, des graines de chanvre, de la farine de chanvre, du sarrasin décortiqué, de l'huile de chanvre et de l'huile de cameline. Mika fait également partie d'une CUMA départementale (Coopérative d'Utilisation de Matériels Agricoles) et dispose donc dans la ferme de matériel pour le tri des céréales. Avec la meunerie, cet ensemble d'outils lui permettent de produire ses propres semences, trier les céréales et les moudre, sans devoir passer par des intermédiaires ni commercialiser en circuit long [230206_DI_Mika].

46. «Un an après les expulsions, qu'est-ce qu'on fait encore sur la ZAD ?», *art.cit.*

47. En ce qui concerne les paysan·nes issu·es du mouvement d'occupation, la liste est complète bien qu'imprécise. Je n'ai pourtant pas mentionné les quelques autres paysan·nes historiques de la zad qui, comme Sylvie et Marcel, ont pris part à la lutte anti-aéroport, car je n'ai pas eu l'occasion de rencontrer et je ne dispose donc pas de la matière suffisante pour parler de leurs activités.

45. Mutuelle Sociale Agricole, le régime de protection sociale des agriculteur·ices.

- **Sylvie et Marcel** ont une exploitation d'une quarantaine de vaches laitières au Liminbout. Au moment de leur installation en 1999, le projet d'aéroport semblait avorté et iels n'avaient donc pas l'impression de courir un véritable risque en s'installant sur une soixantaine d'hectares de terres juste en dehors de la zone d'aménagement différée. Sauf qu'un an plus tard les décideurs politiques ont choisi autrement : non seulement le projet a repris, mais leurs terres ont été englobées dans le périmètre de l'opération. Suite aux expropriations, Sylvie et Marcel ont lutté contre le projet d'aéroport en occupant illégalement leurs terres avec les zadistes. Passés en Bio après l'abandon du projet en 2018, iels produisent aujourd'hui un peu moins de 1000 litres de lait par jour : un volume impossible à écouler localement. La commercialisation se fait donc principalement en circuit long : le lait est collecté deux fois par semaine par une laiterie qui le valorise sous la forme de lait liquide ou en le transformant en beurre, yaourt, crème ou camembert [221105_DI_Sylvie et Marcel]. Le couple a commencé très récemment à commercialiser une petite partie de la production sur le marché de la Vacherit, et une autre partie va aux voisines de la zad ou des alentours qui passent régulièrement à la salle de traite pour chercher du lait cru.
- **Coco et Cécile**, anciennement coopérateur·ices à la Bocagère, font de la polyculture et de l'élevage dans leur ferme au Liminbout, peu au nord de Bellevue. Le premier, paysan galettier, produit du sarrasin qu'il moule dans la meunerie de Saint-Jean-du-Tertre pour fabriquer des crêpes et galettes à vendre sur des marchés paysans. Cécile élève des brebis allaitantes⁴⁸ dans la bergerie de la ferme, en assumant de mettre la priorité sur le soin des milieux naturels pâturés et sur le bien-être des animaux plutôt que sur l'efficacité économique de l'activité [230202_DI_Cécile]. Comme d'autres éleveur·euses sur zone, Cécile maîtrise l'ensemble de sa filière, de la production de foin et céréales pour les animaux jusqu'à l'abattage, qui est réalisé à la ferme ou dans un abattoir certifié, selon la destination de la viande⁴⁹.

48. Un troupeau de brebis allaitantes est voué à la production de viande d'agneau, alors que les brebis laitières sont destinées à la production de lait pour en faire du fromage. Dans le premier cas, l'agneau est élevé sous la mère tandis que dans le second cas les agneaux sont séparés des mères plus tôt pour permettre la traite. Cela implique, dans tous les cas, la mise à mort des agneaux, mais dans un élevage laitier la viande est considérée comme un sous-produit [221103_EE_Cécile_1].

49. En France, l'abattage des animaux doit obligatoirement être effectué en abattoir. Il existe quelques exceptions à cette règle, essentiellement pour les animaux non destinés à la vente (autoconsommation) et pour les volailles, lapins et lièvres commercialisés en vente directe.

Entretien avec Cécile à la ferme du Liminbout

Sous conseil de A., cette après-midi j'ai proposé à Cécile de l'aider dans un chantier d'entretien de la bergerie pour discuter avec elle de son activité d'élevage. Je la rejoins dans son mobile-home au Liminbout, où on boit un café avant d'attaquer le chantier. Très disponible, elle accepte que j'enregistre notre conversation, qui va continuer informellement toute l'après-midi pendant le travail.

Cécile : *«Si tu veux, on choisit de commercialiser la viande à l'extérieur pour plusieurs raisons : avant tout, parce que ça permet de tisser des liens avec d'autres gens du territoire, de faire connaître nos pratiques d'élevage, notre rapport au vivant, nos modes de vie... De faire connaître, donc, qu'il y a quelque chose de politique là-dedans, quoi. Ensuite, parce que ça nous permet de réussir à payer les charges de production. Une fois les charges payés, l'idée c'est de fournir au maximum de la viande pour l'autosubsistance : à l'époque pour les coopérateurs, et aujourd'hui qu'on est sortis de la coopérative plutôt à l'échelle de la zad. Là, l'idée c'est de vendre la viande à prix coûtant – et non pas à prix libre – ce qui reste quelque chose d'extrêmement peu cher».*

Ale : *«Je crois comprendre que ce prix coûtant représente uniquement le coût de production, et il n'y a pas tes heures de travail là-dedans, en fait».*

Cécile : *«Voilà, le travail est entièrement bénévole sur l'activité, aujourd'hui il n'est pas rémunéré».*

Ale : *«Et cette viande est vendue sur les*

marchés de la zad ? Au marché de la Vacherit ?»

Cécile : «Non, la Vacherit, on n'y va pas. Et si on y allait, on vendrait à un prix normal, parce qu'il s'agit plutôt d'un marché à vocation commerciale qu'un marché d'autonomie collective. Ce serait peut-être sur le Supermarchouette de Bellevue qu'un jour on pourrait venir faire des merguez, mais le truc c'est que dans ce marché l'objectif est que tout soit à prix libre. Et nous on sait qu'à prix libre les gens n'auraient pas conscience de ce que ça nous coûte réellement, et seraient tellement contents d'avoir de la viande que nous, on ne s'en sortirait pas. Donc on vend plutôt aux copains : on les prévient quand il y a un chantier d'abattage et on les invite à faire la tuerie et le chantier de transfo avec nous (merguez, découpe, et tout ça). Nous, ça nous permet d'avoir un peu moins de temps de travail que si on le faisait tout seul, et en même temps ça permet aux gens de repartir avec de la viande à pas cher pour leurs lieux de vie. Lorsque j'étais dans la Coop, le sens originaire était quand même de pouvoir produire de la viande pour l'autonomie collective, et en la quittant je ne voulais pas me mettre à produire de la viande juste comme ça, pour la vendre. Et puis, finalement, on a réussi à reformuler un fonctionnement faisant que la viande est accessible même à plus de monde qu'avec la Coop».

[221103_EE_Cécile_1]



- **Lucas** a mis en place une microbrasserie «artisanale, locale et indépendante» aux Fosses Noires. Il cultive des céréales pour fabriquer sa propre bière, nommée «la Bulle Noire», qu’il vend au marché de la Vacherit. Depuis très récemment, avec d’autres paysan·nes de la zad et des alentours, il porte un projet de magasin de producteurs dans la commune limitrophe de Héric [230203_DI_Lucas].
- **Vincent et Amalia** élèvent des moutons et des abeilles à la ferme du Rosier, légèrement au sud de Bellevue. Le troupeau est principalement destiné à la production de viande tandis que les ruches représentent la seule production d’abeilles reines bio en Loire-Atlantique. Mise à part la production de miel, dans l’atelier du Rosier le couple produit aussi du propolis, de l’hydromel, du pollen et de la cire.
- **Virginie et Xavier** cultivent des plantes aromatiques et médicinales dans le Très Petit Jardin, pas loin de la ferme de Bellevue et du Tertre. Cultivées à la main ou cueillies sauvages, les plantes sont séchées au soleil avant d’être distribuées à prix coûtant sur la zad ou vendues à l’extérieur. Le couple menait déjà cette activité à 60 km de la zad depuis des années, mais a choisi d’emménager sur zone en 2017 pour participer à l’occupation des terres.
- **Hoël** a initié une production de pleurotes dans une cave à champignon qu’il a aménagé aux Fosses Noires avec l’objectif de les vendre au marché de la Vacherit. Son statut est particulier car il est déclaré à la MSA mais n’a pas de bail agricole car son activité ne nécessite pas de terres.
- **Greg**, éleveur, s’occupe d’un troupeau de vaches laitières à Bellevue.
- **Gibier et Anne-Claire** font du maraichage, élèvent des poules pondeuses et cultivent des céréales à la Noé Verte.
- **Romain** élève des brebis allaitantes à la Gaité pour en vendre la viande sur marchés de producteurs.
- **Marine et Bonhomme** font du maraîchage à la Wardine et vendent leur production au marché de la Vacherit.

Malgré leur tendance à être portées plutôt individuellement ou en couple, il est important de retenir que la plupart de ces projets agricoles s’entremêlent les uns les autres et tissent des interdépendances avec les structures plus collectives comme Sème Ta Zad ou la coopérative dans une logique d’entraide. Parfois ces interactions prennent la forme de partage de semences, outils et infrastructures de transformation, parfois ils se traduisent en échanges monétaires, ou encore elles se concrétisent en des fonctionnements communs pour assurer une utilisation des terres plus efficace et respectueuse des cycles biochimiques des sols.

Un des nombreux exemples de ces formes d’interdépendance est l’assolement partagé que Sylvie et Marcel ont mis en place avec Lucas afin de réaliser des rotations des terres sur cinq ans : chaque parcelle est laissée trois ans en herbe et pâturée par le troupeau de vaches, puis mise en culture durant deux ans pour faire des céréales à bière comme l’orge ou l’avoine. Ce fonctionnement fait partie d’un ensemble de pratiques paysannes informelles qu’on retrouve ailleurs, et permet de profiter d’une certaine complémentarité des usages du sol [221105_DI_Sylvie et Marcel]. Un deuxième exemple d’entraide entre les exploitant·es individuel·les et le reste de la zad concerne les infrastructures de transformation des céréales à la ferme de Saint-Jean-du-Tertre : Mika prête le matériel de tri et la meunerie à Sème Ta Zad et d’autres paysan·nes qui ne pourraient pas se permettre ce type d’équipement et qui profitent donc de la possibilité de maîtriser l’ensemble de leur filière grâce aux investissements de Mika. La meunerie et fournil de Saint-Jean-du-Tertre sont aussi mutualisées entre les diverses activités de fabrication de pain et galettes de la zad, y comprises celles de la Coop. Pour Mika, le choix d’entreprendre un parcours d’installation agricole classique était motivé par un besoin de pérennité, de vision à long terme et de viabilité économique, mais aussi par la conviction qu’une ferme économiquement rentable permet de dégager les moyens d’entretenir des infrastructures mutualisées et prêter du matériel aux autres paysan·nes [230206_DI_Mika].

Nous avons vu aussi comment Cécile a su mettre en place un fonctionnement économique qui permet à un grand nombre d’habitant·es de la zad d’avoir accès à sa viande à prix coutant. Au-delà de ça, Margaux explique qu’il existe différentes manières de faire du commun, qui ne se limitent pas aux moyens matériels que nous venons de décrire. Il y a des façon plus immatérielles d’y contribuer, comme le fait de donner du temps [230203_DI_Margaux]: Gibier et Anne-Claire, par exemple, arrivent à dégager beaucoup de temps pour s’impliquer dans les assemblées et dans d’autres aspects de la vie collective de la zad, ce qui n’est pas évident pour toutes les paysan·nes étant donné l’intensité de leurs modes de vie.

Pour conclure, même si ce n'est pas le cas de tout le monde, nous constatons que de nombreux·ses paysan·nes ayant fait le choix de s'installer individuellement ont trouvé leurs façons de contribuer au «commun» à l'échelle de la zad et de repartager, en quelque sorte, les avantages matériels dus à l'intégration des logiques marchandes.

Or, en regardant leur emplacement dans le périmètre de la zad, la carte (voir page 24) révèle que les différents projets agricoles décrits depuis le début du chapitre se trouvent pour la plupart dans la partie occidentale de la zone – sauf exceptions. C'est dans ce secteur que se concentrent la plupart des corps de fermes historiques, comme ceux des Fosses Noires, de Saint-Jean-du-Tertre ou de Bellevue: les auteur·ices de l'ouvrage *Habiter en lutte* montrent que cette donnée matérielle était un facteur propice à la mise en place d'organisations productives fortement structurées dans la partie ouest de la zone (Comm'Un 2019 : 158), révélées notamment par la présence d'infrastructures et de terres consacrées aux activités productives, artisanales, de réparation et de construction. En échangeant avec les habitant·es qui y vivent, nous apercevons globalement une certaine proximité avec les revendications et l'histoire du monde paysan local ainsi que l'aspiration à développer une force productive capable d'assurer l'autonomie alimentaire et matérielle du collectif, justifiant notamment le recours à des moyens technologiques comme les tracteurs, les voitures et l'électricité (Comm'Un 2019 : 158). Si les gens de «l'Ouest» ne manquent pas d'un regard critique sur leurs propres pratiques, il semble toutefois pertinent d'affirmer qu'on retrouve dans la partie est de la zad des sensibilités politiques et environnementales plus radicales pour certains aspects [230215_DI_E]. Effectivement, dans «l'Est» se sont historiquement concentrées des dynamiques agricoles que je définirais d'un quatrième type, en vertu du fait qu'elles se détachent de façon franche des pratiques culturelles traditionnelles, des technologies industrielles, des formes d'organisations collectives à l'échelle du mouvement ainsi que de toute pratique marchande.

1.2.4. L'agriculture vivrière de l'Est

Avant de parler des expériences agricoles qui ont eu lieu et qui, en partie, subsistent encore dans «l'Est», il est nécessaire de nuancer cette dissociation spatiale qui risque d'être trop binaire. Le collectif Comm'Un précise que l'opposition – un

peu caricaturale – entre l'est et l'ouest de la zone a une dimension subjective et se réfère d'abord à une manière différente de se rapporter au territoire plus qu'à la simple localisation géographique. En prenant la route des chicanes (D281) comme référence, nous constatons ainsi que des lieux comme la Sécherie ou le Gourbis, géographiquement à l'ouest de la route, sont pourtant considérés par certain·es comme des lieux de «l'Est» ; inversement, certains collectifs situés à l'est sont parfois vus comme des collectifs de «l'Ouest». Je tiens aussi à préciser que la matière dont je dispose, constituée de quelques livres et d'un témoignage d'une ancienne habitante de l'Est, ne me permet pas d'avoir une vision exhaustive ni à jour des formes d'agriculture présentes actuellement dans l'Est. Ce sous-chapitre vise surtout à donner une place à ces expériences discrètes mais riches qui risqueraient, autrement, d'être invisibilisées ou excessivement simplifiées⁵⁰.

E. a vécu six ans sur zone, jusqu'aux expulsions de 2018, dans une démarche d'autosubsistance, sans être rattachée à un collectif. Elle a accepté de partager son expérience de cultivatrice en précisant qu'elle n'est pas généralisable à toutes les habitant·es de «l'Est», et qu'elle se dissocie d'ailleurs de cette partition binaire qui reflète, en partie, la réalité du terrain mais tend aussi à effacer la porosité importante entre les deux sous-ensembles.

À son arrivée sur la zad en 2012 – raconte E. – elle s'est installée dans le centre-est, à proximité d'un jardin délaissé. Ici, elle a commencé à expérimenter des petites productions dans le simple but de «faire les choses par elle-même», même si certaines années elle a fait aussi partie du «groupe Patates» ou du «groupe Oignons» de STZ. En travaillant quelques heures par semaine dans sa petite serre elle se débrouillait pour être autonome en fruits et légumes pendant sept ou huit mois de l'année. Cela était possible – explique-t-elle – grâce au fait d'associer aux cultures maraîchères (melon, chou kale, salades, radis, chou chinois, haricots, aromates...) la cueillette de plantes déjà présentes sur place, comme les poireaux sauvages. Pour nourrir le sol, le fumier de vache était abondant dans les champs avoisinants, et quelques poules lui permettaient d'avoir des œufs en tant qu'apport en protéines animales. Elle complétait en achetant sur zone tous les aliments qui demandent beaucoup de surface de culture, comme les céréales ou les légumineuses, et elle achetait parfois des semis à STZ. Mais surtout, elle était en lien avec les voisins et voisines engagé·es dans une démarche similaire : dans le voisinage le troc ou le don des surplus produits étaient une pratique courante,

50. Si dans ce texte nous nous focaliseront principalement sur les questions agricoles, nous notifions qu'une analyse politique et sociologique plus poussée de cette partie de la zad est exposée par la sociologue Margot Verdier dans l'ouvrage *Les communs de l'autonomie*, op. cit., pp. 90- 98.

tout comme l'échange de conseils ou d'outils pour les cultures. E. explique avoir atteint non pas l'autosuffisance, mais plutôt une certaine autonomie de voisinage :

«Assez vite, en quelques mois, t'es complètement déconditionnée des supermarchés, même ton rapport au goût il change. Et puis j'ai l'impression que quand tu manges des produits de qualité t'as besoin de quantités de nourriture moins importantes, aussi!» [221106_EN_E.].

Dans la description de son mode de vie de l'époque, l'ancienne habitante souligne l'importance de la «recherche culinaire» qui visait à réapprendre à cuisiner des choses qu'on n'est pas habitué·es à manger. Elle se souvient que dans le voisinage il y avait une grande mixité de cultures culinaires, ce qui permettait des échanges prolifiques de recettes et de connaissances botaniques. Elle rapporte même la création d'une cantine végétarienne où iels cuisinaient presque uniquement avec des choses qu'à priori n'auraient pas eu l'air intéressantes pour la plupart des gens et qui, dans nos cultures, sont souvent utilisées «pour décorer l'assiette». Cet apprentissage sur la zad l'a menée, maintenant qu'elle habite en ville, à faire découvrir aux citadins les «mauvaises herbes» à travers des bons plats cuisinés, pour faire changer le regard qui est habituellement posé sur ces plantes-là.

La zad a été, pour elle, un riche terrain d'échange aussi en ce qui concerne les pratiques culturelles : *«comme les gens venaient de plein d'endroits différents, on parlait beaucoup entre nous de la façon de cultiver la terre, et finalement les méthodes les plus efficaces étaient toujours celles qui demandent de la patience et de l'expérience»*. À l'Est, les pratiques agricoles sont ainsi plus expérimentales et refusent non seulement l'utilisation d'intrants de synthèse et de pesticides – comme toutes les paysan·nes de la zone – mais aussi le recours à tout engin motorisé. Il existe notamment une surface d'une cinquantaine d'hectares entre la D281 et la D42, allant du Sabot à la Dalle, que certain·es occupant·es ont proclamé «zone non motorisée» : ses habitant·es vivent principalement dans des cabanes non raccordées aux réseaux d'eau potable ni d'électricité et la revendiquent comme «zone libérée de l'agriculture polluante et de la dépendance aux énergies fossiles» (Comm'Un 2019 : 127). Les chicanes de la D281 et les barricades qui ont obstrué, jusqu'en 2018, les chemins autour servaient aussi à protéger tel périmètre du passage des engins agricoles, ce qui a entraîné de nombreux et persistants conflits d'usage avec d'autres paysan·nes de la zad (Comm'Un 2019 : 128 ; Verdier 2021 : 95).

Au sein de la zone non-motorisée comme dans la plupart de l'Est, les cultivateur·ices se concentrent très peu sur les rendements et privilégient plutôt des formes extensives de permaculture. L'intervention humaine sur les potagers est limitée et la nature «se débrouille» seule car, comme le dit l'ancienne habitante,

«quand t'es dans un but productiviste souvent tu passes à côté de certaines connaissances» [221106_EN_E.]. À l'époque – raconte E. – ces méthodes étaient considérées comme des approches «de hippies», mais avec le recul de plus en plus de personnes ayant du crédit dans le milieu agricole valorisent ces pratiques. Et c'est tout à fait d'actualité, ajoute-t-elle, surtout vis-à-vis des futures pénuries de ressources en eau, minéraux et énergies fossiles.

Partisane des relations non monétisées, elle raconte qu'à la campagne, entre voisin·es, la première chose qu'on fait quand on se rencontre c'est faire visiter son jardin, faire goûter des choses, échanger des plants d'aromatiques, des semis...

«On a toujours des choses en trop pour faire du troc, la nature est tellement généreuse! Et je pense vraiment que là où il y a de l'argent, ça pourrait les choses : il faut vraiment l'éviter».

De la même manière, E. pense qu'il faut éviter la spécialisation des tâches et des rôles dans la société. Inspiré·es par la théorie anarcho-primitiviste du philosophe étasunien John Zerzan, certain·es occupant·es de l'Est embrassent ainsi l'idée que «tandis que l'outil, utilisé indifféremment par toutes les membres de la communauté, garantit l'autonomie du sujet, la technologie introduit une spécialisation des connaissances qui transforme les relations individuelles en rapports de dépendance», source de l'aliénation humaine (Verdier 2021 : 92). Nous reprendrons la question de la technique dans la deuxième partie de cet écrit, mais ce qu'il nous intéresse maintenant dans le courant primitiviste est la notion d'ensauvagement, appliquée à la fois au territoire et à la vie humaine.

L'ensauvagement des mode de vie, explique la sociologue Margot Verdier, comporte de s'affranchir non seulement des technologies industrielles, mais aussi des sollicitations artificielles (lumières électriques, horloges, etc.) qui s'interposent entre l'individu, son milieu et les vivants qu'il côtoie, afin d'expérimenter un rapport au monde plus corporel et en phase avec les temporalités naturelles (Verdier 2021 : 93).

Quant à l'ensauvagement du territoire, l'enjeu est de réduire au minimum l'impact humain sur les processus de développement de la flore et de la faune. Pour certain·es habitant·es de l'Est, l'objectif principal de la lutte était ainsi de soustraire le territoire de la zad aux logiques d'exploitation de la nature et des non-humains, et donc laisser les friches et les forêts de la zone évoluer spontanément. E. explique que cette posture portée par des gens de l'Est a suscité des conflits avec d'autres habitant·es, notamment autour des questions de l'abattage des arbres, de l'entretien des bords de route ou de l'interaction avec les insectes et la faune dite «nuisible» [230215_DI_E.].

Comme nous venons de le montrer, un corollaire de la doctrine de l'ensauvagement est le refus de toute forme de domination et d'exploitation des animaux non-humains, autrement dit l'«antispécisme». Cette posture radicale marque une divergence profonde avec la plupart des autres habitant·es : la cohabitation est complexe et parfois conflictuelle entre les premiers et toutes celles et ceux qui pratiquent l'élevage sur zone (Comm'Un, 2019 : 160). Les auteur·ices de *Habiter en lutte* relatent qu'il est arrivé, dans le passé, que ces tensions se concrétisent en des actions de sabotage comme la coupure de clôtures pour libérer le bétail, ou des conflits avec les chasseurs des alentours.

Globalement nous pouvons retenir de ce sous-chapitre que les postures intellectuelles et les pratiques quotidiennes des gens de l'Est entrent parfois en friction avec d'autres rapports au territoire propres aux paysan·nes historiques et aux nombreux autres cultivateur·ices de la zad, pour lesquels cultiver reste la manière la plus légitime de défendre des terres considérées comme avant tout agricoles, ainsi que d'assurer l'autonomie alimentaire et matérielle du collectif. Le témoignage de E., quant à lui, révèle que les activités agricoles dans lesquelles elle s'inscrivait avec d'autres gens de l'Est étaient hors de tout cadre réglementaire, orientées vers l'autosubsistance individuelle ou du petit voisinage, et caractérisées par une attitude d'expérimentation plus poussée qu'ailleurs sur la zad.

1.3. Paysanneries

Le chapitre précédent a taché à décrire les diverses dynamiques agricoles qui coexistent sur le territoire de la zad. Nous proposons de conclure cette première partie par des considérations sur l'hétérogénéité de ces approches ainsi que sur la notion de paysannerie, qui s'est révélée déterminante dans le discours de nombreuses personnes avec lesquelles nous avons échangé.

«Comment trouver un système vertueux pour que tout le monde s'y retrouve, c'est-à-dire avoir de la nourriture très accessible et, en même temps, soigner les écosystèmes et valoriser à la juste hauteur le travail de la terre ?» [221105_EN_Laeti]

Ce questionnement de Laeti est probablement le même que celui auquel toutes les cultivateur·ices de la zone tentent de répondre, en développant une multiplicité de conceptions de ce que devrait être l'agriculture pratiquée sur zone. Un point commun entre toutes les activités agricoles observées nous semble être le refus des pratiques dites intensives ou conventionnelles⁵¹. Mais l'expérience de la zad montre qu'au-delà du dualisme entre agriculture conventionnelle et biologique il existe un spectre très riche de pratiques alternatives, bien plus exigeantes que celles préconisées par les critères de la certification biologique. Des buttes permacoles de certain·es habitant·es de «l'Est» aux monocultures de céréales labellisées Bio des agriculteur·ices historiques, en passant par le maraîchage en traction animale et l'éco-pâturage, l'éventail des formes d'agriculture sur zone est très hétérogène et reflète, nous l'avons vu, une multitude de manières d'habiter le territoire parfois conflictuelles. Nous avons aussi pu constater la diversité de postures face aux enjeux économiques de la distribution des biens alimentaires produits : les marchés paysans à vocation commerciale n'incarnent pas la même conception du travail que les économies vivrières internes à la zad, illustrées par le Supermarchouette, le non-marché et d'autres formes de partage alimentaire tout aussi différentes entre elles.

Si ces sujets demeurent controversés parmi les habitant·es de la zone, il nous paraît important de remarquer que l'absence d'une logique unificatrice résulte

51. Le terme «agriculture conventionnelle» se réfère au modèle agricole dominant aujourd'hui en France. Nous renvoyons le lecteur à l'introduction pour la description plus précise de tel système.

aussi du fait que les gens de la zad, suite au succès de la lutte anti-aéroport en 2018, se sont retrouvé·es confronté·es à des enjeux extrêmement complexes face auxquels il a fallu réinventer, en tâtonnant et en démultipliant les stratégies, des modes d'organisation agricoles, fonciers et économiques nouveaux.

D'ailleurs, la plupart des habitant·es avec qui j'ai pu discuter valorisent la grande diversité de sensibilités présente au sein du mouvement. Laeti, qui travaille à la fois avec Sème Ta Zad, la Coop et certain·es paysan·nes installé·es individuellement, pense que la complexité des modes d'organisation qui cohabitent sur zone est clairement un atout pour la communauté [221105_EN_Laeti]. D'un point de vue plus intellectuel, le travail de Verdier révèle que cette diversité d'approches «résonne avec la logique pluraliste associée à la conception anti-autoritaire de la révolution» (Verdier 2021 : 97). La sociologue met ainsi en avant le rôle que la conformation géographique de la zad joue dans la quête d'autodétermination individuelle et collective de ses habitant·es : la présence de séparations physiques (haies, forêts, fossés talus), couplée à la diversité des milieux écologiques du bocage et à la vastitude du terrain disponible génèrent, d'après elle, une certaine dispersion spatiale qui rend concrètement possible la cohabitation entre pratiques, idéologies, et rapports au territoires qui seraient tout simplement incompatibles ailleurs.

Avec le recul permis par ses expériences d'ouvrière agricole dans des exploitations classiques Laeti tient à expliciter que les agricultures pratiquées à la zad sont extrêmement vertueuses par rapport à ce qui se passe ailleurs en France dans le monde agricole en termes de prise en compte du milieu naturel, du bien-être humain et animal ainsi que de respect des sols [221105_EN_Laeti]. De manière générale, cet éventail de pratiques pourrait être rassemblé sous la notion de «paysannerie» (ou, plus précisé-ment, de «néo-paysannerie»), un terme que j'emploie dans cet écrit pour désigner le paradigme productif dans lequel s'inscrivent les cultivateur·ices de la zad en le distinguant de celui qui caractérise la grande majorité d'agriculteur·ices en France. L'anthropologue Madeleine Sallustio explique qu'en France la démarche néo-paysanne fait référence à la «paysannerie traditionnelle», présentée par des nombreux travaux en histoire et en sciences sociales comme un mode de vie plutôt que comme catégorie socio-professionnelle.

Figures de résistance par rapport aux injonctions de modernisation et de rentabilisation du travail prônées par le capitalisme industriel, les paysan·nes sont souvent considéré·es, dans certains milieux intellectuels et militants, comme une population «en voie de disparition» (Sallustio 2020 : 181). Le mouvement du retour à la terre (ou bien, aux terres), est alors conçu dans l'imaginaire néo-

paysan, comme un processus nécessaire à la fois à l'émancipation individuelle et à la reconstitution d'un monde paysan qui puisse être un véritable levier face aux ravages écologiques et sociaux causés par le système agroindustriel.

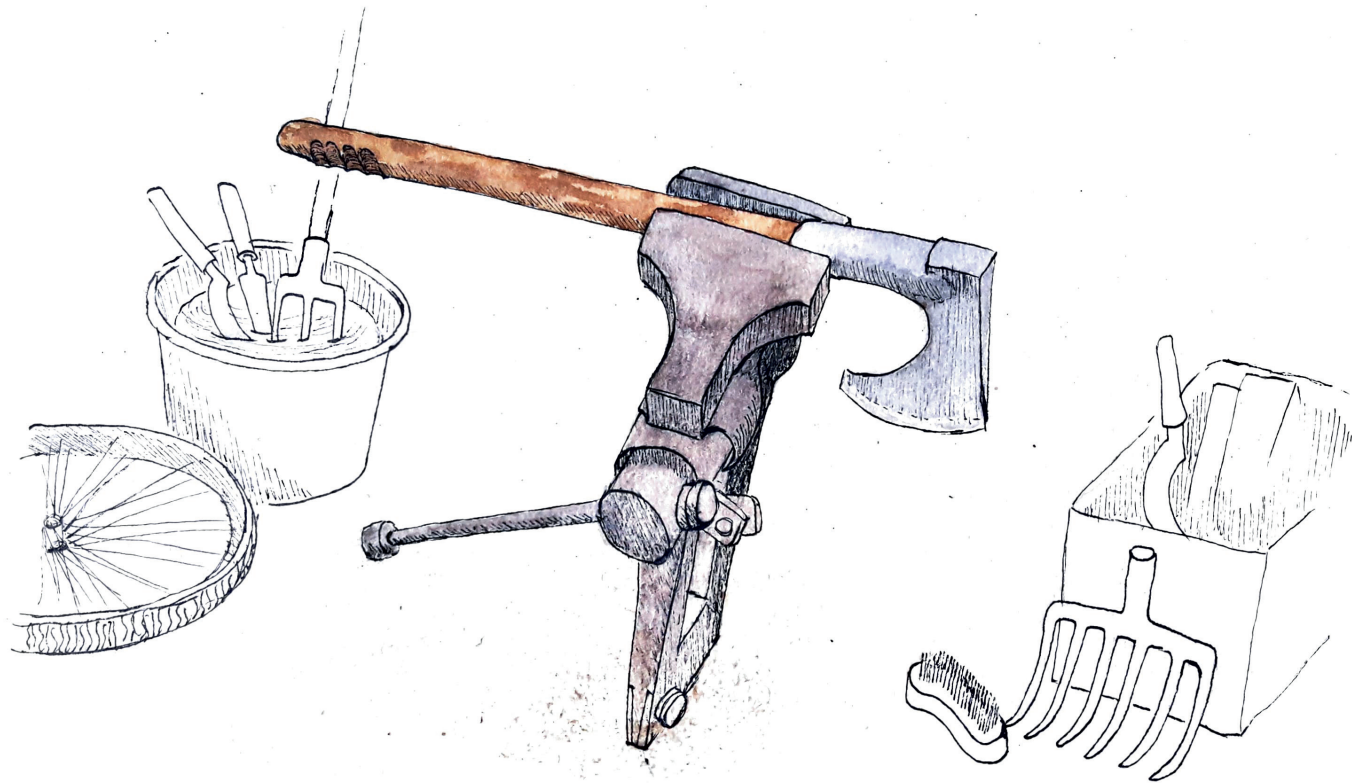
Plus localement, parmi les habitant·es de la zad, le terme «paysan·ne» est couramment utilisé pour indiquer les cultivateur·ices historiques ou néo-ruraux·ales engagé·es dans la lutte contre le projet d'aéroport, et plus largement les personnes pratiquant une agriculture de petite échelle, plutôt en circuit court, attentive au soin de l'environnement et au lien social [230203_DI_Sylvie et Marcel]. Le terme «agriculteur·ices», quant à lui, est plutôt employé par les habitant·es pour désigner ceux et celles ayant accepté les expropriations de leurs terres de la part de Vinci, et plus largement les exploitant·es agricoles vu·es comme «complices d'une agriculture industrialisée et productiviste» (Labat et Vigne 2018 : 156). En termes de positionnement syndical Marcel ajoute que les personnes désignées agriculteur·ices sont généralement associées à la FNSEA, tandis que les personnes se revendiquant paysan·nes sont plutôt syndiquées à la Confédération Paysanne⁵². L'éleveur tient cependant à ajouter que la distinction entre ces deux catégories ne demeure pas toujours si nette, surtout en ce qui concerne les pratiques agricoles. Nous reviendrons sur la question de la limite labile entre agriculture industrielle et paysannerie dans la deuxième partie de cet écrit, avec le témoignage de Cécile à page 74.

L'état des lieux des agricultures de la zad dressé, nous proposons maintenant de se pencher sur les différentes stratégies que les paysan·nes de la zad mettent en œuvre pour poursuivre l'émancipation collective vis-à-vis du modèle agricole industriel. Nous avons ainsi choisi, dans la deuxième partie de cet écrit, de reporter et analyser les moyens de cette quête en les déclinant en cinq angles d'approche : le premier chapitre se penche sur la question foncière, le deuxième sur les enjeux techniques, le troisième sur la question des connaissances, et le dernier développe enfin des réflexions d'ordre économique et réglementaire.

52. «La Confédération paysanne est, depuis 1987, un acteur majeur du syndicalisme agricole français qui porte des valeurs de solidarité et de partage. Le projet pour une agriculture paysanne [...] intègre pleinement les dimensions sociales, agronomiques et environnementales dans la production agricole. [...] La Confédération paysanne combat un modèle agricole qui conduit à la domination économique de quelques structures hyper-productives et hyper-concentrées, tout comme elle s'oppose à une vision de l'agriculture 'paysagère' ou de loisir» (https://www.confederationpaysanne.fr/gen_article.php?id=8&t=Qui%20sommes-nous%20?).

DEUXIÈME PARTIE

Sur les chemins de l'émancipation



J'ai choisi de structurer cette deuxième partie en m'appuyant sur le concept d'«enclosure» abordé plus haut, l'idée étant d'analyser comment les pratiques agricoles à la zad arrivent à se défaire des dynamiques de concentration du marché et de privatisation des ressources qui caractérisent le modèle dominant. Je tiens néanmoins à préciser que j'utiliserai le concept d'«enclosure» dans une acception plus large que Bertrand Valiorgue. En effet, j'ai constaté que la vie telle qu'elle se déroule sur la zad n'est pas toujours dans une tension dialectique par rapport au système industriel : très souvent, les pratiques agricoles se mettent en place très pragmatiquement, sans être intellectualisées dans un dualisme «enclosures-communs».

Par exemple, en ce qui concerne les enclosures techniques et des connaissances, nous verrons que le contexte de la zad est tellement éloigné des innovations numériques dont parle Bertrand Valiorgue, que ce serait déplacé de vouloir étudier comment les gens de la zad s'en émancipent. Par contre, la quête d'autonomie technique, dans une acception plus large, est bien réelle. Le terme d'«enclosure», assimilé à celui de «verrou» ou «contrainte», reste donc pertinent dans la structuration des chapitres thématiques, du moment où j'assume ce léger glissement sémantique par rapport à l'usage que Valiorgue a choisi d'en faire.

2.1. Enclosure foncière

Le premier élément d'émancipation des paysan·nes de la zad par rapport aux contraintes du système agroindustriel – il peut paraître évident mais il nous semble important de le rappeler – est tout simplement l'accès à la terre.

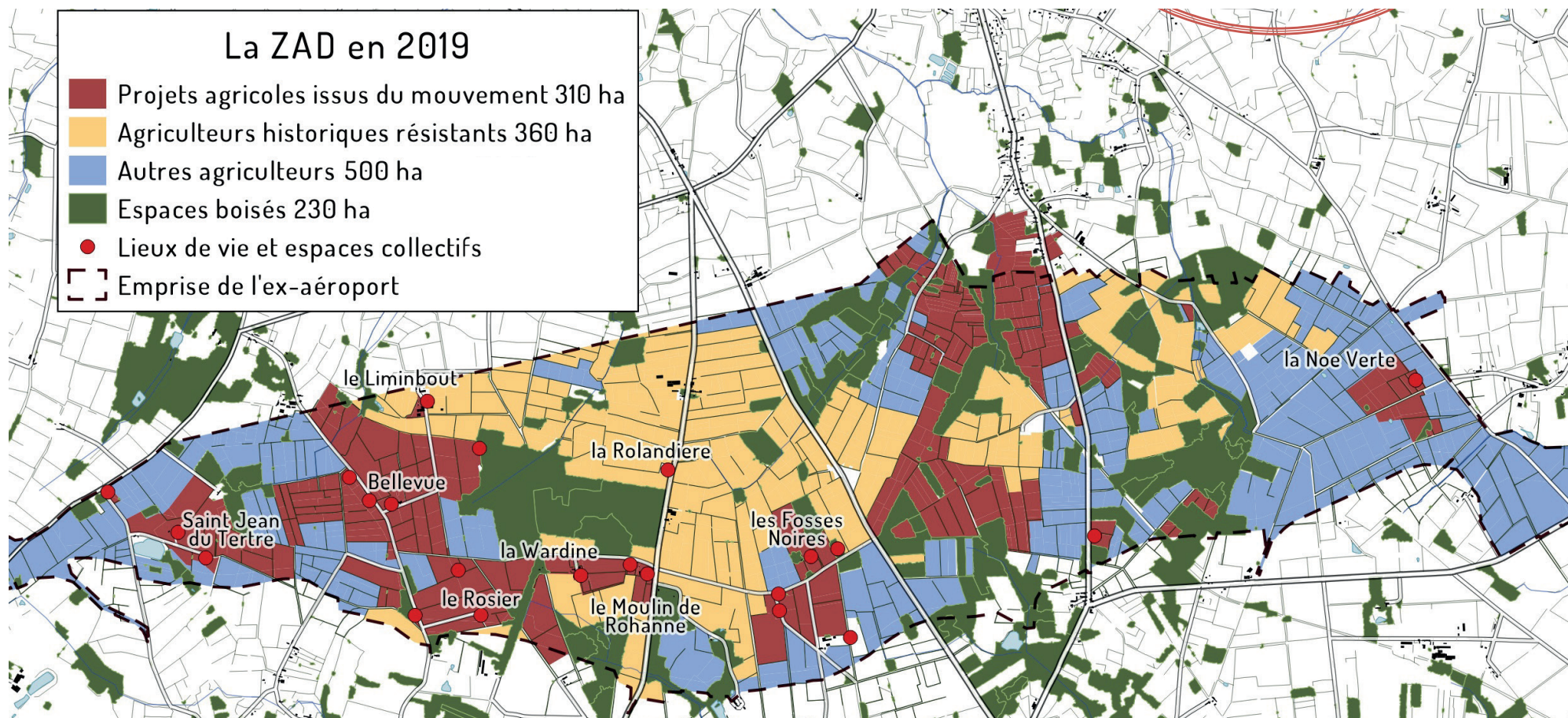
Nous avons vu lors de l'exkursus historique (en début de la première partie) que la question foncière a toujours été centrale dans la lutte de la zad Notre-Dame-des-Landes. Il y a une cinquantaine d'années, les paysan·nes historiques de la zone ont démarré la lutte en structurant une opposition au projet d'aéroport afin de protéger les terres nourricières dont leur travail et leur subsistance dépendaient. Pendant les années 2010, l'occupation illégale des terres a permis aux militant·es de mettre en place un réel rapport de force qui a mené l'État à renoncer au projet d'aménagement en 2018. Ce foncier a ensuite été défendu dans la «bataille administrative» pour perpétuer les expériences (agricoles, artisanales, culturelles et autres) nées pendant les dix ans d'occupation et pour empêcher, une fois sauvé de la bétonisation, qu'il ne serve à l'agrandissement des exploitations industrielles des alentours. Ainsi, à l'issue des négociations avec les pouvoirs publics et malgré le fait que la stratégie collective des installations officielles ait généré des profonds conflits au sein du mouvement, environ 300 hectares de terres agricoles ont été sécurisés par des baux de fermage de neuf ans, reconductibles : la plupart des fermes et des relatives terres reprises par les paysan·nes issu·es du mouvement appartiennent donc au Conseil départemental, qui en cède le droit d'usage à condition du respect de certaines clauses environnementales.

Parmi les signataires des baux, des dizaines de personnes non issu·es du monde agricole ont pu obtenir des terres, alors qu'elles n'auraient jamais pu se permettre de les acheter ni de faire les investissements nécessaires à s'installer en tant qu'agriculteur·ices professionnel·les, compte tenu du contexte actuel où les conditions d'accès au foncier sont de plus en plus prohibitives⁵³.

53. Les raisons sont multiples :

- les prix du foncier ont doublé dans les trente dernières années, à cause, notamment, de la spéculation immobilière ;
- depuis leur naissance, dans l'après-guerre, les outils de contrôle du foncier (les SAFER) favorisent l'industrialisation de l'agriculture, en obligeant les personnes désirantes s'installer à avoir des moyens financiers importants et les équipements technologiques jugés suffisants ;
- la PAC augmente cette discrimination : plus l'exploitation est grande, plus elle a de subventions ;
- la réalité peu lisible des transferts de terres et leur caractère affinitaire favorisent très souvent l'agrandissement des voisin·es plutôt que l'installation de paysan·nes ayant un projet moins conventionnel.

(Articles divers dans *Socialter*, hors-série n°15 «Ces terres qui se défendent», Hiver 2022 / 2023).



Situation du foncier agricole sur la zad en 2019.

Source : La Terre en Commun (<https://encommun.eco/actualites/nouvelle-version-du-flyer>)

Pour rappel, comme l'illustre la carte ci-dessous, sur les environ 1200 hectares de terres agricoles de la zad, près de 300 hectares de terres sont actuellement affectés aux projets agricoles des néo-paysan·nes issu·es du mouvement d'occupation.

Un peu moins de 400 hectares sont exploités ensuite par les paysan·nes historiques qui ont combattu le projet d'aéroport, et les 500 hectares restants, appartenant auparavant aux exploitant·es n'ayant pas pris part à la lutte, sont encore en train d'être redistribués par la Chambre d'agriculture à des agriculteur·ices extérieurs au mouvement.

Sans considérer cette dernière portion, sur les 1200 hectares de terres agricoles présentes dans l'emprise du projet d'aéroport nous comptons au total plus de 700 hectares conquis par la lutte.

Nous pouvons également remarquer que, contrairement à la tendance actuelle de concentration foncière qui a accompagné la modernisation agricole, la zad est le lieu d'un redécoupage parcellaire. Comme l'explique Laeti, les terres sont habituellement liées à des bâtiments qui en représentent les sièges d'exploitation. Sur la zad, grâce à la dynamique d'auto-construction qui a accompagné le mouvement d'occupation, des nouvelles fermes ont vu le jour là où il n'y avait aucun siège d'exploitation officiel [230201_DI_Laeti]. Si d'une part quelques anciennes fermes ont été détruites par les interventions des forces de l'ordre ou ont laissé la place à des activités non agricoles, globalement la zad s'est opposée efficacement à une des principales menaces qui pèsent sur l'agriculture : celle de la diminution du nombre d'exploitations au profit de l'augmentation de leur superficie moyenne.

Comme l'expriment certain·es ex-occupant·es dans un texte publié sur le site de la zad en 2019, «aujourd'hui comme hier, la question foncière – celle de l'accès et de l'usage de la terre – est une question politique cruciale. C'est le nœud entre d'une part, la guerre sociale pour la réappropriation des outils de production, des moyens de subsistance; et d'autre part la guerre territoriale pour défendre et prendre soin du monde fragile que nous habitons⁵⁴». Le processus de régularisation des exploitations entamé en 2018 était donc envisagé depuis le début comme faisant partie d'une dynamique plus large de reprise des terres agricoles et de mise en commun du foncier. L'objectif initial de la bataille administrative était de donner un cadre collectif à cette formalisation, en proposant à la Préfecture une convention provisoire collective permettant «une rotation concertée des usages de ces terres plutôt qu'un morcellement des parcelles et des activités⁵⁵».

Face à l'intransigeance du gouvernement, qui a réaffirmé qu'il expulserait tout·e occupant·e qui ne rentrerait pas dans le cadre légale d'une convention d'occupation précaire individuelle, le mouvement n'a pas eu le choix que de «jouer le jeu» des installations individuelles : il fallait urgemment sécuriser les expériences paysannes collectives issues des années d'occupation, pour ensuite trouver des arrangements internes dans l'optique qu'elles restent véritablement

communes et qu'elles continuent à être le support de l'autonomie politique et matérielle du mouvement⁵⁶.

Si les baux nominaux sur les terres devaient être donc, dans l'intention de la plupart des signataires, un point de départ pour déjouer la question juridique de la propriété foncière individuelle, aujourd'hui on retrouve parmi les habitant·es signataires différentes postures vis-à-vis des enjeux administratifs. Le droit ne saurait décrire toute la complexité de la vie, et beaucoup de pratiques n'ont pas été décrites par le droit car non litigieuses : ainsi, comme l'évoquent plusieurs paysan·nes concerné·es, des accords informels permettent la persistance de certains usages coutumiers, notamment de la part de Sème Ta Zad. Ce collectif a, pour l'instant, réussi à contourner l'injonction à la normalisation et «résister» au processus d'individualisation⁵⁷ imposé par l'Etat. Ceux et celles qui portent des projets agricoles individuels ou au sein de la Coopérative Bocagère ont fait un parcours d'installation agricole plutôt classique et leurs activités productives, déclarées à la MSA, correspondent effectivement aux projets déclarés administrativement.

Par ailleurs, une partie des projets agricoles individuels participent à faire survivre une dynamique collective à l'échelle de la zad à travers les «assolements communs». Comme l'explique le collectif Comm'Un, dans une ferme classique les rotations de cultures sont organisées en fonction des besoins propres à l'exploitation (Comm'Un 2019 : 206). Sur la zad, au contraire, comme le mouvement copie le fonctionnement d'un GAEC ou d'une coopérative – même si légalement ce fonctionnement n'est pas reconnu par l'Etat – la plupart des activités agricoles sont interdépendantes et l'assolement est prévu collectivement lors de réunions de coordination agricole qui se tiennent tous les six mois. Ici, les paysan·nes de la zone élaborent le plan des rotations sur l'ensemble des terres concernées sur un cycle de quatre ans afin d'assurer une alternance optimale des familles végétales et du pâturage sur les sols et d'en préserver ainsi la fertilité [221102_EE_Eneko_1].

A. rappelle qu'il s'agit d'une pratique informelle très courante en milieu paysan, qui relève tout simplement du bon sens : *«c'est la même dynamique que de prendre soin en regardant un peu plus loin que le bout de son nez : on a des voisins et des voisines, on n'est pas une île coupée du monde, on se parle, on réfléchit ensemble, on agit ensemble»* [230529_DI_A.].

Laeti propose un exemple : Erwan de la Coop fait du sarrasin en Bio et a besoin

54. «Prise de terre(s)», octobre 2019. Texte anonyme (en ligne : <https://zad.nadir.org/spip.php?article6658>).

55. «NDDL. L'assemblée des usages de la ZAD demande de renoncer aux expulsions», article paru sur *Ouest France* le 6 avril 2018 (en ligne : <https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/loire-atlantique/nddl-lassemblee-des-usages-de-la-zad-demande-de-renoncer-aux-expulsions-30b3076a-bbc4-3a5a-9eff-7196efa88158>).

56. «Prise de terre(s)», *art. cit.*

57. «Un an après les expulsions, qu'est-ce qu'on fait encore sur la ZAD ?», *art. cit.*

d'un cycle qui commence par un couvert végétal, continue avec ses céréales et finit par deux ans de prairie ; il propose alors à Tony de STZ de faire son tournesol sur son champ comme couvert végétal, et invite le troupeau de Maël à venir pâturer chez lui deux ans après. Ainsi l'assolement permet notamment à STZ d'utiliser ponctuellement des parcelles qui sont formellement attribuées aux signataires de baux individuels, le temps d'une saison et d'une récolte.

Il nous semble nécessaire de préciser qu'au fur et à mesure du processus de régularisation les réunions de la «commission assolements» sont de plus en plus désertées par certain·es signataires de baux individuels [221031_DI_Christophe]. Une des raisons provient, explique Laeti, du conflit qui s'est développé entre l'idéal non marchand et une vision de l'agriculture comme activité économique rémunératrice. Globalement, et malgré des situations parfois conflictuelles, la dynamique des assolements communs continue grâce à certain·es signataires de baux encore très attaché·es au fonctionnement collectif.

Une autre stratégie pour préserver l'usage collectif des terres, suite au refus de la part de l'Etat de remettre la gestion du territoire à une entité collective issue du mouvement, est celle de l'acquisition collective des terres. Pour rappel, la plupart des fermes et des relatives terres de la zad ont été rétrocédées, avec l'abandon du projet d'aéroport, au Conseil départemental, qui en était le propriétaire en 2008. D'autres terres, soit celles qui avaient fait l'objet d'expropriations mais dont les ancien·es propriétaires ne souhaitent pas la rétrocession, appartiennent à l'État, qui ne souhaite pas en conserver la propriété. Comme nous l'avons vu dans le tout premier chapitre, en sachant qu'il allait y avoir sûrement des mises en ventes, dès 2019 un fond de dotation appelé «la Terre en commun» a été créé dans la perspective d'acquérir, à long terme, les terres et les corps de ferme de la zad dans une forme de propriété collective sans système de parts ou d'actions⁵⁸. Pour l'instant, à notre connaissance, le fond de dotation pu racheter à l'automne 2022 le bâtiment qui abrite l'Auberge des Q de Plomb⁵⁹, au Liminboul. La perspective du rachat de l'ensemble des terres de la zad dépend des dons de ceux et celles qui veulent soutenir le projet, et surtout des arbitrages des pouvoirs publics en matière de choix des acquéreurs.

58. Site internet de La Terre en Commun (<https://encommun.eco/faq>).

59. L'Auberge des Q de Plomb est un lieu de restauration associatif de la zad qui offre un banquet hebdomadaire à prix libre tous les vendredis midi. Claude et Jipé, gestionnaires, proposent des plats composés quasi exclusivement de produits locaux, tels que leur production de viande sur place (cochon, volaille) et de nombreux autres produits de la zad ou des paysan·nes des alentours (légumes, pain et fromages, bière). L'Auberge est considéré un projet vivrier qui contribue à la subsistance collective de la zad.

En conclusion, nous pouvons résumer que la zad de Notre-Dame-des-Landes est le lieu d'une importante reprise des terres, dont le succès est le résultat d'une lutte acharnée de plus de quarante ans ayant abouti à la régularisation de l'occupation de la plupart des terres par des baux ruraux qui en garantissent la propriété d'usage. D'une part, cette propriété d'usage n'a pas pu être formalisée dans une dimension collective et on assiste, effectivement, à une certaine dynamique d'individualisation des projets agricoles. D'autre part, persistent sur la zone d'autres organisations, stratégies et arrangements visant à remettre en commun, au moins partiellement, l'usage du foncier : les projets collectifs tels que STZ, la dynamique des assolements communs et d'autres fonctionnements coutumiers, ainsi que la perspective de rachat des terres par le fond de dotation en sont des exemples.

2.2. Enclosure technique

La sociologue des techniques Madeleine Akrich défend l'idée que les systèmes techniques⁶⁰ ne sont pas neutres culturellement car ils ont un impact sur la structuration des groupes sociaux :

Loin de ne représenter que des appendices sur un dispositif politique préexistant, les objets techniques ont un contenu politique au sens où ils constituent des éléments actifs d'organisation des relations des hommes entre eux et avec leur environnement. Les objets techniques définissent dans leur configuration une certaine partition du monde physique et social, attribuent des rôles à certains types d'acteurs – humains et non-humains – en excluent d'autres, autorisent certains modes de relation entre ces différents acteurs etc. de telle sorte qu'ils participent pleinement de la construction d'une culture, au sens anthropologique du terme, en même temps qu'ils deviennent des médiateurs obligés dans les relations que nous entretenons avec le réel (Akrich 2010 : 205).

En tenant en considération ces implications sociologiques, le présent chapitre approfondit la question technique en portant d'abord un regard plus précis sur les outils qui supportent certaines pratiques agricoles et artisanales sur zone, et ensuite sur les enjeux d'entretien de tels objets. Bien évidemment, cette analyse ne sera pas exhaustive et s'appuiera principalement sur les pratiques auxquelles j'ai pu participer ou dont j'ai pu discuter avec les habitant·es. L'objectif de cette partie de l'enquête est de mettre en évidence les stratégies d'autonomie technologique portées par les paysan·nes de la zad et la façon dont elles les libèrent, plus ou moins radicalement, des enclosures techniques du modèle agroindustriel dont nous avons parlé dans l'introduction.

Il nous semble pertinent de rappeler que nous avons déjà évoqué la notion

60. Le terme «technique» est calqué sur le grec *techné* («art»). Celui de «technologie», qui commence à circuler au XIX^{ème} siècle, désigne initialement l'exposé rationnel (le *logos*) des techniques, et non pas les instruments de la technique, sens qu'il a pris abusivement de nos jours (Blay, 2017). D'une façon générale, le mot «technique» renvoie, selon les définitions courantes, à un ensemble de procédés développés pour produire un objet, une œuvre, une machine. Il est associé à l'idée d'un progrès continu ou presque, de la période préhistorique jusqu'à nous (*Dictionnaire critique de l'Anthropocène*, op. cit., p.771).

d'«enclosure» dans la première partie du texte pour désigner le mouvement de privatisation des communaux par la mise en enclos, au bénéfice des grands propriétaires, de parcelles auparavant dévolues à l'usage collectif. Si à l'origine – dans le contexte de l'Angleterre du 17^{ème} siècle, puis de l'Europe et des colonies dans les siècles suivants – cette dynamique d'accaparement concernait uniquement les communs fonciers, nous avons vu qu'elle a connu une phase d'accélération à partir de l'hégémonie du néolibéralisme depuis les années 1970-1980. Comme l'expliquent de nombreux·ses penseur·ses comme la philosophe de sciences belge Isabelle Stengers, de nouveaux types d'enclosures ont émergé concernant les pratiques scientifiques et techniques, les ressources génétiques ou les ressources vitales telles que l'eau⁶¹.

Dans le domaine de la technologie agricole, le processus d'enclosure a franchi plusieurs étapes au rythme des trois révolutions technologiques qui se sont succédées dans les derniers siècles : celle de la mécanisation et puis de la motorisation au 19^{ème} siècle, ensuite celle de l'agrochimie au 20^{ème} siècle, et enfin celle combinant numérique, robotique et génétique débutée à la fin du siècle dernier. Ainsi, dans le troisième chapitre de son ouvrage *Refonder l'agriculture à l'heure de l'Anthropocène*, Bertrand Valiorgue explique qu'au fur et à mesure du progrès technologique on a assisté à l'intensification de cette double dynamique combinant la privatisation des technologies agricoles – et des données qu'elles produisent – par des brevets et la concentration du secteur du machinisme agricole dans les mains de peu de puissants acteurs du marché. Ces derniers sont donc en mesure d'imposer des choix techniques aux exploitant·es et de fabriquer de la dépendance vis-à-vis des solutions numériques et des machines qu'ils commercialisent.

A l'échelle des exploitations agricoles conventionnelles, Valiorgue décrit qu'actuellement le travail est réalisé de plus en plus souvent à l'aide de machines connectées qui captent et produisent des données relatives à la maîtrise d'un cycle biologique aussi bien animal que végétal afin d'en maximiser la performance (Valiorgue 2020 : 87). Les effets d'une telle révolution numérique dans le secteur du machinisme agricole participent paradoxalement à la dégradation des conditions de travail des agriculteur·ices : premièrement, l'achat d'un tel matériel agricole demande aux exploitant·es des investissements spécifiques très onéreux, dont la

61. «Ce sont d'ailleurs les informaticiens qui ont parlé les premiers de 'nouvelles enclosures' qui venaient détruire leurs pratiques de coopération. Aujourd'hui les brevets et la notion de secret industriel font que des pans entiers de savoir nécessaires pour comprendre une situation deviennent inaccessibles» (STENGERS Isabelle, «Il faut à la fois lutter et guérir», dans *Socialter, hors-série n°15*, «Ces terres qui se défendent», Hiver 2022 / 2023, p. 24).

rentabilité ne s'exprime qu'au bout de nombreuses années et qui n'ont de la valeur que dans le cadre de relations commerciales avec des partenaires économiques précis (Valiorgue 2020 : 101). Beaucoup d'agriculteur·ices se retrouvent ainsi piégé·es par ces investissements et les remboursements qu'ils imposent, ce qui se traduit par une injonction à la productivité accrue. Deuxièmement, l'utilisation de telles machines est réservée à des exploitant·es formé·es qui sont eux et elles-mêmes enfermé·es dans une «bulle d'usage» due à l'absence d'interopérabilité pratique entre différents constructeurs et à la privatisation des données produites de la part des fabricants (Valiorgue 2020 : 89). Troisièmement, il est évident que la complexité technique et l'obsolescence programmée de tel matériel high-tech ne permettent pas aux exploitant·es d'en réaliser autonomement l'entretien et les éventuelles réparations, ce qui renforce leur dépendance vis-à-vis des constructeurs.

Pour résumer, si d'un côté la modernisation agricole a permis, au siècle dernier, de réduire la place et la pénibilité du travail humain dans les champs, dans les systèmes techniques actuels les agriculteur·ices ont de moins en moins de maîtrise intellectuelle et pratique sur les outils de leur travail, qui devient de plus en plus aliénant au fur et à mesure de l'innovation technique. La recherche d'un rapport à la technique qui soit, au contraire, émancipateur, devient donc un véritable enjeu politique au sein des collectifs agricoles libertaires. Celui de la Hulotte en est un exemple.

A la Hulotte, lieu où se déroule – entre autres – la production de légumes de la Coop, certain·es cultivateur·ices pratiquent depuis quelques années le maraîchage et les cultures de plein champs en labourant la terre à l'aide de la traction animale.

Lundi 31 Octobre 2022

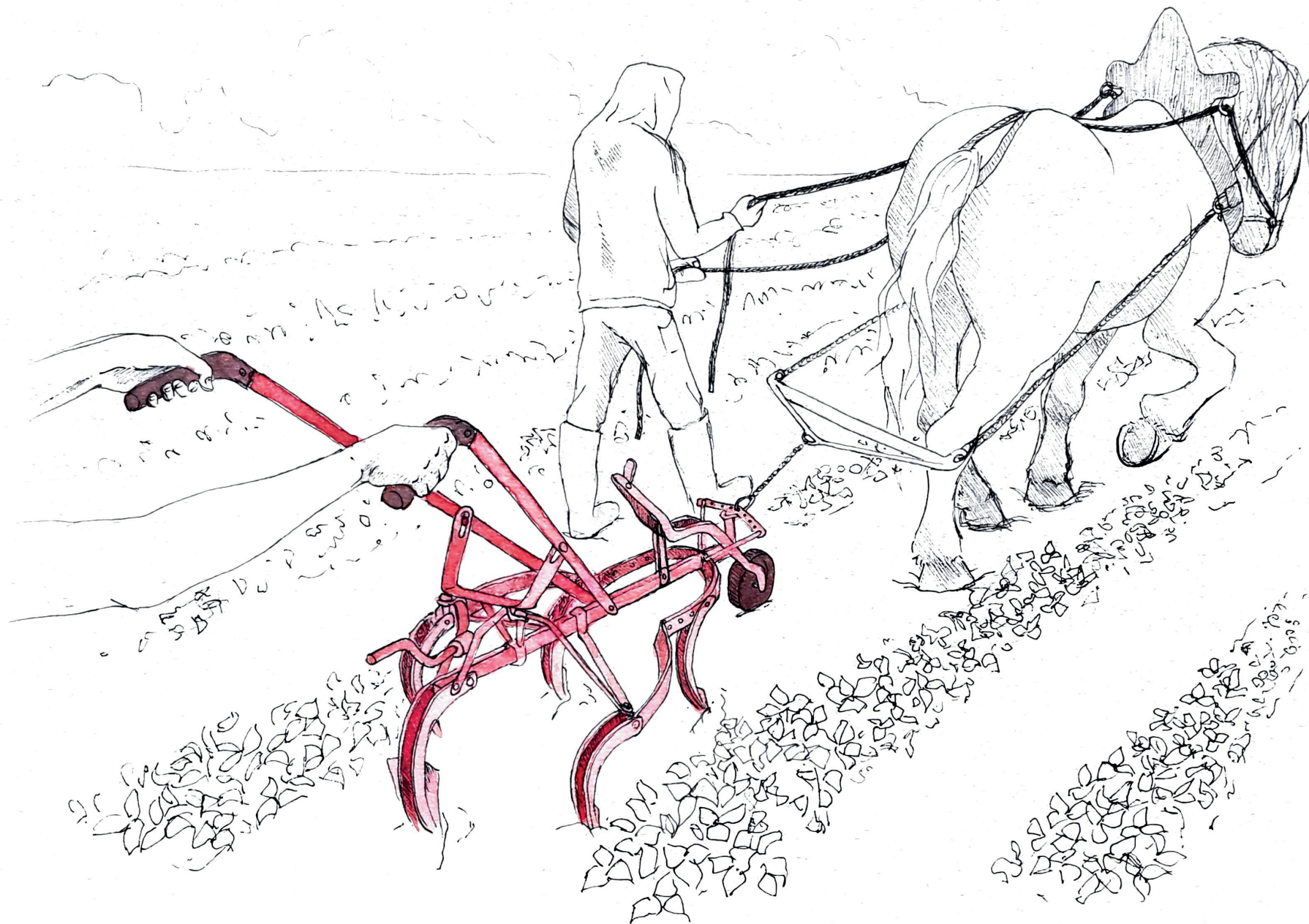
Maraîchage avec Christophe à la Hulotte. Binage des haricots et buttage des poireaux en traction animale

Vers midi les autres coopérateur·ices partent et je choisis de rester aider Christophe dans le travail des champs. Content, il m'explique qu'on va devoir aérer le sol entre les rangées de haricots : pour retourner la terre on se servira d'un ancien outil appelé «bineuse», tracté par une jument. Ma tâche est de tenir la bineuse et de faire en sorte qu'elle rentre dans le sol tout en maîtrisant sa trajectoire pour éviter d'éradiquer les plants. Entre temps, Christophe marche à côté en dirigeant le cheval avec sa voix et des légères impulsions dans les rênes :

«En place... un pas... Ooh !... Marcher...Ooh ! ... Tourne à gauche... à gauche ! ... Ooh!»

La deuxième mission consiste à «butter» les poireaux afin de désherber et favoriser la croissance de la partie blanche, plus tendre. Le travail avec le buttoir est fatiguant, mais je commence à maîtriser la technique et à la fin on compte seulement quelques plants de poireaux arrachés.

Une fois les attelages rangés et les chevaux ramenés dans leur pré, le maraîcher m'invite à boire un jus de pomme à la cabane collective de la Hulotte. Je repart à vélo vers 13h avec les sacs remplies des légumes de la provision commune pour les cohabitant·es des Fosses Noires.



Binage des haricots en traction animale avec Christophe à la Hulotte.

Le maraîcher raconte qu'à la Hulotte iels essayent d'utiliser le moins de machines à moteur possible : l'ensemble du travail du sol est fait en traction animale et un petit tracteur est utilisé pour le broyage et quelques autres tâches [221031_DI_Christophe]. Les charrues réglables (bineuse et buttoir) tractées par les juments semblent dater d'avant la Révolution verte des années 1950.

En observant et en maniant ces outils agricoles il est possible de remarquer certaines caractéristiques essentielles à la quête d'autonomie matérielle des paysan·nes de la zad. Premièrement, ce matériel n'a pas nécessité de grands investissements financiers : il a été retrouvé – raconte Christophe – dans les anciennes fermes par les occupant·es il y a une dizaine d'années. Il est d'ailleurs courant que ce genre d'outils préindustriels soit donné aux gens de la zad par les agriculteur·ices voisin·es car à l'abandon. Deuxièmement, son utilisation est relativement accessible à des personnes qui – comme moi – n'ont pas d'expérience dans les métiers agricoles : les explications rapides de Christophe et sa surveillance ont été suffisantes pour que le résultat du travail soit correct. Enfin, ces charrues sont composées uniquement de pièces métalliques assemblées par des vis et écrous : l'entretien est donc simple (il suffit de passer une couche de vernis de temps en temps) et les réparations doivent être sporadiques, vu la solidité des pièces.

Il est central de remarquer que ces trois caractéristiques – accessibilité économique, simplicité d'usage et réparabilité – situent ces outils à l'opposé de la conception dominante de la technologie agricole actuelle illustrée précédemment et nous permettent de qualifier ces objets «conviviaux»⁶² : le philosophe et penseur de l'écologie politique autrichien Ivan Illich utilise cet adjectif pour désigner des outils qui, tant dans leur production que dans leur utilisation ou dans la place qu'ils prennent dans le fonctionnement quotidien de la société, renforcent la capacité d'action des individus. Une société conviviale est pour lui «une société où l'outil

moderne est au service de la personne intégrée à la collectivité, et non au service d'un corps de spécialistes. Conviviale est la société où l'homme contrôle l'outil» (Illich 1973 : 454). La convivialité est directement opposée, selon l'anthropologue Madeleine Sallustio, «à la dépendance aliénante à l'égard de certaines techniques autour desquelles finit par s'organiser l'ordre social» (Sallustio 2020 : 179).

Du côté de Sème Ta Zad, Eneko explique que les choix techniques sont plus controversés. En effet, l'utilisation de la traction animale dans les champs, ici, pose autant de questionnements éthiques que celle du tracteur.

«Parce que ouais, sur les grands champs des Fosses Noires ou dans les champs de poireaux ici, on passe le tracteur aussi. Et le tracteur il coute de l'essence, évidemment. On réfléchit au fait qu'on pourrait arriver à tout faire en traction animale. Mais il y a des gens qui se positionnent contre, parce que ça implique d'utiliser des animaux. Du coup la solution, pour l'instant, avec la question de la libération animale, elle n'est pas évidente. On ne sait pas encore qu'est-ce qui est pire : si utiliser des animaux pour faire un travail ou utiliser du gasoil. C'est vrai que c'est un débat complexe. On aimerait bien pouvoir tout faire à la main, mais t'as vu : aujourd'hui, on était huit... [...] La réalité c'est que, si on veut nourrir tout le monde et soutenir toutes les luttes, et tout ça avec des productions bio et locales, finalement on choisit d'utiliser un minimum de tracteur – même si, en vrai, ça reste anecdotique».

[221102_EE_Eneko_1]

En ce qui concerne l'élevage à STZ, la technologie reste assez rudimentaire : en se passant des infrastructure conventionnelles, l'opération de la traite du petit troupeau de vaches laitière de Maël se fait en extérieur, avec un seul pot trayeur ou à la main, et le lait est récolté dans des seaux pour être ensuite versé dans le tank réfrigéré juste à côté de la fromagerie de Bellevue.

Le rapport à la technologie n'est pas le même qu'il s'agisse des paysan·nes de la zad ou des agriculteur·ices résistant·es qui s'étaient installé·es avant la naissance de la zad. Un exemple de ces derniers est l'exploitation laitière en Bio de Sylvie et Marcel, dont l'histoire a été évoquée déjà dans le deuxième chapitre.

62. Dans un langage plus courant, les technologies qu'en anthropologie des techniques sont qualifiées de «conviviales» peuvent être définies avec l'adjectif anglais «*low-tech*», en français «basses technologies».

Dans cet écrit, mise à part les cas de figure où mes interlocuteur·ices s'en emparent expressément, j'éviterai l'utilisation du terme *low-tech* et je privilégierai plutôt les expressions «convivial» ou «préindustriel». En effet, lors de nos discussions, certain·es habitant·es ont soulevé le fait que tout le monde ne se reconnaîtrait pas forcément dans ce terme, parfois perçu comme une récupération capitaliste de pratiques anciennes ou issues du simple bon sens.

Pour éclairer ce néologisme nous faisons référence à l'ouvrage *L'Age des low-tech : vers une civilisation techniquement soutenable* (Seuil, 2014) de l'ingénieur et spécialiste des ressources minérales Philippe Bihouix. Ce dernier suggère qu'il est nécessaire de trouver un équilibre entre performance et convivialité afin de construire des systèmes techniques résilients qui nous permettront de faire face aux perturbations tels que les risques géopolitiques, les ruptures d'approvisionnement, le pic des ressources et les instabilités politique dans le futur proche (Bihouix 2014 : 138).

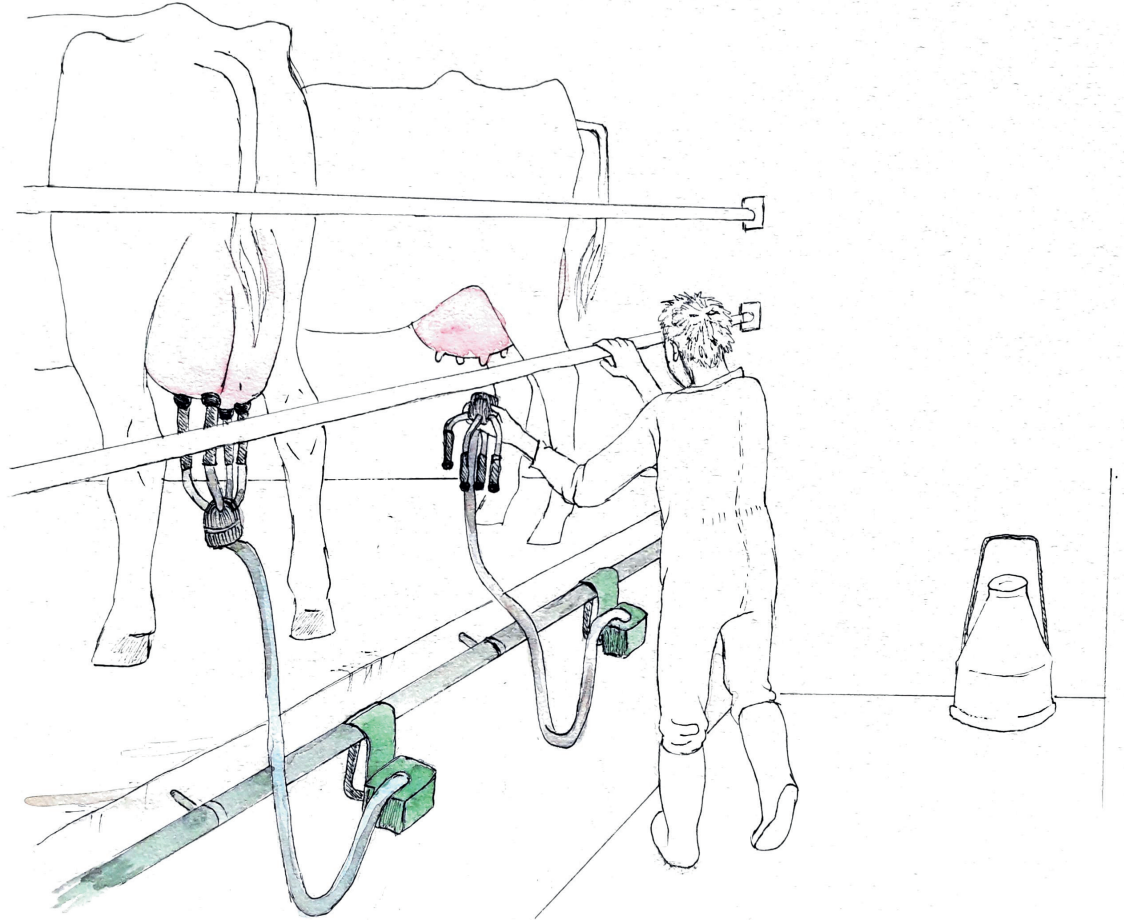
Samedi 5 Novembre 2022

Traite des vaches avec Sylvie au Liminbout

Ce matin à 8h je rejoins la ferme de Sylvie et Marcel au Liminbout. Je trouve Marcel en train de nourrir deux veaux qui, malades, ont été éloignés du reste du troupeau. Très disponible, il me raconte brièvement l'histoire de l'exploitation laitière et il me conseille de rejoindre sa compagne qui est déjà en salle de traite.

Pendant le travail, Sylvie me parle de son métier d'éleveuse et me montre le procédé de traite : deux fois par jour, les vaches passent par groupe de six d'un enclos extérieur à la salle ; avec de la laine de bois on leur nettoie les trayons, puis on les presse afin de vérifier que le lait sort et qu'il est normal. Si c'est le cas, on passe à la machine à traire et on installe sur les trayons les quatre «gobelets trayeurs» qui reproduisent la succion exercée par les veaux. Par le lactoduc, le lait est transféré directement à une cuve réfrigérée à 3°C où est stocké avant d'être collecté par la laiterie. Une fois le lait prélevé, on passe sur chaque trayon une pommade désinfectante et la vache peut quitter la salle pour rejoindre le pré de pâturage.

Entre temps, Sylvie observe attentivement chaque animal pour en vérifier l'état de santé : elle peut nommer chacune des vaches, me parler de leurs histoires et de leurs comportements. Une fois la traite finie, elle nettoie méthodiquement la salle et m'invite à prendre le petit déjeuner avec elle et Marcel dans la maison. Ici, on a une discussion très intéressante sur les aspects politiques de leur expérience de la zad ainsi que des rapports entre paysan·nes historiques, agriculteur·ices venu·es d'ailleurs et zadistes. Le lait cru qu'on vient de traire est délicieux, j'en prend un litre pour le ramener à la Hulotte à midi.



La salle de traite de Sylvie au Liminbout.

Ici, nous avons à faire avec des outils mécanisés typiques de l'élevage conventionnel, bien que la traite ne soit pas automatisée. Il s'agit néanmoins d'une salle de traite de très petite échelle – la plus petite du département d'après Sylvie – et qui demande un travail humain considérable. Le couple explique que – comme il est courant dans les élevages – iels travaillent presque sans arrêt tous les jours de la semaine et ne prennent qu'une semaine de vacances par an : cela rend relativement compliquée l'implication dans le collectif de la zad avec ses réunions et actions militantes [221105_DI_Sylvie et Marcel].

Ces considérations sur les spécificités du mode de vie des éleveurs et éleveuses sont partagés aussi par Cécile, dont nous avons déjà présenté l'activité dans le deuxième chapitre. Elle explique que l'engagement à temps plein demandé par l'élevage crée un véritable décalage par rapport aux autres paysan·nes de la zad : c'est l'une des raisons pour lesquelles elle a finalement quitté la Coop.

Cécile et Coco font partie de ces paysan·nes qui se sont équipés en machines agricoles de façon autonome par rapport aux autres activités agricoles de la zad. Tout comme la ferme de Vincent et Amalia, leur exploitation dispose de matériel de fenaison, à savoir des machines permettant le séchage du foin. Posséder ce genre d'équipement mécanique, techniquement complexe, soulève inévitablement la question de l'entretien. Dans n'importe quelle exploitation, en effet, lorsqu'une pièce de la machine se casse, les agriculteur·ices n'ont souvent pas d'autre choix que de se tourner vers l'entreprise qui l'a fabriquée pour assurer sa réparation ou son remplacement. Cela est souvent très onéreux, et surtout maintient les paysan·nes dans un rapport de dépendance avec les acteurs de l'agro-industrie dont il est extrêmement difficile de se soustraire. Cécile tient à nuancer cette analyse en précisant que sur la zad iels disposent principalement de vieux matériel acheté d'occasion ou bien donné par les agriculteur·ices des alentours et restauré, ce qui implique des frais de mécanisation finalement assez faibles et une certaine facilité à trouver des pièces d'occasion [230202_DI_Cécile].

L'éleveuse raconte que les paysan·nes de la zad ont la chance de pouvoir compter sur certaines personnes compétentes dans le travail du métal comme le forgeron Pierrot, un personnage dont le rôle est assez essentiel sur zone car il répare les outils et les machines agricoles gratuitement, en contribuant à l'émancipation technologique du mouvement [221103_DI_Cécile_2]. C'est d'ailleurs aussi grâce à Pierrot, avoue la paysanne, qu'iels peuvent oser travailler avec du vieux !

Rencontre avec Pierrot à la bibliothèque du Taslu

J'ai vu Pierrot la première fois à la bergerie du Liminbout, lorsqu'il est passé pour tester une pièce qu'il avait fabriqué pour réparer une des machines de Cécile. J'ai eu l'occasion de discuter avec lui seulement aujourd'hui, en le croisant par hasard à la bibliothèque du Taslu, à la Rolandière.

Avant de tout quitter pour venir vivre à la zad en 2012 – il me raconte – Pierrot travaillait en tant que ferronnier d'art pour les monuments historiques de France. Là, il avait constaté que la culture du management, avec son obsession de compresser les coûts et les temps de travail à tout prix, détruit les conditions de travail des artisan·es. Il dit d'être arrivé à la zad «par gravité», comme si c'était exactement là qu'il devait atterrir. Pierrot a d'abord commencé à réparer les outils des occupant·es avec son enclume mobile installée dans une cabane à la Noue Non Plus. Il a ensuite installé un vrai atelier de forge dans un lieu un peu excentré de la zad, le Haut Fay, et il y a cinq ans il a pu déménager sa forge dans la ferme de Bellevue.

Je l'interroge sur le vieil outil (une faucille avec un long manche, appelée «croissant») qui est posé sur la table, juste à côté du livre qu'il était en train de feuilleter à mon arrivée. Il m'explique qu'il fait la chasse aux vieux outils pour les restaurer, ou bien pour en prendre l'acier et le fer afin de les reforge dans son atelier. Je me rappelle qu'en m'y rendant, il y a quelques jours, j'avais remarqué une vaste masse d'objets métalliques de toute sorte (morceaux de tôle, vieux vélos, bidons rouillés...) récupérés et stockés en attendant d'être utilisés dans les réparations. Pour ces dernières, Pierrot ne demande pas d'argent : il explique tout simplement qu'il a de quoi manger quand il en a besoin, et ça lui suffit. Il a peu de besoins et ce style de vie simple lui convient parfaitement. Plutôt que dans une logique marchande, son activité s'inscrit ainsi dans la dynamique de don et contre-don qui me semble régir une grande partie des échanges de biens et de services sur zone.



Samedi 4 Février 2023. Visite à la forge de Bellevue.

Pour faire fonctionner sa forge, extrêmement *low-tech*, Pierrot fabrique lui-même son charbon de bois. Le principe c'est de brûler du bois avec le moins d'oxygène possible, ce qui est permis par une charbonnière qu'il a construit uniquement avec du matériel «de récup'» et de l'argile présente sur place : même l'énergie grise⁶³ de ses créations est donc locale !

D'un point de vue de la réflexion sur la technologie, il est intéressant de remarquer que le forgeron conçoit son outil de travail comme un bien commun à toute la communauté, et revendique le sens profondément politique de son activité. *«La forge est là pour tout le monde»*, précise l'artisan, qui propose régulièrement des initiations à adultes et enfants afin de «créer de la vocation» : ce qui l'anime c'est le but de diffuser des savoirs faire selon lui utiles pour l'avenir [221105_DI_Pierrot]. En effet, Pierrot s'inquiète de la perte, selon lui progressive et drastique, des habilités manuelles depuis les années 1950 : il pense qu'avec le système libéral, et donc la spécialisation des tâches et la marchandisation de tout produit et service, les nouvelles générations n'apprennent plus à travailler de leur mains. Cela cause, à ses yeux, une véritable perte de motricité en termes de connexions neuromotrices, aggravée en plus par la surutilisation des dispositifs numériques : *«les jeunes ont du mal à habiter leur corps – dit-il – et on fabrique une humanité qui ne sait faire que consommer»*.

L'émancipation technologique est donc centrale pour Pierrot, et nécessite un développement important des moyens matériels de la communauté, mais non sans avoir un recul critique sur le niveau de puissance technologique atteint : en effet, il épouse l'idée selon laquelle tout outil porte en lui la pire potentialité et que, de ce fait, il n'est jamais neutre. Bien qu'il ne mobilise pas directement cette référence, l'artisan nous semble emprunter cette idée au sociologue libertaire et penseur de la société technicienne Jacques Ellul (1912 -1994), qui déconstruit celle qui est, selon lui, l'idée reçue de la neutralité de la technologie pour révéler l'«ambivalence» des techniques. Dans le sens commun, on prend banalement par acquis que chaque outil technologique peut nous apporter le meilleur comme le pire, selon l'utilisation qu'on en fait. Pour Ellul, au contraire, «tout progrès technique comporte trois sortes d'effets : les effets voulus, les effets prévisibles et les effets imprévisibles. [...] Plus il y aura de progrès dans un domaine, plus la relation du 'bon' et du 'mauvais' est inextricable, plus le choix devient impossible, c'est-à-dire moins nous pouvons échapper aux effets ambivalents du

63. L'énergie grise, ou énergie intrinsèque, est la quantité d'énergie consommée lors du cycle de vie d'un matériau ou d'un produit : la production, l'extraction, la transformation, la fabrication, le transport, la mise en œuvre, l'entretien et enfin le recyclage, à l'exception notable de l'utilisation.

système⁶⁴». Il y a donc pour Pierrot une notion de responsabilité dans la mise en place d'une certaine infrastructure technique : *«si tu pousses la forge jusqu'au bout, par exemple, tu obtiens la première guerre mondiale !»* [221105_DI_Pierrot]. Concrètement, dans son travail, cela se traduit dans le choix de garder le niveau technologique de son atelier en dessous d'un certain seuil critique. «Nou payerons très cher le privilège d'être des dieux par la puissance avant d'avoir mérité d'être des hommes par la sagesse» : cette citation de Jean Rostand, historien des sciences des débuts du 20^{ème} siècle, est pour le forgeron fondatrice de son rapport à l'outil [230204_DI_Pierrot]. Enfin, dans ses réflexions philosophiques sur ce qu'il appelle l'«ontologie des outils», l'artisan aboutit à l'idée que, dans n'importe quel travail, il est toujours important de se demander quel sens les outils donnent à sa vie et quelle marque ils laissent sur le monde [221105_DI_Pierrot].

Si la forge de Pierrot est fondamentale pour l'autonomie paysanne de la zad, certain·es habitant·es ont mis en place également un autre dispositif dans le but de s'extirper du système de dépendance que la possession et l'entretien de l'équipement agricole risquent de créer : le «Curcuma», soit le collectif d'usure, réparation, casse et (éventuellement) utilisation du matériel agricole. Il s'agit d'un clin d'œil aux CUMA (Coopératives d'Usage du Matériel Agricole), des groupements d'agriculteur·ices qui salarient des techniciens pour entretenir des machines agricoles de propriété collective. À différence de ces dernières, le Curcuma est composé par une quinzaine de membres, dont des passionné·es de mécanique mais aussi des personnes inexpertes et désireuses d'apprendre. Le collectif s'est mis en place pendant les années d'occupation dans le but de remettre en état de fonctionner un ensemble de vieux engins que les paysan·nes du coin avaient donné au mouvement, parfois pour l'agriculture mais la plupart du temps pour défendre les lieux en constituant des barricades.

Plus concrètement, ces machines et outils sont mutualisés entre nombreux des projets agricoles de la zad (principalement ceux reliés à Sème Ta Zad) et stockés à la ferme de Bellevue, pendant que l'atelier mécanique où s'effectuent les réparations se trouve un peu plus à l'ouest, dans le hameau de Saint-Jean-du-Tertre. Le collectif tient un agenda pour organiser l'utilisation des engins dans le temps et effectue leur entretien de base ainsi que leur révision lors de chantiers qui se tiennent deux fois par an. Pour certaines machines comme les tracteurs il y a des

64. ELLUL Jacques, *Le bluff technologique*, Hachette, 1988. Cité dans VION-DURY Philippe, «L'ambivalence des technologies», dans *Socialter, hors-série n°6*, «L'avenir sera low-tech», Printemps 2019, p. 53.

réfèrent-es qui en assurent le suivi, mais le fonctionnement du collectif est conçu de façon à éviter que les mêmes personnes s'occupent toujours des mêmes opérations (Comm'Un 2019 : 173) : régulièrement, des semaines de formation informelle à la mécanique et à la conduite des engins sont organisées pour permettre à toute personne intéressée de s'approprier de ces outils.

Selon Laeti, le Curcuma constitue une vraie force sur la zad car elle permet non seulement une certaine autonomie technologique, mais aussi le partage de savoirs qui, autrement, seraient sectorisés [221105_EN_Laeti]. La question du partage des connaissances et de la polyvalence en matière de savoir-faire chez les gens de la zad sera développée dans le prochain chapitre, qui analyse l'émancipation des paysan·nes de la zad à travers le prisme épistémique.

Pour conclure ce chapitre sur l'autonomie technologique de la zad par rapport au système de production industriel, nous constatons, encore une fois, une grande hétérogénéité des postures des habitant·es de la zad. Certains collectifs, comme la Hulotte, essayent de se réapproprier le plus possible d'outils de production «traditionnels», ou préindustriels : le caractère émancipateur de l'objet technique relève alors d'un compromis entre sa capacité à soulager les efforts de travail et sa relative simplicité.

Si par leurs choix techniques les cultivateur·ices de la Hulotte cautionnent l'exploitation du travail animal, d'autres groupes comme STZ soulèvent des questions d'éthique animale et privilégient le travail à la main, tout en assumant d'utiliser parfois des outils motorisés. Nous avons vu que ces engins risqueraient d'enfermer les paysan·nes dans des rapports de dépendance au marché de l'agromachinerie, mais aussi que le risque est finalement limité : il s'agit souvent d'outils donnés par les agriculteur·ices sympathisants, et surtout leur gestion et leur entretien sont mutualisés grâce au collectif Curcuma. Comme le formule le philosophe et agriculteur Aurélien Berlan, sur le plan technique «être autonome suppose de faire par nos propres moyens, ce qui signifie développer l'entraide et l'assistance mutuelle au lieu de recourir systématiquement à des professionnels»⁶⁵ : le fonctionnement du Curcuma nous semble, de ce point de vue, exemplaire. Conjointement à la figure du forgeron Pierrot, qui met ses compétences au service de tout·e habitant·e aux prises avec des outils peu «conviviaux», ce collectif vient renforcer l'autonomie technologique de la zad par rapport au système technico-

capitaliste. Nous avons également vu avec Pierrot que, dans leurs conceptions de l'autonomie technique, les habitant·es de la zad déconstruisent la fascination pour la technologie ainsi que le mythe de la neutralité technique imprégnant la société actuelle⁶⁶.

Pourtant, cette quête d'émancipation technique n'est pas poursuivie par toutes les habitant·es de la zone avec la même radicalité : nous avons vu que certain·es agriculteur·ices qui avaient initié une activité avant la naissance de la zad, comme Sylvie et Marcel, ne se situent pas autant en rupture par rapport au système agroalimentaire dominant et se servent de technologie plus conventionnelles, de façon pourtant très raisonnable. Il est ainsi possible de constater la coexistence de rapport à la technologie très différents : encore une fois, à la zad il n'existe aucun règlement collectif qui définirait le degré de tolérance vis-à-vis des différentes technologies. La tendance générale consiste à s'affranchir le plus possible des logiques techno-industrielles, désastreuses d'un point de vue environnemental et social, mais l'attitude libertaire qui caractérise l'ensemble de la communauté ne cautionne aucune posture dogmatique.

65. BERLAN Aurélien, «Désertier le monde industriel, renouer avec l'autonomie», dans *Socialter, Coll. Bascules n°2*, «Pour un tournant radical», 2022, p. 31.

66. «La capacité de discernement technologique présuppose d'abandonner le technosolutionnisme, consistant à répondre aux destructions provoquées par l'extension des marchés et le déferlement technique, par encore plus de marché et de technique» (TORDJMAN Hélène, *La croissance verte contre la nature*, La Découverte, 2021. Citée dans GAUTIER Elsa, «Quand la tech prend la clef des champs», dans *Socialter, hors-série n°15*, «Ces terres qui se défendent», Hiver 2022 / 2023, p.55.

2.3. Enclosure épistémique

Nous avons évoqué dans le chapitre précédent les trois révolutions technologiques ayant impacté l'agriculture dans les siècles récents. Nous avons abordé les conséquences de telles innovations techniques sur l'élimination progressive du travail paysan et sur la nature même du métier des agriculteur·ices, progressivement dépossédé·es de la maîtrise intellectuelle et pratique sur leurs outils de travail. Nous avons exploré enfin les stratégies mises en place par certaines paysan·nes de la zad pour construire un rapport à la technique qui soit, au contraire, émancipateur : cela passe autant par l'auto-formation collective dans l'entretien des outils mécaniques que par la réappropriation de certaines techniques préindustrielles comme la traction animale et la forge. Nous allons nous pencher maintenant sur un enjeu étroitement lié à la question technique, à savoir celui de la connaissance.

En effet, l'escalade technologique à l'œuvre depuis la deuxième moitié du siècle dernier dans les campagnes a entraîné, avec l'anéantissement de la paysannerie, la progressive disparition de tout un système complexe de savoirs et de savoir-faire vernaculaires au profit de l'automatisation de nombreuses opérations et de la parcellisation des tâches agricoles restantes. Conjointement, l'agriculture a fait l'objet d'un processus de professionnalisation⁶⁷ qui a remplacé la paysannerie – définie comme un mode de vie plutôt que comme catégorie socio-professionnelle – avec la profession d'exploitant·e agricole que nous connaissons aujourd'hui. Intégré au système moderne de professions, l'exercice de l'agriculture est désormais soumis à un appareil institutionnel de formation et de réglementation qui légitime un système de connaissances spécialisées, segmentées et standardisées⁶⁸. Si d'un côté cette professionnalisation vise à garantir une certaine productivité ainsi que

certain standard d'hygiène et sécurité des aliments, elle se révèle en revanche lourde d'implications sur la réalité des pratiques agricoles qu'elle encadre.

Effectivement, selon l'éleveuse Cécile, ce processus d'«expertification» de la connaissance s'avère extrêmement appauvrissant : les agriculteur·ices – explique-t-elle – n'apprennent plus à penser le vivant dans son ensemble, avec ses innombrables liens d'interdépendances. En abandonnant le travail d'observation et de compréhension fine des milieux de vie et des cycles de subsistance, iels développent au contraire une connaissance très compartimentée de leur métier, un savoir coupée de son contexte, et donc «hors-sol» [230202_DI_Cécile]. Dans l'entretien qui suit, elle décrit de façon très pragmatique le décloisonnement des connaissances qui est à l'œuvre, au contraire, dans son activité d'éleveuse paysanne. A partir de cet exemple, nous proposons d'engager une réflexion sur la façon dont les paysan·nes de la zad incarnent, dans leurs travail, un rapport au savoir émancipateur, dépassant la logique de spécialisation étroite issue du paradigme industriel.

67. La professionnalisation est l'évolution d'une d'activité, d'un métier ou type de tâche en une véritable profession qui promet des compétences plus élevées, des garanties de fiabilité voire une déontologie particulière. Elle tend à faire entrer dans le salariat une activité informelle ou à faire monter en gamme le service offert par telle profession. Cela passe notamment par le fait qu'une profession institutionnalise une formation initiale pour y accéder, qu'elle réglemente son accès par un diplôme qui n'était pas exigé auparavant, ou qu'elle élève le niveau de qualification exigé pour l'exercer. La professionnalisation tend à établir une démarcation entre des professionnels qualifiés et des pratiquants amateurs ; son aboutissement est l'établissement d'une profession réglementée. (WITTORSKI Richard, «La professionnalisation», dans *Savoirs* 2008/2, n° 17, pp. 9-36).

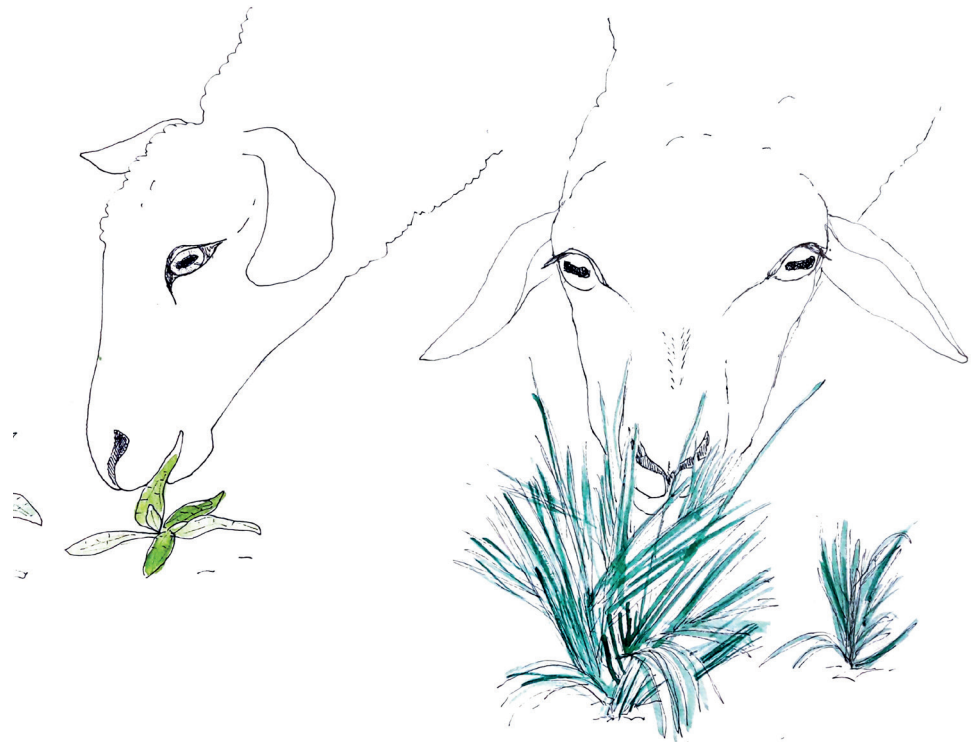
68. QUINTARD Clément, «En finir avec la division du travail. Sortir du professionnalisme», dans *Socialter, hors-série n°13*, «Comment nous pourrions vivre», Été 2022, pp. 56-59.

Jeudi 3 Novembre 2022

Entretien avec Cécile à la ferme du Liminbout

Cécile : «... Parce que, si tu veux, ici c'est vraiment l'élevage qui habite le territoire le plus. On est dans une zone humide où t'as plein de parcelles qui ne sont pas cultivables et qui sont des milieux naturels fragiles. Ce ne sont pas des terres à céréales ni particulièrement des terres à maraîchage, alors c'est très bien qu'on essaye de faire un peu de tout, mais si on veut prendre soin de la biodiversité de ce territoire c'est avant tout par l'élevage qu'on en est capables, ici. C'est le pâturage qui a façonné le territoire de bocage, c'est l'activité qui a le plus d'interactions avec la faune et la flore sauvage. En fait, si tu veux, par ta conduite de troupeau tu sélectionnes des plantes et tu façones le milieu de vie de la faune des haies. T'es vraiment sans arrêt en train de côtoyer le vivant. Et donc je trouve que c'est une activité vraiment clé dans notre ambition à la zad de prendre soin du vivant. [...] En fait, si tu veux, dans une prairie naturelle - je vais te parler un peu en termes techniques - tu as des plantes à fleurs, tu as des graminées (ce qu'on appelle l'herbe habituellement), tu as des légumineuses, tu as tout un cortège floristique. Ce qu'il faut savoir, c'est que ces plantes-là n'ont pas toutes les mêmes capacités à pousser et à survivre, et elles sont souvent en compétition les unes avec les autres. Lors du pâturage, selon le moment où tu viens et le temps que tu restes, tu vas favoriser certaines plantes ou en pénaliser d'autres. Donc, par exemple, t'as des graminées à feuilles larges et des graminées à feuilles fines - je te l'explique de façon un peu simplifiée. Les graminées à feuilles larges sont capables de pousser vite, de faire beaucoup de photosynthèse, de pouvoir être mangées par les animaux mais elles ont des bonnes réserves dans leurs racines et donc sont capables de redémarrer vite avant d'être remangées. De conséquence, elles peuvent supporter que tu viennes souvent. Au contraire, les graminées à feuilles fine ou certaines plantes à fleurs vont avoir des

petites racines, voir des petites feuilles fines, et donc elles ne sont pas capables de faire aussi rapidement de la photosynthèse. En fait, une plante à chaque fois que tu viens la manger va devoir puiser dans ses réserves pour repousser, pour après refaire de la photosynthèse et reconstituer ainsi ses réserves. Donc, si elle n'a pas eu le temps de faire son cycle - par exemple si tu viens trop souvent ou tu restes trop longtemps - à chaque fois qu'elle pousse un petit peu en puisant dans ses réserves racinaires elle se refait manger, du coup elle n'a pas le temps de faire de la photosynthèse et refaire ses réserves, et elle n'a pas le choix que continuer à survivre sur ces mêmes réserves. Le résultat c'est que la plante va se nanifier, puis elle va mourir. Donc prendre soin des cortèges



Cécile me décrit l'écosystème des prairies pâturées par son troupeau.

floristiques c'est être capable déjà de savoir ce que t'as dans ta prairie, de connaître les cycles de croissance des différentes plantes pour savoir comment elles vont réagir, et savoir après assumer l'impact de ton pâturage sur ces plantes-là. Tu te diras : ah bah cette graminée-là elle est capable de supporter d'être mangée fréquemment, de toute manière ça ne va pas l'impacter, par contre cette petite plante à fleurs là, si je viens maintenant, c'est peut-être trop tôt, elle a tout juste commencé à faire des feuilles, si je viens pâturer maintenant avec mes animaux elle ne va peut-être pas arriver à redémarrer derrière ! Donc c'est toutes ces questions-là qu'il faut savoir se poser quand tu veux bosser vraiment avec les végétations naturelles».

Ale : «Et si tu ne faisais pas du pâturage ?»

Cécile : «En fait t'as des plantes qui vont être hyper colonisatrices : nous ici on a une graminée qui s'appelle agrostis par exemple. Si tu ne fais pas du pâturage ou si tu ne fauches pas, et ben souvent t'as une baisse de la biodiversité dans les prairies parce que t'en as certaines qui sont plus compétitives que les autres et qui vont prendre toute la place, si tu les laisses faire. T'as deux types de reproduction chez les plantes : la reproduction par les graines - qui est la reproduction sexuée - et des modes de reproduction asexuée comme par exemple les stolons - les plantes font des tiges qui vont ramper au sol et refaire des individus - ou le marcottage - comme la ronce ou le framboisier - ou les rejets racinaires, les rhizomes... Ces différences font qu'elles ne vont pas réagir de la même manière au pâturage, ni au broyeur ou à la fauchée. Et en fait c'est toutes ces choses-là, quand tu les connais, qui font que par tes choix au quotidien tu vas vraiment 'jardiner' la prairie naturelle, quelque part».

Ale : «... on dirait qu'il faut être botaniste en même temps qu'éleveuse !»

Cécile : «Bah moi j'étais formatrice là-dessus avant, et j'avais plein d'éleveurs qui trouvaient ça passionnant justement de comprendre l'interaction entre leurs troupeaux et les végétations naturelles. Et de la même manière on travaillait avec des naturalistes donc on était aussi

beaucoup dans des questionnements sur la nidification des oiseaux, des serpents, etc. Enfin, quand tu commences vraiment à t'intéresser au vivant, tu arrives à te dire : ah ouais mais là, si j'y vais à telle saison, si je ne laisse pas de l'herbe haute un peu, là sur les bords, en fait je risque de trop déranger les vipères... Tu dois prendre en compte plein de trucs en même temps si tu veux être consciente de ce que tu fais. Et franchement ça peut rendre le métier absolument passionnant. Ça demande d'être en même temps éleveur, naturaliste, mais il y a vraiment plein d'autres aspects : il y a toute la transfo, t'es un peu vétérinaire aussi, t'es un peu sage-femme, t'es un peu mécano...».

[221103_EE_Cécile_1]



Une première chose remarquable qui émerge des paroles de Cécile est sa connaissance extrêmement précise du territoire et des interrelations entre les humains, les animaux domestiques, la faune et la flore sauvages dont il est le théâtre. Cette compréhension du fonctionnement écosystémique du bocage lui permet de tisser des relations attentives et respectueuses avec la vie non humaine et influence au quotidien sa conduite du troupeau. L'éleveuse explique que dans sa pratique de l'élevage sur la zad elle a pu développer un rapport au savoir émancipateur par rapport à la connaissance zootechnique classique car il s'inscrit – pour reprendre ses mots – dans une logique d'interdisciplinarité. C'est en acceptant de «regarder le monde dans sa complexité» que l'on peut espérer, selon elle, de se réapproprier des savoirs paysans et dépasser la sectorisation des connaissances qui est fonctionnelle au modèle industriel [230202_DI_Cécile].

La question de la complexité évoquée par Cécile nous semble cruciale dans la réflexion sur l'émancipation épistémique des paysan·nes de la zad. Portée notamment par le sociologue et philosophe des sciences Edgar Morin, cette notion a pris une ampleur considérable dans le contexte épistémologique contemporain, au sein des sciences sociales ainsi que des sciences dites «exactes». A la fois nouveau paradigme et objet d'étude lui-même, la pensée complexe remet en question le réductionnisme issu de la pensée mécaniciste moderne dans sa façon d'étudier les dynamiques des systèmes naturels et culturels⁶⁹. En raison de cet héritage culturel moderne, en effet, la connaissance scientifique occidentale s'est structurée de sorte qu'au lieu d'essayer de comprendre un système comme un ensemble d'interactions, on se limite à en saisir ses composantes.

Contrairement à cette approche qui sépare, un nombre croissant de penseur·ses prônent aujourd'hui une vision dite «holistique»⁷⁰ des phénomènes, visant à saisir la logique reliant les éléments comme constitutive du phénomène lui-même. Maintenant, si on quitte le domaine de la recherche pour revenir aux questions d'agriculture, nous avons l'impression que l'approche holistique au monde a pourtant toujours persisté chez les paysan·nes, en tant qu'héritage d'un savoir vernaculaire cumulé dans les siècles permettant de maîtriser tout l'ensemble des connaissances nécessaire à la subsistance des communautés. Nous pouvons finalement avancer que grâce à la modernisation incessante de la production et

à la spécialisation du travail les populations occidentales ont pu matériellement se permettre de s'éloigner de cette complexité, en déléguant à des machines et à d'autres humains – de plus en plus lointains géographiquement – les pratiques et les savoirs assurant leur subsistance. À ce propos nous pouvons citer Geneviève Pruvost, sociologue du travail et du genre au Centre d'étude des mouvements sociaux (EHESS), qui dans son essai *Quotidien politique. Féminisme, écologie, subsistance* (La Découverte, 2021) soutient la nécessité de redévelopper une «poly-activité relocalisée» et de renouer ainsi avec la figure des paysan·nes pratiquant la polyculture-élevage qui ont toujours été polyvalent·es en matière de savoir-faire.

La question de la démultiplication des savoir-faire est aussi très présente dans le témoignage de Cécile. L'éleveuse évoque non seulement la nécessité de croiser entre eux des domaines de connaissance (botaniques, naturalistes, zootechniques, etc.), mais aussi de maîtriser des savoir-faire pratiques variés lui permettant de soigner les animaux, faciliter les mises-bas, produire les céréales nécessaires à leur alimentation, entretenir les outils mécaniques, assurer la transformation de la viande suite à l'abattage, et ainsi de suite. Nous avons déjà rencontré la question de la polyvalence en décrivant d'autres expériences paysannes de la zad, et notamment celle du collectif Curcuma dans le chapitre précédent (page 60). Pour rappel, le Collectif d'usure, réparation, casse et (éventuellement) utilisation du matériel agricole rassemble des habitant·es intéressé·es à la mécanique et constitue un espace de transmission de savoirs et des savoir-faire nécessaires à l'entretien des engins agricoles collectifs. Ce partage de connaissances qui autrement seraient sectorisées, amène les gens de la zad à multiplier leurs compétences dans différents domaines (bricolage, mécanique, agriculture, électricité, conduite de tracteurs, etc.).

Cela a pour conséquence ce que Madeleine Sallustio appelle l'«élargissement du rayon d'action individuel», en opposition à la spécialisation et à la division technique du travail (Sallustio 2020 : 187). Selon l'anthropologue ces pratiques, en plus que permettre l'«empouvoirement» de chacun·e et un rapport au travail émancipateur, protègent les collectifs néo-paysans du risque de renforcer des «rapports de dépendance et d'ascendance vis-à-vis de l'expertise de certains membres du collectif, qui deviendraient alors indispensables» et dont le départ menacerait l'autonomie du groupe (Sallustio 2020 : 186). Cette remise en question des formes dominantes d'organisation sociale fondées sur le classement des individus et sur le travail salarié spécialisé est rendu possible dans le cadre des expériences collectives autogestionnaires et partiellement démarchandisées, en tant que milieux productifs qui tendent à ouvrir les interrelations davantage que

69. ABDELMALEK Ali Aït, «Edgar Morin, sociologue et théoricien de la complexité : des cultures nationales à la civilisation européenne», *Sociétés*, n° 86, 2004/4, pp. 99-117.

70. Holisme (du grec ancien *hólos* signifiant «tout», «entier») est la pensée qui tend à expliquer un phénomène comme étant un ensemble indivisible, la simple somme de ses parties ne suffisant pas à le définir. (*Dictionnaire critique de l'Anthropocène*, op. cit., p.455).

dans un cadre individuel d'une exploitation agricole classique. L'émancipation collective, technique comme épistémique, comporte finalement, dans une certaine mesure, le rejet du professionnalisme en faveur d'une ré-vernacularisation des savoirs, distribués au sein du groupe de sorte à pouvoir se passer d'une expertise tierce.

Avant d'aborder la question des contraintes économiques et réglementaires auxquelles les cultivateur·ices de la zad sont confronté·es, nous proposons de passer encore une fois la parole à Cécile pour un rapide excursus qui permet d'élargir le sujet de l'émancipation épistémique au-delà du domaine agricole. Dans un échange que j'ai eu avec elle lors d'une session de relecture elle a exprimé l'idée que la logique d'interdisciplinarité à laquelle elle faisait référence dans sa façon de concevoir l'élevage, fait plus globalement partie de la façon de vivre des habitant·es de la zad, dans leur histoire de lutte comme aujourd'hui. Ainsi, de la même manière que dans la conduite d'un troupeau on embrasse la complexité en mettant à système des savoirs hétérogènes, dans le quotidien de la vie sur la zad on doit accepter «de croiser tout le temps, de ne pas s'enfermer dans ses propres positions». En d'autres mots, le paradigme de la complexité comme contamination des domaines du savoir résonne avec logique de composition (dont on a parlé à page 21) qui a été le «terreau de victoire» contre le projet d'aéroport [230202_DI_Cécile]. La nécessité d'apprendre à composer avec la diversité de personnes, de modes d'action et d'idéologies politiques au sein du même mouvement de contestation a obligé l'ensemble des opposant·es à dépasser leurs propres positions idéologiques: «on s'est bouleversé·es tous et toutes», explique Cécile. Le défi de «faire avec» cette complexité persiste encore aujourd'hui sur la zad, qui est – nous l'avons vu dans les précédents chapitres – loin d'être un milieu social homogène: *«continuons de cultiver nos différences, acceptons de ne pas être uniformes, accueillons le fait que certains zadistes fassent des choix différents, qu'on ne partage pas»* [230202_DI_Cécile].

2.4. Enclosures économiques et réglementaires

Nous continuerons maintenant à analyser les mécanismes de l'émancipation en essayant de comprendre dans quelle mesure les activités agricoles de la zad se soustraient – quand c'est le cas – aux contraintes économiques et normatives dictées par le système productif dominant. Nous mettrons aussi en lumière les compromis et arrangements que certain·es paysan·es ont dû toutefois mettre en place afin que leurs projets puissent continuer à exister. Encore une fois, cette analyse reste partielle car elle se base sur les observations et les échanges qui ont eu lieu pendant la dizaine de «chantiers» auxquels j'ai pu participer lors des séjours de terrain, ce qui représente qu'une partie, hétérogène mais réduite, des activités agricoles de la zad.

Dans le premier chapitre de la deuxième partie nous avons montré que le premier élément d'émancipation des paysan·es de la zad par rapport aux contraintes du système agroindustriel, est tout simplement, l'accès à la terre pour des personnes qui, autrement, n'auraient jamais pu s'installer en tant qu'agriculteur·ices par défaut de formation ou de moyens financiers. Maël de Sème Ta Zad raconte que si une personne arrive sur la zad avec l'envie de faire de l'agriculture elle peut être facilement accueillie dans un groupe de production et être formée en quelques semaines aux tâches agricoles comme la conduite d'un tracteur [221101_DI_Maël_1].

Ce qui est intéressant d'un point de vue des enjeux économiques est le fait que, évidemment, cette facilité d'accès aux activités agricoles pour des personnes non qualifiées a des conséquences en termes d'«efficacité» – ou plutôt, de «confort matériel» [230529_DI_A.] – au travail: il faut prévoir des temps plus longs, de la disponibilité pour former les nouvelles·aux, des ratés, etc.

Cela est rendu possible par le fait qu'au sein de STZ – nous l'avons vu dans le deuxième chapitre – on n'envisage pas l'agriculture comme une activité rentable, mais plutôt vivrière. Le témoignage de Maël permet d'appréhender avec plus de subtilité ce qui se joue d'un point de vue des contraintes économiques dans ces genre de fonctionnements non-marchands.

Récupération d'une baignoire avec Maël à Couëron

Ce matin je rejoins Maël au Liminbout à 9h et on part avec son camion vers Couëron pour aller chercher une baignoire trouvée sur Le Bon Coin pour en faire un abreuvoir pour vaches. En discutant informellement, je découvre qu'iel habite de façon fixe à la zad depuis moins d'un an, mais qu'il avait fait déjà pas mal de saisons avec le groupe «Vaches» avant de s'installer définitivement. Avant encore, iel était maraicher·e, mais iel en avait marre de *«faire de la bonne bouffe bio pour vendre en amap à des bourgeois»*. Iel voulait voir d'autres manières de travailler en agriculture, en collectif, de façon non marchande : au sein de Sème Ta Zad l'éleveur·euse peut maintenant mettre son énergie dans ce qui l'intéresse vraiment, c'est-à-dire *«faire de l'agriculture vivrière à grande échelle»*. C'est toujours autant de travail qu'en agriculture traditionnelle, explique-t-iel, mais au moins, en n'ayant pas de contraintes financières, iel a l'impression de *«faire moins de compromis avec le capitalisme»*. Bien sûr, iel ne gagne pas d'argent avec cette activité, mais quand iel était maraicher·e iel ne s'en sortait pas beaucoup mieux que ça, économiquement.

Après avoir descendu la baignoire de deux étages et l'avoir chargée dans le camion, au retour, je lui demande la permission de l'enregistrer et je lui pose des questions à propos de l'émancipation de STZ par rapport aux dynamiques de l'agriculture industrielle.

«Ici on se dit qu'on a le droit de faire des erreurs, et Sème Ta Zad ça sert aussi à ça. Parce que, justement, en faisant de l'agriculture non marchande on n'as pas trop de contraintes économiques de productivité, et du coup si on se plante on se plante, on aura perdu juste du temps de travail. Après il y a plein d'inconvénients aussi : tu vois, là on passe deux heures pour aller chercher une baignoire pour faire un abreuvoir alors que dans n'importe quelle exploitation conventionnelle t'achète un abreuvoir, quoi. Tu ne t'abîmes pas le dos en tramballant des trucs hyper lourds, tu ne passes pas des plombes sur Le Bon Coin à chercher des trucs... [...] En fait, vu qu'on ne gagne pas d'argent, on passe beaucoup de temps à faire des économies de bout de chandelle, quoi. La contrepartie elle est vraiment là. Et si on ne fonctionnait pas comme ça, on aurait trop de frais et on ne pourrait plus produire de la bouffe à prix libre». [221101_EE_Maël_2]

Rentré·es à la zad on décharge la baignoire à Bellevue et on la transporte dans le champ pâturé par les vaches. L'éleveur·me présente son petit troupeau de six vaches laitières et on leur donne du foin. Quand je remercie Maël pour le temps qu'iel m'a dédié et pour la belle discussion, iel me remercie à son tour, parce que parler de ce qu'iel fait et pourquoi iel le fait lui permet de ressentir le sens de ses choix.



Déplacement de la baignoire récupérée avec Maël à Couëron vers le champ pâturé par son troupeau.

De cet échange nous retenons donc qu'en s'affranchissant des contraintes de productivités du modèle dominant, les paysan·nes de STZ se retrouvent à faire face à d'autres contraintes économiques : par exemple, celle de ne pas pouvoir se permettre de faire des achats qui, dans la plupart des fermes qui génèrent du profit avec leur production, seraient banals. Et le seul moyen pour obtenir quelque chose que l'on ne peut pas se permettre de payer avec de l'argent, c'est de le «payer» avec du temps : du temps pour faire de la récup', du temps pour faire un travail à la main, du temps pour construire certains objets soi-même, ou du temps pour réfléchir à un moyen de s'en passer.

Mais parfois la disponibilité de temps ne permet pas de dépasser certaines contraintes économiques. En effet, nous avons vu dans l'introduction que dans les exploitations conventionnelles les agriculteur·ices sont souvent obligé·es de faire des investissements spécifiques pour répondre à certains standards de rendement et rester dans le marché, ce qui les enferme dans des méthodes agricoles *high-tech* qui les dépassent. À STZ, au contraire, Maël raconte que ce qui peut être contraignant au niveau des méthodes de production c'est plutôt l'impossibilité de réaliser certains investissements sur du matériel qui permettrait de mettre en place des techniques de production différentes. L'éleveur·euse fait l'exemple du labour de la terre, sujet qui fait débat à STZ : certains membres aimeraient sortir du labour car selon elleux retourner les couches de terre abîmerait la vie organique qui assure la fertilité du sol. Mais l'achat du matériel agricole qui permettrait de faire du semis direct (c'est-à-dire introduire la graine dans le sol sans travail de la terre), coûterait plusieurs dizaines de milliers d'euros, un coût prohibitif pour STZ [221101_EE_Maël_2].

Dans l'ensemble, l'éleveur·euse apprécie énormément la grande liberté d'expérimentation que le fonctionnement non-marchand de STZ permet, et iel est très conscient·e des contraintes que cela génère en contrepartie.

Maël ajoute, d'ailleurs, que la détermination à faire de l'agriculture dans un but uniquement vivrier est rendue possible aussi par le fait qu'une bonne partie des personnes impliquées dans telles activités bénéficient du RSA et – comme les négociations avec le département et la mise en place des baux prennent du temps et n'ont pas encore abouti – ne payent toujours pas de loyer ni de charges pour l'électricité et l'eau. Certaines situations, comme la possession d'une voiture, peuvent éventuellement engendrer d'importantes dépenses – explique l'éleveur·euse – mais autrement le contexte de vie de la zad permet, grâce aux habitudes largement partagées de mutualisation, autoproduction et «débrouille», de vivre assez confortablement avec très peu d'argent [221101_EE_Maël_2].

En ce qui concerne les exploitations officielles individuelles, une autre façon de s'affranchir des contraintes économiques et productivistes est le fait d'associer les productions vivrières avec des productions plus rentables dans une seule structure économique. Dans le système fermier d'Amalia et Vincent, par exemple, l'activité d'élevage des abeilles reines permet de dégager assez de moyens pour compenser le fait que l'élevage de leurs moutons soit moins lucratif [230202_DI_Cécile] [230201_DI_Laeti]. Cécile explique que cette stratégie peut paraître innovante mais se retrouvait traditionnellement dans le monde paysan : *«très souvent dans les fermes tu faisais des vaches allaitantes et du pain, par exemple. Le troupeau de vaches allaitantes n'apportait pas grand-chose, il était à l'équilibre, et le pain finançait réellement le travail»* [221103_EE_Cécile_1]. La volonté de créer ce genre d'interdépendances entre activités plus ou moins lucratives était très présente – raconte l'éleveuse – à la naissance de la Coopérative Bocagère. Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, dans l'écosystème particulier du bocage l'élevage présente un intérêt majeur car il permet de prendre soin des milieux agricoles par le pâturage. Ainsi, dans la Coop il y avait notamment l'ambition de créer des interdépendances entre l'élevage et d'autres activités plus intéressantes économiquement afin de maintenir un troupeau qui puisse entretenir les prairies tout en le conduisant avec moins de pression économique [221103_EE_Cécile_1].

La volonté de soustraire son troupeau à l'injonction de l'hyper-productivité est centrale dans le travail de Cécile, qui assume d'être en décalage par rapport aux rythmes de l'élevage conventionnel. Selon l'éleveuse, pour prendre vraiment conscience de ce qui se joue dans ces choix de «ralentissement», il est nécessaire de rentrer dans le domaine technique de la maîtrise des cycles biologiques des animaux.

Jeudi 3 Novembre 2022

Chantier de curage de la bergerie avec Cécile au Liminbout

Le chantier dans lequel j'aide l'éleveuse consiste à gratter le sol de la bergerie à l'aide de spatules et râtaux afin de préparer un environnement sain pour les animaux pour la période hivernale. Entre temps, Cécile me parle de sa posture par rapport à certains enjeux éthiques de son travail.

«Pour revenir à ton sujet, je pense que même dans la paysannerie, en élevage, les choix techniques te mettent toujours en tension entre ta rationalité économique et le soin du vivant. Moi j'ai tendance à tirer fort la corde dans une optique de soin du vivant : par exemple je vais me dire que ce n'est pas grave si une brebis qui n'est pas en forme cette année ne fera pas d'agneaux, elle va juste passer son tour. Mais d'un point de vue économique c'est complètement aberrant : elle devrait passer en merguez, tu vois ? Et pour ces genre de choix mes voisins vont me prendre pour une débile. Et en

plus c'est un milieu très normé, c'est à dire que moi je passe des fois pour une femme trop sensible ou qui ne fait pas les choses dans les clous parce que, par exemple, je choisis d'emmener mes agnelles voir le bélier qu'à l'âge de deux ans. Je ne chiffre pas ce truc là parce que je n'ai pas envie : une agnelle de sept mois qui voit le bélier c'est comme demander à une gamine de douze ans de faire un gosse, quoi. C'est à la première ovulation et ils font comme si elles étaient prêtes, alors qu'elles n'ont même pas fini leur croissance, elles ont besoin de temps. Puis, finalement, on a beaucoup moins de problèmes, car souvent ça donne des mises-bas compliquées quand elles sont trop jeunes» [221103_EE_Cécile_1].

On s'interrompt, justement, pour aller assister une mise bas : un travail physiquement éprouvant pour Cécile, qui doit immobiliser la brebis et, en même temps, tirer les arts de l'agneau pour l'aider à sortir. Je suis à la fois impressionnée par l'assurance de ses gestes et touchée par la tendresse avec laquelle, juste avant, l'humaine et les brebis interagissaient lorsqu'elle m'a présenté son troupeau.



Cécile et ses brebis.

Cécile explique que les choix de ralentissement qu'elle ose porter pour «faire avec» les rythmes des milieux et des animaux ne sont pas évidents à assumer car l'élevage, même dans le milieu paysan, est toujours mis en compétition avec l'agro-industrie dans la recherche de performance technico-économique. Selon elle il faut d'ailleurs réaliser que, cette performance étant encore dictée par «l'imaginaire de la zootechnie et de la modernisation de l'agriculture», les frontières entre les pratiques paysannes et celles dictées par le «modèle dominant» restent floues [221103_EE_Cécile_1] : les choix techniques en question nous semblent finalement dépendre surtout de la faculté de chacun·e à remettre en cause l'injonction de la rentabilité économique.

Il y a toutefois, pour l'éleveuse, un moment de rupture nette avec la paysannerie qui est inévitable dans tous les élevages qui souhaitent commercialiser une partie de leur production : le moment de l'abattage. Toute activité d'élevage – explique Cécile – est prise dans des formes de réglementation très strictes sur la traçabilité de la viande. Et comme il est sévèrement interdit de vendre des produits issus de l'abattage à la ferme, l'étape de l'abattage fait que même les paysan·nes sont, à contrecœur, «repris dans le système industriel» sur la fin du cycle productif. La plupart des éleveur·euses, selon elle, ont tendance à fermer les yeux à cette étape là et n'emmènent même pas leurs animaux à l'abattoir : *«ces derniers partent donc dans des camions, puis d'un seul coup se retrouvent dans du béton, ils atterrissent dans des usines, dans des zones industrielles qui sentent la mort... Enfin, c'est vraiment glauque. Nous on est les seuls, ici, à emmener encore les animaux à l'abattoir et à mettre vraiment de l'énergie dans comment ça peut se passer là-bas, mais ce sont des négociations compliquées avec l'abattoir, à chaque fois»*. L'abattage à la ferme est une revendication politique partagée par une grande partie des paysan·nes, qui voient tous leurs efforts de bientraitance animale gâchés par cet ensemble de normes à leurs yeux insensées. Cette pratique est pourtant tolérée dans le cadre de l'autoconsommation, ce qui permet de nourrir l'ensemble des camarades car le modèle de vie de Cécile n'est pas la famille nucléaire mais bien le grand collectif.

Les contraintes réglementaires touchent – bien que de façon variable – la plupart des paysan·nes de la zad depuis que le processus de régularisation a été entamé en 2018. Certain·es ex-occupant·es nous font part, dans un texte publié sur le site de la zad en 2019, de certains enjeux auxquels iels ont dû se confronter et qui sont toujours centraux dans le quotidien des ancien·nes agrisquatteur·ses :

Si nous sommes sortis de l'expulsabilité permanente du squat pour se projeter à l'échelle des décennies à venir, passer d'une pratique paysanne irrégulière à des installations légales n'a pas été une décision facile. Se confronter à des impératifs de viabilité économique, s'exposer aux contrôles, demander la Dotation Jeune Agriculteur, les aides PAC, le label Bio... Mettre le doigt dans l'engrenage kafkaïen de l'administration agricole...⁷¹

Les questions réglementaires et de viabilité économique se posent d'ailleurs également dans les pratiques agricoles non marchandes : Par exemple, le bail agricole qui couvre l'ensemble des terres de Sème Ta Zad permet aux paysan·nes du groupement comme à toutes les autres cultivateur·ices de toucher les aides agricoles de la PAC. Maël explique que, approximativement, ces subventions sont équivalentes à ce qu'ils payent pour cotiser à la MSA : *«Un autre compromis important réside dans le fait qu'on est obligé·es de faire plein de paperasse pour arriver à cet équilibre-là sur le plan financier, mais aussi pour pouvoir faire des échanges de terre ou de semences avec des gens de la zad qui commercialisent à l'extérieur»* [221101_EE_Maël_2]. En effet, les exploitations de la zad avec lesquelles STZ échange ont obtenu le label de l'agriculture biologique et doivent donc pouvoir prouver aux agent·es du contrôle Bio que toutes les terres utilisées correspondent bien aux critères du label. Or, comme des prêts de terres et des échanges de semences persistent entre la plupart des projets agricoles sur zone, STZ aussi a dû se conformer au label Bio malgré l'absence de commercialisation des produits. L'éleveur·euse précise que, dans tous les cas, iels auraient eu les mêmes exigences – voir plus – que le label Bio, mais que le fait d'avoir le logo rajoute tout un ensemble de contraintes administrative, ce qui représente pour Maël un ultérieur compromis d'un point de vue réglementaire.

Pour résumer, nous pouvons retenir, premièrement, qu'il existe des paysan·nes dont les activités agricoles se veulent économiquement rentables mais qui – dans le contexte d'un secteur agro-alimentaire subventionné et mondialisé qui maintient les prix bas sur les marchés – ne peuvent pas vendre leurs produits à des prix qui correspondent à leur travail effectif, même dans les petits marchés paysans des alentours. Leur viabilité économique dépend en grande partie d'autres subventions comme celles de la PAC (comme n'importe quelle autre exploitation

71. «Prise de terre(s)», art. cit.

plus classique, d'ailleurs), et leur statut d'exploitation comporte un ensemble de dispositifs normatifs et économiques par rapport auxquels iels essayent de maintenir certaines marges de manœuvre. Au sein de ces fermes des stratégies sont mises en place pour diminuer la pression économique sur certaines activités nécessaires mais pas rentables comme l'élevage, et pouvoir prendre de la distance par rapport aux pratiques zootechniques conventionnelles jugées parfois inhumaines.

Deuxièmement, des dynamiques agricoles vivrières persistent sur zone dans le cadre d'une économie sans accumulation, dans laquelle les activités ne sont donc pas orientées vers un impératif de profit, mais vers la satisfaction des besoins de toustes et du soin des milieux naturels. Ce choix se fait au détriment d'une certain confort matériel dans le travail, et implique un important niveau de sobriété à la fois dans les pratiques agricoles et dans les besoins économiques des personnes qui les portent. Cette sobriété est rendue possible par des dynamiques collectives d'autosuffisance et de mutualisation, ainsi que par le contexte foncier très particulier issu de la lutte. Cela n'exclue pas, pour autant, la persistance de certaines contraintes réglementaires dues aux arrangements administratifs sur les baux de fermage ou aux interdépendances tissées avec d'autres activités productives.

Dans l'ensemble, les questions économiques et normatives sur la zad sont parmi les plus complexes et demanderaient plus d'approfondissement en termes de terrain : en effet dans la gestion des projets agricoles, au-delà des grandes lignes exposées plus haut, nous avons aperçu sur la zad autant de façon de composer avec ces contraintes qu'il y a de projets agricoles.

Il nous semble toutefois intéressant de partager une réflexion proposée par A. à propos de la notion d'«efficacité» qui est soulevée notamment par les fonctionnements de STZ. Au premier abord, j'avais pu qualifier les pratiques de ce groupement, décrites plus haut, de «moins efficaces» par rapport à celles d'autres groupes, dont les choix économiques on fait qu'ils ont des moyens matériels plus importants. A. me fait remarquer que dans le mode de vie des paysan·nes de la zad le concept d'«efficacité» est interrogé au-delà d'une vision uniquement productiviste. Sans renoncer à produire en quantité suffisante pour tout le mouvement (habitant·es, voisin·es, camarades, autres luttes et lieux reliées), il s'agit néanmoins de refuser de s'aveugler sur les impacts du travail sur les corps, les esprits, les relations. Le milieu agricole est un milieu dévasté par le productivisme, qui conduit à un suicide tous les deux jours en France. La zad tente de mettre en œuvre une échelle de valeurs pertinente pour juger de la qualité d'un milieu de travail, comme le fait de travailler dans un contexte collectif relationnellement

épanouissant et inclusif, le fait de ne pas compromettre sa propre santé physique au travail, le fait de pouvoir «ralentir» et se relayer en évitant ainsi les situations de surmenage et d'isolement, le fait d'avoir des temps de recul critique sur les pratiques, de politiser son quotidien dans les actes ou encore le fait de prendre soin du bocage par ses pratiques agricoles, et ainsi de suite. Ces ambitions ne sont pas encore toutes acquises dans le bocage, il reste du chemin à parcourir, mais ce changement dans l'échelle des valeurs n'implique pas nécessairement, selon A., des résultants moins satisfaisants en termes de production agricole, au bout du compte [230529_DI_A.].

Si nous voulions trouver des traits communs parmi les différentes dynamiques d'émancipation (foncière, technique, épistémique, normative et économique) traités dans cette deuxième partie du mémoire nous pourrions mettre en lumière le fait que, dans tous ces domaines, les paysan·nes de la zad se sont retrouvé·es depuis 2018 dans une situation inédite, face à laquelle iels tâchent encore maintenant à trouver des équilibres qui leur conviennent. Cette recherche implique pour chaque individu ou groupe de mettre en place des premiers modes de fonctionnement, se confronter avec la réalité du monde agricole, accepter les échecs et les imperfections, tenter autre chose et faire ainsi évoluer de façon itérative les solutions mises en place⁷². C'est la raison pour laquelle, d'ailleurs, l'organisation sur zone – nous l'avons montré dans la première partie – est multi-échelles et prend des formes disparates : aucune forme d'organisation ne rassemble jamais tous les habitant·es, et même l'Assemblée des Usages n'a pas pour vocation de définir des lignes communes qui engageraient tout le monde.

Etant donné ces trois éléments de contexte – la spécificité de la situation foncière issue de la lutte, l'état d'expérimentation permanente des modes d'organisation et de production, et l'absence de logique unificatrice – zad n'est pas un modèle de société, ni ne veut l'être. Cela ne lui empêche pas d'être une expérience exemplaire et riche en apprentissages pour toustes ceux et celles qu'elle aura touché : avec les fonctionnements hétérogènes, situés et souples qui y prennent forme en osant questionner et souvent renverser les évidences, le bocage de Notre-Dame-des-Landes est un exemple concret d'altérité, un terrain où il est possible d'imaginer et mettre en place des choses que dans notre quotidien seraient inconcevables.

72. A. précise que ce processus de ratés et réajustements est aussi la conséquence prévisible d'un processus d'installation qui a été très contraint par les délais temporels imposés par la préfecture : les signataires des baux ont eu uniquement deux mois pour s'installer (entre mai et juillet 2018) contre deux à trois ans pour n'importe quel·es autres jeunes agriculteur·ices) [230529_DI_A.]

TROISIÈME PARTIE - en guise de conclusion

Autonomies collectives. Vers une liberté enracinée dans l'interdépendance



Dimanche 5 Février 2023. Le «champ de la salamandre» avec son imposante sculpture, vus depuis le chemin de Panama.

Dans cette dernière partie nous allons aborder, à la lumière de certaines considérations théoriques, la question de l'autonomie alimentaire telle qu'elle se réalise sur la zad. Nous approfondirons ensuite le concept même d'autonomie et la façon dont il est conçu par les personnes interrogées. Cela nous permettra de mettre en évidence la dimension de réseau dans la quête d'autonomie des communautés en lutte, en élargissant les horizons de l'étude au-delà du périmètre de la zad.

Dans le territoire métropolisé, tout est fait pour nous éloigner de toute perspective d'autonomie. La satisfaction de nos besoins primaires, comme des besoins créés artificiellement par la société marchande, est presque systématiquement déconnectée de tout acte d'autoproduction. [...] Le capitalisme industriel, par le degré de division du travail et de spécialisation qu'il implique, organise l'espace de manière à rendre marginale ou illégale toute forme d'autoproduction et toute forme d'échange non marchand, de manière à imposer le salariat comme forme exclusive de subsistance⁷³.

Les paroles de cet·te habitant·e anonyme expriment, à nos yeux, le refus de l'«étéronomie», concept développé par le philosophe et théoricien de l'écologie politique André Gorz pour définir la dépendance des individus à la société de consommation qui s'est créée au gré du processus de salarisation (Gorz 1988).

Une des conséquences principales du processus de salarisation est l'éloignement des individus de la plupart des tâches liées à leur autosubsistance (produire sa propre nourriture, construire et entretenir son habitat, faire le ménage, etc.), qui sont déléguées à d'autres humains et régies, en tant que services, par une logique marchande. Comme le rappelle Madeleine Sallustio, la possibilité de les déléguer a contribué à faire perdre aux individus la capacité intellectuelle et technique de prendre en charge ces activités : les individus «se soumettent spontanément au règne de l'«expertocratie» (Gorz 2008 : 43-69) de sorte que le travail rémunéré, régi par les logiques de domination salariale et dont l'organisation échappe de plus en plus aux travailleurs, cesse d'être un moyen de parvenir à l'autonomie et devient une nécessité vitale» (Sallustio 2020 : 189).

Or, le philosophe et agriculteur Aurélien Berlan met en lumière que le privilège d'être délivrés de ces activités – jugées en général pénibles et ennuyeuses –

définit la notion même de «liberté», dans son acception matérielle, dans l'Occident contemporain⁷⁴. Berlan argumente l'idée que cette conception de «liberté comme délivrance» est finalement une conception «extraterrestre» – car elle suppose le dépassement des contraintes et des limites imposées par notre condition terrestre – et repose inévitablement sur des rapports de domination sociale⁷⁵ et des ravages environnementaux⁷⁶. Nous pouvons avancer que, si l'hétéronomie a toujours constitué un privilège en tant que libération à l'égard du travail de subsistance, ce même privilège se révèle aujourd'hui – pour reprendre l'expression du philosophe – le «verrou de l'impuissance politique des masses de consommateurs» au sein des populations riches des pays occidentaux. Car selon lui, une fois pris·es en charge sur le plan matériel par la société de consommation, nous sommes forcément pris·es en main aussi sur le plan politique et intellectuel⁷⁷.

Ce point est, à nos yeux, crucial pour comprendre les raisons profondes qui ont animé dans le passé les luttes populaires et paysannes pour l'accès à la terre et pour la défense des communs⁷⁸, et qui animent aujourd'hui les mouvements de

74. BERLAN Aurélien, *op. cit.*, p. 25.

75. «Pour être délivré des nécessités du quotidien, il n'y a pas 36 solutions: soit on fait faire les tâches correspondantes à d'autres personnes, soit on les fait faire par des machines ou des robots. Or, ces deux options ont de lourdes implications socio-politiques et écologiques. Si l'on se décharge des nécessités de la vie quotidienne sur les épaules d'autrui, pour pouvoir se consacrer à des activités que l'on juge plus intéressantes ou réjouissantes, alors notre liberté repose en fait sur la domination. Car il faut alors faire faire à d'autres ces tâches dont on ne peut pas se passer, mais qu'on ne veut pas assumer soi-même. [...] C'est à partir de cette contradiction qu'il faut comprendre les efforts faits par la bourgeoisie moderne pour masquer sa domination sociale derrière l'apparence de liberté et d'égalité dans les rapports marchands, quand bien même le dispositif du marché permet effectivement aux riches de faire faire aux pauvres ce qu'ils ne veulent pas faire eux-mêmes, tout en estimant qu'il faut bien que quelqu'un (d'autre) s'en charge» (*Ibid.*, p. 27).

76. «D'une part, l'exploitation technoscientifique de la nature butte sur des limites écologiques (en termes de ressources et de capacité d'absorption des écosystèmes) qui font que la délivrance qu'elle promet n'est en fait pas universalisable, à moins de ravager la Terre encore plus vite que ce n'est le cas actuellement. D'autre part, il n'y a pas d'exploitation de la nature sans exploitation des humains, car il y a toujours des tâches, d'une pénibilité parfois abyssale, qu'on ne peut faire faire à des machines – et voilà pourquoi la délivrance par l'industrie est toujours restée le privilège d'une minorité» (*Ibid.*, p. 28).

77. BERLAN Aurélien, «Nous sommes totalement à la merci des grandes industries qui nous nourrissent», dans *Socialter*, hors-série n°13, «Comment nous pourrions vivre», Été 2022, p. 39.

78. «L'aspiration à l'autonomie matérielle qui se diffuse aujourd'hui n'est pas nouvelle. En réalité, elle renoue avec la conception populaire et paysanne de la liberté selon laquelle l'accès à la terre est la condition de la liberté – sans quoi on se retrouve matériellement dépendants des classes possédantes et contraints à terme de faire ce que celles-ci ont, dans leur propre intérêt, envie et besoin de nous faire faire. Car si la domination sociale repose toujours en dernière instance sur la violence, le meilleur moyen de la stabiliser est de rendre matériellement dépendants les dominés, en les privant des ressources indispensables à leur subsistance» (BERLAN Aurélien, *op. cit.*, p.29).

73. «Face à l'espace-temps marchandisé», 2012. Texte anonyme. Cité dans VERDIER Margot, *op. cit.*, p. 21.

reprise de terres dont la zad de Notre-Dame-des-Landes fait partie. Ces combats renouent, selon Berlan, avec une autre conception de l'émancipation, la «liberté comme autonomie», qui s'oppose à la «liberté comme délivrance» dans la mesure où se battre pour l'accès à la terre signifie se battre pour l'accès aux ressources permettant de prendre en charge de façon autonome ses nécessités, et non pas d'en être délivré·es. Contrairement à un mode de vie hétéronome, une existence autonome implique d'assumer ses besoins primaires pour abolir les rapports de domination – tels que le salariat – qui reposent sur la dépendance matérielle.

Madeleine Sallustio nuance l'opposition entre modes de production autonomes et hétéronomes en expliquant que dans les collectifs néo-paysans ils fonctionnent souvent en synergie (Sallustio 2020 : 189). Ainsi, nous verrons dans les prochaines pages que dans la réalité du terrain de la zad le refus de l'hétéronomie ne se traduit pas automatiquement en une autonomie autarcique. Réaliser l'autonomie est un défi extrêmement complexe qui se joue – nous l'avons vu dans la deuxième partie de l'étude – à différents niveaux (technique, épistémique, etc.) et qui n'exclue pas – nous le verrons dans les prochaines pages – tout rapport d'échange avec l'«extérieur».

Pour revenir à l'alimentation, nous avons vu dans la première partie que sur la zad coexistent de manière imbriquée quatre systèmes qui structurent la production : chacun à sa façon, ils participent à l'autonomie alimentaire du mouvement. Cette dernière est conçue, dans ce texte, comme l'élaboration de formes de production moins tributaires du système agro-industriel. De fait, la zad n'est pas autarcique : malgré la diversité et la quantité des productions, la plupart des habitant·es se procurent certains aliments à l'extérieur – par l'achat ou par le troc – auprès des paysans voisins, dans des réseaux militants ou, parfois, dans les grandes surfaces.

En prenant en exemple le collectif du Liminbout, où Maël vit, les aliments de base que STZ ne peut pas produire et que les cohabitant·es doivent acheter à l'extérieur sont le riz, les pâtes, certaines légumineuses comme les lentilles et les pois chiches, l'huile d'olive et l'huile de tournesol – lorsque les récoltes de STZ ne permettent pas d'en produire assez [221101_EE_Maël_2]. Ici, comme dans la plupart des lieux de vie, les cohabitant·es qui bénéficient du RSA mettent une centaine d'euros par mois dans un pot commun, tandis que ceux et celles qui ne touchent aucun aide contribuent à prix libre : cet argent suffit largement à acheter ces aliments dans des coopératives bio ou, parfois, au supermarché.

Du côté des Rouges et Noires, Eneko explique que la production maraîchère du jardin permet une certaine autonomie aux maraîcher·es qui y participent et

ainsi qu'à ceux et celles qui en profitent grâce au non-marché : *«moi, ça fait cinq ans que je suis ici et ça fait cinq ans que je n'achète pas de légumes. On est largement autonomes en légumes, ici»* [221102_EE_Eneko_1]. Au-delà des cultures maraîchères collectives, les potagers se font généralement aussi à l'échelle des lieux de vie qui, pour la plupart, utilisent quelques terres autour de leur habitation pour l'autoconsommation de légumes en interne (Comm'Un 2019 : 168). En revanche, le maraîcher basque précise qu'en ce qui concerne les féculents, mis à part le sarrasin, iels doivent se procurer à l'extérieur le blé et le riz. Le seul aliment qui pourrait remplacer ces céréales est la pomme de terre, un féculent abondant sur la zad, mais mes interlocuteur·ices n'en verraient pas vraiment l'intérêt. Comme le dit Maël, *«on pourrait décider de manger que des patates et du sarrasin, et d'arrêter le sucre, tu vois. Mais bon ... ça ne donne pas trop envie, quoi»* [221101_EE_Maël_2]. Nous avons vu d'ailleurs que la farine de blé utilisée dans les boulangeries collectives provient d'un ancien occupant maintenant meunier à Couëron [221102_DI_Arthur]. Plus globalement, Cécile précise qu'en matière d'autonomie alimentaire, toutes les habitant·es de la zad ne sont pas égaux·ales et que *«il y en a qui sont plus dépendants du Super-U que d'autres»* [221103_DI_Cécile_2].

Afin de prendre conscience de la diversité des productions alimentaires à laquelle participent l'ensemble des structures productives de la zad, Eneko nous a fait part d'une initiative récente qu'il a contribué à mettre en place : le Banquet des Saisons. Il s'agit d'un grand repas à prix libre qui se déroule à l'Ambazada quatre fois par an, à chaque saison, et dont la particularité est d'être constitué d'un maximum de productions provenant de la zad même. Le maraîcher explique que lors du dernier banquet, à l'automne 2022, 90% des aliments étaient «ultra-locaux» : les seules denrées qui ont été achetées étaient juste le sucre, l'huile et le vin [230127_DI_Eneko]. Eneko trouve cette initiative importante car elle permet aux habitant·es de se rendre compte du niveau d'autonomie alimentaire rejoint par la communauté.

Malgré ces efforts pour produire ses propres aliments, l'autarcie – explique A. – n'est pas l'objectif : les habitant·es de la zad visent plutôt celle qu'elle appelle l'«autonomie collective» [221030_DI_A.]. De prime abord, cette notion se révèle assez difficile à cerner, mais en interrogeant différent·es interlocuteur·ices sur leur conception de l'autonomie collective nous pouvons remarquer qu'iels s'accordent toutes sur son caractère hétérogène et multiscalaire.

Margaux définit l'autonomie collective comme une importante mutualisation

des moyens qui ne dépend pas d'une organisation collective uniforme à l'échelle de la zad : le partage se fait de façon hétérogène à travers plusieurs réseaux qui se croisent. Elle explique que le «commun» se fait à différentes échelles : par exemple, la Coopérative est une organisation affinitaire qui œuvre à atteindre une certaine autonomie au sein de la trentaine de membres qui la composent, Sème Ta Zad garde une vision plus large du partage, et ainsi de suite [221104_DI_Margaux]. Laeti parle plutôt de «plusieurs niveaux» d'autonomie collective : sur la zad *«aucun de ces niveaux n'est revendiqué ni porté par tous»* [221105_EN_Laeti]. Pour sa part, Cécile remet la notion d'autonomie collective dans le contexte territorial et historique de la zad :

«Ben, je pense qu'elle [l'autonomie collective] se définit à plein d'échelles différentes, et que ça dépend aussi beaucoup de comment tu rapportes aux gens avec qui tu partages ce territoire. Même moi, dans mon histoire ici, je n'ai pas toujours été dans les mêmes logiques de partage aux mêmes échelles, quoi.

Je pense que, déjà, il y a une autonomie à l'échelle de l'ancien mouvement d'occupation – et du coup des habitants d'aujourd'hui – mais il existe aussi une autonomie à l'échelle plus large de toutes les personnes qui ont participé à la lutte. Pour moi, l'autonomie collective ne concerne pas que les habitants de la zad mais elle concerne un peu toute la communauté qui reste liée à ce territoire par son histoire».

[221103_EE_Cécile_1]

Pour l'éleveuse, l'autonomie collective se pense ainsi en réseau avec *«tout un tas d'autres endroits en France où on a des accointances, de la camaraderie, le sentiment d'être reliés»*. Elle me donne l'exemple des liens forts noués avec les communautés Longo maï en Provence et dans le Massif Central : au moment de notre entretien, des personnes de la Coop étaient parties faire de la soupe de poisson à la conserverie du Mas de Granier (13), alors que les «longos» de la communauté de Treynas (07) viennent souvent «faire le bois» à la zad [221103_EE_Cécile_1]. Maël ajoute que cette année STZ a échangé son sarrasin contre le blé de Longo maï, chose qu'il aimerait reproduire l'année prochaine avec les Semeuses, le collectif qui fait de l'agriculture dans le cadre de la lutte contre le projet d'enfouissement de déchets nucléaires à Bure. Ou encore, en 2016, la récolte des foina a été abondante et une partie a été apportée à des éleveur·euses de Normandie, solidaires de la lutte et en manque de fourrage cette année-là (Comm'Un 2019 : 204).

La zad de Notre-Dame-des-Landes a ainsi participé à construire un réseau de solidarité concrète qui dépasse le cadre de la lutte contre l'aéroport et qui se manifeste non seulement par le relais d'infos, le don de matériel, et la circulation d'individus, mais aussi par les échanges de denrées alimentaires.

D'autres exemples de luttes amies sont celles qui s'opposent au passage de lignes THT en Normandie, à une centrale à gaz dans le Finistère, à la ligne TGV (TAV en italien) entre Lyon et Turin dans la Val di Susa, ainsi que l'ancienne zad d'Agen contre le Technopole, la zad du Testet contre le barrage à Sivens, les camps de réfugié·es de Calais, des luttes au Pays Basque, les Tanneries et le «quartier libre» des Lentillères à Dijon, la zad de Roybon contre le Center Park, et nombreuses autres. Ce réseau militant très actif dépasse largement les frontières nationales et relie la zad à la lutte d'Atenco au Mexique, à celle de Rosia Montana en Roumanie, à celle de la forêt de Hambach en Allemagne et, évidemment, aux expériences d'autogouvernement des kurdes au Rojava et des zapatistes au Chiapas.

La nécessité de créer et d'entretenir des échanges de nature variée entre la zone et le monde qui l'entoure a toujours été essentielle dans l'histoire de la lutte : comme nous l'expriment certain·es habitant·es dans un texte publié en 2019, cela a constitué «un défi constant au sein même du mouvement d'occupation, sclérosé par la force du mythe d'un 'hors du monde' qui s'était construit avec et malgré lui, et rongé par le folklore arrogant d'un certain zadisme, avec son penchant immodéré pour l'entre-soi. Sans un va-et-vient permanent avec d'autres luttes et espaces sociaux, on sombre rapidement dans les travers du ghetto alternatif»⁷⁹.

En ce sens, afin d'accueillir sur la zad les militant·es appartenant à des peuples en lutte ou à des collectifs contre les GPII au niveau international, les occupant·es de la zad ont construit en 2017 l'Ambazada, un grand hangar en bois conçu comme l'«ambassade de toutes les luttes» (Comm'Un 2019 : 208). Le lieu est mis à disposition de différents mouvements et groupes militants issus de la zad ou d'ailleurs, qui s'en servent comme base d'organisation, et accueille parfois des résidences culturelles et artistiques. Depuis 2017, chaque été se déroulent à l'Ambazada les «Rencontres intergalactiques» qui voient converger de nombreux·ses militant·es de lieux différents du monde afin de partager leurs expériences et pratiques.

79. «Considérations sur la victoire (et ses conséquences) depuis la zad de Notre-Dame-des-Landes», *op.cit.*, pp. 15-16.

En tenant compte de ces liens noués avec les autres territoires en lutte, nous pouvons remettre en perspective la recherche d'autonomie illustrée dans les premières deux parties de cet étude : nous nous apercevons que les habitant·es de la zad participent à l'autonomie matérielle d'un large réseau de résistances autonomes, et donc à une dynamique de «sécession» à bien plus grande échelle.

Faire sécession, ce n'est pas découper une part de territoire dans le tout national, ce n'est pas s'isoler, couper les communications avec tout le reste [...].

Faire sécession, c'est habiter un territoire, assumer notre configuration située du monde, notre façon d'y demeurer, la forme de vie et les vérités qui nous portent, et depuis là entrer en conflit ou en complicité. C'est donc se lier stratégiquement aux autres zones de dissidence, intensifier les circulations avec les contrées amies, sans souci des frontières.

Faire sécession, c'est rompre non avec le territoire national, mais avec la géographie existante elle-même. C'est dessiner une autre géographie, discontinue, en archipel, intensive – et donc partir à la rencontre des lieux et des territoires qui nous sont proches, même s'il faut parcourir 10 000 kilomètres⁸⁰.

Par le développement d'infrastructures productives autonomes, de nombreux·ses habitant·es tâchent de produire assez de nourriture pour mettre une part de la production agricole à disposition d'autres luttes locales. De cette dynamique de soutien a émergé, en 2017, la «Cagette des Terres», un réseau de ravitaillement des luttes du Pays Nantais. Comme nous l'avons évoqué dans le deuxième chapitre, la Cagette des Terres est portée par STZ, la Coop et tout un réseau de paysan·nes ami·es, et a pour vocation d'apporter des vivres et un support logistique à des squats d'exilé·es, sur des piquets de grève ou lors d'autres mouvements sociaux dans la région (comme les Nuits Debout à Nantes en 2016, les manifestations des Gilets Jaunes ou les occupations des universités de la part des étudiant·es). Le réseau y déploie des cantines, des banquets, des stands de crêpes, ou organise la distribution de cagettes alimentaires aux camarades grévistes à l'aide d'une «remorque multifonction» construite à la zad (Comm'Un 2019 : 211).

80. COMITÉ INVISIBLE, *À nos amis*, Paris, La Fabrique, 2014, p. 186-187. Cité dans COMM'UN, *op. cit.*, p. 80.

Pour les personnes impliquées dans le projet, le réseau de ravitaillement, en plus qu'aider très concrètement les luttes à «tenir» sur la durée, permet la création de liens forts entre paysan·nes et luttes urbaines, et expérimente des «formes de distribution des denrées alimentaires qui cherchent à s'affranchir de l'économie capitaliste⁸¹». Hoël raconte que les premier·es porteur·euses de cette initiative se sont inspiré·es de l'histoire des mouvements sociaux des années 1960 en Loire-Atlantique :

«En '68, quand il y a eu les grèves générales, les ouvriers grévistes de Nantes et Saint Nazaire, forcément, ont perdu leurs salaires. Alors les paysans et les paysannes ont commencé à emmener des légumes, du pain, du lait aux ouvriers pour qu'ils puissent continuer les grèves, parce que tout le monde allait en bénéficier de ces luttes-là. Du coup t'avais cette espèce de sentiment fort de lutter ensemble et ravitailler les grèves depuis la campagne, quoi. L'initiative a été reprise après ici par des camarades qui l'ont appelé la 'Cagette des Terres'. Et forcément, c'est encore un jeu de mots avec 'déter' !»

[221102_EE_Hoël_2].

Un autre exemple de comment la zad est devenue une «base arrière» des luttes locales est la contribution financière que STZ offre pour soutenir les militant·es nantais·es ayant des complications juridiques suite aux repressions policières. Comme l'explique Arthur, une fois les frais de production remboursés, l'argent gagné avec la boulangerie ainsi que celui du «non-marché» est versé pour la moitié à la caisse «Anti-Rep'» de Nantes. Quand je lui exprime mon admiration pour le fait de travailler sans se rémunérer pour partager le gain avec les autres luttes, le boulanger me répond : *«bah, c'est pour ça qu'on vit ici, quoi. Si on fait des sous, c'est pour les engager dans quelque chose qui a du sens»* [221102_DI_Arthur].

Dans l'ensemble, il nous paraît clair que l'autonomie collective sur la zad n'est pas conçue comme une autosuffisance territoriale dans une logique localiste, mais plutôt comme une «puissance matérielle commune» [221103_DI_Cécile_2] développée dans une logique d'entraide et de réseau – ou de «constellation», comme le propose Cécile. C'est en renforçant ces alliances et réseaux que les collectifs en quête d'autonomie peuvent surmonter les limites de leurs écosystèmes

81. Site internet de La Terre en Commun (<https://encommun.eco/projets/cagette-terres>).

locaux de petite taille et réussir collectivement à «reprendre en main les moyens concrets de leur propre existence»⁸².

Nous observons ainsi que chez les habitant·es de la zad l'ambition de «faire sécession» – ou rompre avec le système capitaliste et l'État – ne se traduit pas par une volonté d'autarcie ni par le rejet de tout lien de dépendance qu'elle impliquerait. Les habitant·es avec lesquelles j'ai pu discuter à ce sujet excluent toute conception individualiste ou étroitement communautaire de l'autonomie, qui risquerait d'être – comme l'exprime Aurélien Berlan – dépolitisante et potentiellement exténuante⁸³. À la zad, au contraire, l'autonomie est poursuivie en se désolidarisant du système de dépendance de l'économie globalisée – autrement dit, en s'affranchissant des «dépendances asymétriques⁸⁴» – pour se relier à un autre système de dépendances – cette constellation de terres en lutte que l'on vient de décrire. Les gens de la zad choisissent librement ces nouveaux attachements, à la différence des premiers qui sont imposés à tout individu depuis la naissance.

En dernière analyse, nous pouvons appréhender la quête d'autonomie collective de la zad de Notre-Dame-des-Landes comme une reprise de contrôle émancipatrice sur ses attachements, ouvrant les perspectives d'une liberté enracinée dans l'interdépendance.

82. Témoignage d'un habitant dans le documentaire *Paroles de la zad*, réalisé par Matthieu Ponchel et Danièle Léon en 2020.

83. BERLAN Aurélien, *op. cit.*, p.30.

84. Aurélien Berlan parle de «dépendances asymétriques» en se référant aux «dépendances impersonnelles qui nous ligotent aux grandes organisations industrielles, publiques ou privées, sur lesquelles nous n'avons aucune prise» (*Ibid.*, p. 30-31).

Épilogue

Arrivée à la fin de ce travail de recherche durée deux semestres j'aimerais partager avec les lecteur-ices certaines considérations méthodologiques issues de telle expérience, en mettant en lumière les éléments déstabilisants qui se sont présentés à moi ainsi que les apprentissages qui en ont découlés. J'esquisserai à la toute fin des ouvertures de recherche pour un potentiel parcours de doctorat.

Premièrement, en arrivant sur la zad j'imaginai y observer un fonctionnement plutôt uniforme en termes de production et partage alimentaire. Je me rends compte que cette attente de cohérence est un biais qui me trompe souvent lorsque j'approche un nouvel objet de recherche. Dans ce cas, elle est due aussi à une expérience de recherche faite en première année de master au sein des communautés Longo maï, dont j'avais tâché à analyser le système alimentaire et les processus d'autonomie agricole et artisanale. Pendant cet étude, je m'étais confrontée à une organisation plutôt unitaire, et donc plus facilement intelligible. Au contraire, une fois arrivée à la zad, le premier enseignement de terrain a été d'abandonner ce biais de confirmation pour appréhender sa réalité complexe et hétérogène, si éloignée de toute forme d'organisation que j'avais pu rencontrer auparavant. Cette complexité n'empêche pas de formuler des montées en généralité ni de proposer une vision globale des fonctionnements en place, mais elle oblige à nuancer constamment les propos afin de rendre compte des porosités et des limites souvent floues entre les différents systèmes qui s'enchevêtrent et qui ne sont jamais stabilisés définitivement. Cette attention aux multiples réalités qui coexistent sur la zad est tout aussi importante sur le plan politique : parler de *la* posture des gens de la zad vis-à-vis de tel enjeu ou tel autre, n'a pas de sens.

En me confrontant à tel défi j'ai rencontré un deuxième élément de perturbation, à savoir la nécessité de réadapter mes hypothèses de recherche initiales aux contraintes et aux opportunités du terrain que je découvrais. Notamment, en m'apercevant que le travail de recensement des systèmes agricoles de la zad allait me demander beaucoup plus de temps que prévu, j'ai dû renoncer à mon ambition initiale de développer une étude comparative entre les processus d'émancipation de la zad de NDDL et ceux d'autres communautés, ainsi qu'à la perspective de relier ces expériences locales à des enjeux politiques et institutionnels plus larges, comme la Sécurité Sociale de l'Alimentation. En revanche, d'autres perspectives

se sont ouvertes à moi, telles que les questions d'autonomie collective et de réseau inter-luttes que j'ignorais auparavant et qui se sont révélées très éclairantes pour mon étude sur les processus d'autonomie mis en place par les habitant-es de la zad. Ces «changements de plans» se sont succédés tout le long de ma recherche et ont été parfois suggérés par mes interlocuteur-ices mêmes. C'est notamment sous conseil de Cécile, lors d'une session de relecture, que j'ai réintégré au texte toute une portion de notre entretien que j'avais négligé, et qui a finalement abouti au chapitre sur l'émancipation épistémique.

Une autre difficulté que j'ai rencontré et qui persiste dans ce travail concerne la recherche d'une posture équilibrée entre la froide (et fictive) objectivité du regard anthropologique et l'attitude d'observation (parfois trop) participante que j'ai eu tendance à avoir, étant donné les liens humains qui se sont tissés lors de mes séjours et de certains événements militants auxquels j'ai participé avec des gens de la zad. J'ai été notamment confrontée par certain-es enseignant-es à la nécessité de prendre du recul sur le langage employé, parfois trop proche du récit militant, ainsi qu'à la difficulté de fournir un appareil critique solide à partir de sources qui sont elles aussi, pour la plupart, militantes. En ce qui concerne l'écriture, l'enjeu a été également d'assumer la portée politique des thèmes traités tout en développement des propos étayés et factuels, loin des biais sémantiques et des dichotomies trop partitives et simplistes qui auraient pu, en quelque sorte, idéaliser l'objet étudié. Ce sera à d'autres de juger du résultat de tels efforts de justesse. Dans tous les cas, c'était la première fois que j'étais amenée à réfléchir autant sur mes propres pratiques de terrain et d'écriture, et le fait de pouvoir en parler avec des personnes qui sont à la fois zadistes et chercheuses m'a considérablement aidé à prendre du recul.

C'est grâce à ces personnes que j'ai aperçu l'enjeu de l'«extractivisme» dans la recherche, déjà évoqué dans le prologue. Dans le but d'éviter ça, en mettant en place une méthode itérative et le plus possible transparente pour les participant-es de l'enquête, j'ai été confrontée à un quatrième défi : celui de soumettre mon travail à la validation des personnes concernées. Effectivement, ces étapes de relecture partagées avec mes interlocuteur-ices ont été assez déstabilisantes pour moi, malgré la grande bienveillance que j'ai globalement ressentie de leur part. D'abord, très banalement, proposer de l'aide à un-e zadiste dans des tâches manuelles pour

discuter informellement ce n'est pas la même chose que lui demander de prendre du temps pour s'asseoir à une table et relire un texte où je l'ai cité-e et qui l'engage donc, d'une certaine façon, publiquement. Si le premier mode d'interaction s'est souvent mis en place spontanément en me donnant l'impression, d'ailleurs, de donner vraiment quelque chose de très concret en échange, la deuxième configuration est plus insolite et généralement plus inconfortable, autant pour moi que pour la personne en question. Aussi, j'ai eu souvent de l'appréhension par rapport au contenu même du texte : surtout les premières fois, ce dernier présentait inévitablement des imprécisions, des erreurs de compréhension, des retranscriptions un peu trop littérales des échanges, ou des passages qui mettaient en lumière des sujets conflictuels entre différents groupes ou habitant-es de la zone. En réalité, au-delà de mon embarras initial, ces moments d'échange se sont, pour la plupart, très bien passés grâce à la disponibilité, à la compréhension et à l'intérêt de mes interlocuteur-ices qui ont même exprimé, parfois, de la gratitude par rapport au travail réalisé et à la délicatesse de ma démarche.

Sous leur demande, je compte d'ailleurs leur transmettre le document une fois fini pour qu'ils puissent s'en servir comme support à des discussions, ou tout simplement l'avoir en archive comme un tableau général des enjeux agricoles de la zad, dressé avec un regard extérieur à un moment précis de son histoire.

À l'aboutissement de ce travail de mémoire, qui a été pour moi extrêmement stimulant, l'envie de continuer à faire de la recherche m'apparaît plus que jamais comme une évidence. Concernant le sujet d'un potentiel projet de doctorat, des idées se précisent progressivement mais restent encore très vagues.

D'une part, la question de la sécurité alimentaire m'intéresse beaucoup, non seulement dans le prisme de la subsistance des communautés «en sécession», mais aussi sous l'angle d'approche plus institutionnel des politiques publiques et de la planification territoriale.

D'autre part, de par mes lectures au sujet de l'agriculture et mes engagements militants récents, je perçois les enjeux de reprise des terres et, en général, des luttes rurales et urbaines pour la défense des sols, comme des sujets de plus en plus urgents et qui pourraient sans doute m'animer dans un travail de doctorat. Je me questionne pourtant sur la justesse d'entreprendre un projet de recherche sur ces genres de thèmes dans un cadre institutionnel et universitaire.

Pour l'instant, sans encore y avoir réfléchi en profondeur, j'ai l'intuition que «se servir» des luttes pour alimenter une «carrière» de recherche soulève des enjeux éthiques qui méritent d'être pondérés. Deuxièmement, le fait de produire et de

diffuser, sous forme de thèse, un travail écrit à partir d'une matière obtenue sur des terrains de lutte, peut se révéler profondément contradictoire avec les contraintes de sécurité liées à la circulation des informations dans ces milieux militants. Le risque est, ce faisant, d'exposer les personnes concernées à une répression qui, nous l'avons vu lors des derniers événements dans les Deux-Sèvres, est bien réelle, voir grandissante.

J'attends avec impatience la fin, très proche, de mon diplôme en Architecture pour explorer les possibilités concrètes de m'engager dans un projet de thèse financé, et pour penser sérieusement cette conciliation entre recherche et engagement militant.

Entre temps, je tiens à remercier sincèrement Matthieu Duperrex, directeur du présent mémoire, pour m'avoir encadrée tout au long du master dans mon parcours de recherche, en m'encourageant et en me partageant généreusement ses conseils de lectures et ses intuitions toujours pertinentes.

Je remercie également Angel, pour son patient travail de relecture et pour son soutien précieux.

J'exprime ma gratitude profonde à toutes les habitant-es de la zad avec qui j'ai échangé, pour avoir partagé avec moi le sens de ce qu'ils réalisent quotidiennement dans le bocage de Notre-Dame-des-Landes.

Un remerciement spécial va aux cohabitant-es des Fosses Noires, qui m'ont accueillie chaleureusement lors de mes séjours de terrain à la zad, et en particulier à A., grâce à laquelle je me suis retrouvée à arpenter pour la première fois, il y a trois ans, ce territoire unique et intensément habité.



Lundi 6 Février 2023. Le collectif des Fosses Noires.

Bibliographie

Ressources principales

AKRICH Madeleine, «Comment décrire les objets techniques ?», *Techniques & Culture*, n°54-55, «Cultures matérielles», 2010, pp. 205-219.

ATELIER PAYSAN, *Reprendre la terre aux machines. Manifeste pour une autonomie paysanne et alimentaire*, Paris, Seuil, 2021.

Berlan Aurélien, «Désertier le monde industriel, renouer avec l'autonomie», dans *Socialter*, Coll. *Bascules n°2*, «Pour un tournant radical», 2022, pp. 19-33.

COLLECTIF, *Dictionnaire critique de l'anthropocène*, Paris, CNRS Éditions, 2020.

COLLECTIF COMM'UN, *Habiter en lutte. ZAD de Notre Dame des Landes, quarante ans de résistance*, Neuvy-en-Champagne, Le passager clandestin, 2019.

LES GRENIERS D'ABONDANCE, *Vers la résilience alimentaire. Faire face aux menaces globales à l'échelle des territoires*, Gap, Yves Michel, 2020.

VALIORGUE Bertrand, *Refonder l'agriculture à l'heure de l'anthropocène*, Lormont, Le bord de l'eau, 2020.

VERDIER Margot, *Le commun de l'autonomie. Une sociologie anarchiste de la zad de Notre-Dame-des-Landes*, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant, 2021.

Ressources secondaires - ouvrages

AMBROISE-RENDU Anne-Claude, HAGIMONT Steve, MATHIS Charles-François, VRIGNON Alexis, *Une histoire des luttes pour l'environnement. XVIIIe - XXe siècle. Trois siècles de combats et de débats*, Paris, Textuel, 2021.

BERLAN Aurélien, *Terre et liberté. La quête d'autonomie contre le fantasme de délivrance*, Saint-Michel-de-Vax, La Lenteur, 2021.

BIHOUIX Philippe, *L'Age des low-tech : vers une civilisation techniquement soutenable*, Paris, Seuil, 2014.

CALAME Matthieu, *La révolution agro-écologique. Se nourrir demain*, Paris, Seuil, 2023.

CHARBONNIER Pierre, *Abondance et liberté. Une histoire environnementale des idées politiques*, Paris, La Découverte, 2020.

COLLECTIF MAUVAISE TROUPE, *Contrées. Histoires croisées de la zad de Notre-Dame-des-Landes et de la lutte No TAV dans le Val Susa*, Paris, L'éclat, 2016.

COLLECTIF, *Habiter sans posséder. La vie collective à l'épreuve de la propriété*, Nancy, Les presses du faubourg, 2021.

COLLECTIF, *Plurivers. Un dictionnaire critique du post-développement*, Marseille, Wildproject, 2022.

FOSTER John Bellamy et CLARK Brett, *Le pillage de la nature. Capitalisme et rupture écologique*, Paris, Critiques, 2022.

GEMENNE François et RANKOVIC Aleksandar, *Atlas de l'anthropocène*, Paris, Sciences Po, 2019.

GRAEBER David et WENGROW David, *Au commencement était. Une nouvelle histoire de l'humanité*, Paris, Les Liens Qui Libèrent, 2021.

GRABER Frédéric et LOCHER Fabien, *Posséder la nature. Environnement et propriété dans l'histoire*, Paris, Éditions Amsterdam, 2018.

GRATON Philippe, *Carnets de la ZAD*, Trézélan, Filigranes Éditions, 2019.

GORZ André, *Écologica*, Paris, Galilée, 2008.

ILlich Ivan, *La Convivialité*, Paris, Seuil, 1973.

LAURENS Christophe, *Notre-Dame-des-Landes ou le métier de vivre*, Paris, Éditions Loco, 2018.

LES GRENIERS D'ABONDANCE, *Qui veille au grain ? Sécurité alimentaire : un affaire d'Etat*, Gap, Yves Michel, 2022.

MAROT Sébastien, *Taking the countrys side. Agriculture and architecture*, Barcelone, Poligrafa, 2019.

MIES MARIA et BENNHOLDT Veronika, *La subsistance. Une perspective écoféministe*, Saint-Michel-de-Vax, La Lenteur, 2022.

PRUVOST Geneviève, *Quotidien politique. Féminisme, écologie, subsistance*, Paris, La Découverte, 2021.

SALLUSTIO Madeleine, *À la recherche de l'écologie temporelle. Vivre des temps libérés dans les collectifs néo-paysans autogérés : une analyse anthropologique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2022.

STEEL Carolyn, *Ville affamée. Comment l'alimentation façonne nos vies*, Paris, Rue de l'échiquier, 2016.

TORDJMAN Hélène, *La croissance verte contre la nature*, La Découverte, 2021.

Ressources secondaires – articles de revue

BARBE Frédéric, «La “zone à défendre” de Notre-Dame-des-Landes ou l'habiter comme politique», *Noroi*, vol.1-2, n° 238-239, 2016, pp. 109-130.

BERLAN Aurélien, «Nous sommes totalement à la merci des grandes industries qui nous nourrissent», dans *Socialter*, hors-série n°13, «Comment nous pourrions vivre», Été 2022, pp. 37-43.

DE SARDAN Jean-Pierre Olivier, «La politique du terrain», *Enquête*, n°1, 1995 (en ligne : <http://journals.openedition.org/enquete/263>).

GAUTIER Elsa, «Quand la tech prend la clef des champs», *Socialter*, hors-série n°15, «Ces terres qui se défendent», Hiver 2022 / 2023, pp. 52-55.

KHIREDDINE-MEDOUNI I., BREUILLARD É., BOSSARD C., «Surveillance de la mortalité par suicide des agriculteurs exploitants. Situation 2010-2011 et évolution 2007-2011», Saint-Maurice, Santé publique France, 2016 (en ligne : <http://www.santepubliquefrance.fr>).

LABAT Tibo et VIGNE Margaux, «Notre-Dame-des-Landes. Expériences du commun», *Les Carnets du paysage*, n°33, «Paysages en commun», 2018, pp.152-169.

MARTIN Tanguy, «Instituer le droit à l'alimentation en France au XXIe siècle», *Terrestres*, 29 juillet 2021 (en ligne : <https://www.terrestres.org/2021/07/29/instituer-le-droit-a-l'alimentation-en-france-au-xxie-siecle/>).

QUINTARD Clément, «En finir avec la division du travail. Sortir du professionnalisme», dans *Socialter*, hors-série n°13, «Comment nous pourrions vivre», Été 2022, pp. 56-59.

SALLUSTIO Madeleine, «Moissons conviviales», *Techniques & Culture* n° 74, 2020, pp. 178-193.

SIVIGNON Michel, «La diffusion des modèles agricoles : essai d'interprétation des

agricultures de l'est et du sud de l'Europe», *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, vol. 63, n° 2, 1992-1993, pp. 133-153.

STENGERS Isabelle, «Il faut à la fois lutter et guérir», dans *Socialter, hors-série n°15*, «Ces terres qui se défendent», Hiver 2022 / 2023, pp. 23-29.

VION-DURY Philippe, «L'ambivalence des technologies», dans *Socialter, hors-série n°6*, «L'avenir sera low-tech», Printemps 2019, p. 53.

Sites internet

Zad de Notre-Dame-des-Landes (<https://zad.nadir.org/>)

La Terre en Commun (<https://encommun.eco/>)

Collectif pour une Sécurité sociale de l'alimentation (<https://securite-sociale-alimentation.org/>)

Reporterre, «La carte des luttes contre les grands projets inutiles», 17 juin 2020, mis à jour le 26 mai 2023 (<https://reporterre.net/La-carte-des-luttes-contre-les-grands-projets-inutiles>).

Textes et brochures publiés par les habitant-es de la zad

«De la zad aux communaux», juin 2015. Texte signé par «Camille» (en ligne : <https://zad.nadir.org/spip.php?article3067>).

«Zad – seconde manche», mars 2018. Texte signé par des «voix communes» (en ligne : <https://lundi.am/ZAD-seconde-manche>).

«Un an après les expulsions, qu'est-ce qu'on fait encore sur la ZAD ?», juillet 2019. Texte signé par «un petit groupe d'occupant-es» (en ligne : <https://zad.nadir.org/spip.php?article6586>).

«Considérations sur la victoire (et ses conséquences) depuis la zad de Notre-Dame-des-Landes», octobre 2019. Texte anonyme (en ligne : <https://zad.nadir.org/IMG/pdf/considerations-ecran.pdf>).

«Sur la zone à défendre de Notre-Dame-des-Landes, nous habitons encore en lutte», janvier 2021. Texte écrit par un membre du collectif d'écriture Comm'Un (en ligne : <https://zad.nadir.org/spip.php?article6811>).

